

Fonctionnaires :
le gouvernement traque les activités
privées non déclarées

Reward Money :
l'heure des comptes
devant la justice
a sonné



Le Journal du Dimanche



ÉDITORIAL

Chetan Baboolall :
émancipation ou simple exécutant
des Bérangers ?

DIMANCHE 30 AOÛT AU SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2026 | N° 1537 | EDITION NUMERIQUE

Importation de cannabis : Ashley Rose localisé au Royaume-Uni, ses proches réfutent toute implication



● L'ADSU veut reconstituer les pièces
du puzzle avec Mithun

● La Réunion verrouille son port face
aux réseaux criminels

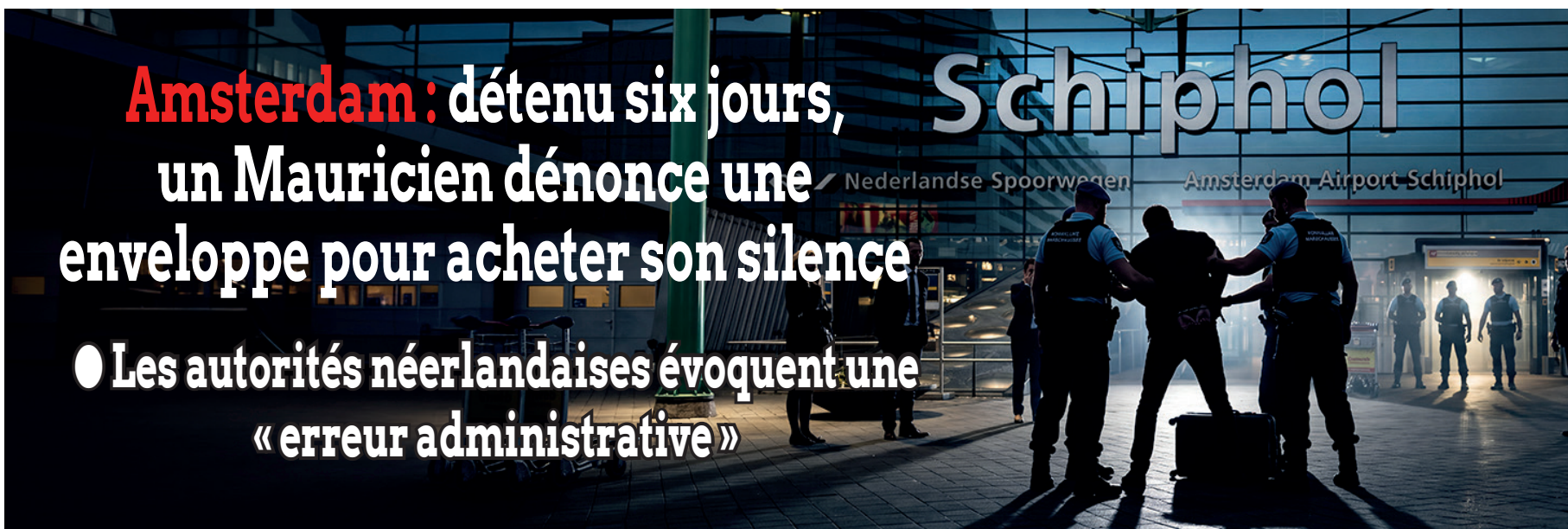
Amsterdam : détenu six jours,
un Mauricien dénonce une
enveloppe pour acheter son silence

● Les autorités néerlandaises évoquent une
« erreur administrative »

Schiphol

Nederlandse Spoorwegen

Amsterdam Airport Schiphol



SHOPPING is better with *your besties?*

plaisance
SHOPPING VILLAGE



📍 ROYAL ROAD, ROSE BELLE

ÉDITORIAL

Chetan Baboolall : émancipation ou simple exécutant des Bérangers ?

La rentrée parlementaire constituera un véritable test grandeur nature pour Chetan Baboolall, officiellement nommé Leader de l'Opposition le 6 août 2026 par le président de la République, Dharam Gokhool. Député de la circonscription n° 10, Montagne-Blanche/Grande-Rivière-Sud-Est, et avocat de formation, il devient le 17^e titulaire de cette fonction constitutionnelle. Il succède à Joe Lesjongard, dont la démission a également entraîné celle d'Adrien Duval comme whip de l'opposition.

Depuis sa nomination, Chetan Baboolall n'a toutefois pas encore véritablement convaincu. Le public l'a surtout aperçu dans le cadre d'activités socioreligieuses ou dans une tentative, jugée désespérée par certains, de récupération politique contre le ministre Anil Baichoo autour d'une affaire de santé. Il n'a pas été de tous les combats et, jusqu'ici, son profil politique demeure difficile à cerner. La réouverture du Parlement devra donc révéler de quel métal il est fait.

Le poste de Leader de l'Opposition exige du doigté, de la finesse, de la dextérité, mais aussi une certaine fermeté lorsqu'il s'agit de défendre l'intérêt public. Joe Lesjongard et, avant lui, le Dr Prem Nababsing avaient démontré ces qualités. La tâche est d'autant plus délicate lorsque l'on ne dispose pas de l'aura politique d'un Paul Béranger. Chetan Baboolall devra s'imposer par sa propre voix, et non par celle de ceux qui l'ont propulsé à cette fonction dans le cadre d'un arrangement politique. Élu pour la première fois aux élections générales de novembre 2024 sous la bannière du MMM, il a quitté ce parti en avril 2026 avant de rejoindre le Front Militant Progresis. Dans ses premières déclarations, il a notamment affirmé vouloir incarner une opposition « *offensive et constructive* », fondée sur le dialogue, la transparence et la défense des intérêts de la population. Ces engagements devront désormais être traduits en actes.

Une question centrale se pose néanmoins : Chetan Baboolall pourra-t-il s'émanciper de Paul Béranger,

de sa fille Joanna Béranger et des multiples conseillers qui, selon ses détracteurs, contrôlent étroitement l'appareil politique du FMP ? Jusqu'à présent, l'impression qui se dégage est que Joanna Béranger exerce une influence importante sur la ligne politique suivie par l'élu du n° 10. Certains vont jusqu'à affirmer qu'il serait devenu « *la marionnette de Joanna et Paul Béranger* ». Cette accusation, politiquement lourde, devra être dissipée par son comportement au Parlement.

Mais désormais, Baboolall doit exister par lui-même. Être Leader de l'Opposition ne consiste pas simplement à occuper un fauteuil : il faut interpellier le gouvernement, construire des dossiers, proposer une alternative et convaincre au-delà de son propre camp. Le véritable cadeau que Béranger peut donc faire à Baboolall n'est pas sa nomination. C'est de lui laisser le fauteuil, mais aussi le volant. À Chetan Baboolall, maintenant, de démontrer qu'il n'est pas seulement le choix de Paul Béranger, encore moins un choix par défaut destiné à éviter une succession familiale, mais qu'il peut devenir, par son travail et son autorité, un véritable Leader de l'Opposition.

Saura-t-il soulever les dossiers nationaux sans se laisser enfermer dans les intérêts politico-financiers attribués au MMM, au FMP ou à l'oligarchie que leurs dirigeants sont accusés de défendre ? Saura-t-il exercer une opposition responsable, sans complaisance, mais également sans excès partisan ? Les défis sont considérables : le National Crime Agency Bill, la réforme électorale et la modernisation du cadre constitutionnel exigeront une opposition ferme, compétente et vigilante. La population attend une véritable force de contrôle.

Comme le rappelle l'adage anglais : « *The proof of the pudding is in the eating.* » C'est donc à l'épreuve des faits que Chetan Baboolall démontrera s'il est réellement un homme d'État en devenir ou seulement un exécutant politique. Le temps dira de quel bois il se chauffe.

TRIBUNE

Au-delà du dollar : Maurice ne peut plus rester spectatrice

Alors que le commerce mondial évolue vers un système monétaire plus diversifié, Maurice doit repenser sa dépendance aux devises traditionnelles. Pour notre petite économie insulaire, lourdement tributaire des importations, la dédollarisation n'est pas un débat lointain : elle touche directement le coût de la vie, la stabilité de la roupie et notre souveraineté économique.

Pendant des décennies, le dollar américain a régné presque sans partage sur le commerce international. Pétrole, matières premières, transport maritime, équipements industriels : l'essentiel des transactions mondiales s'effectue dans la monnaie américaine. Mais ce monopole s'effrite progressivement. La Chine, l'Inde, la Russie, les Émirats arabes unis et plusieurs membres des BRICS développent désormais des mécanismes permettant de commercer directement dans leurs monnaies nationales.

Le dollar ne va pas disparaître demain. Il conserve des avantages considérables et demeure au cœur du système financier international. Toutefois, le monde entre dans une ère de pluralité monétaire. Et Maurice aurait tort d'observer cette transformation comme si elle ne concernait que les grandes puissances.

Notre pays importe une grande partie de ce qu'il consomme : carburants, médicaments, denrées alimentaires, véhicules, machines et matériaux. Chaque appréciation du dollar ou affaiblissement de la roupie se répercute sur les factures des entreprises et, finalement, sur le portefeuille des ménages. L'inflation importée n'est pas une notion abstraite. Elle se traduit par un panier plus cher au supermarché, des coûts de transport plus élevés et une pression supplémentaire sur les familles. La question n'est donc pas de savoir si Maurice doit tourner le dos au dollar. Ce serait irréaliste et dangereux. Il s'agit plutôt de déterminer comment le pays peut réduire les risques liés à une dépendance excessive envers une seule monnaie.

Maurice entretient déjà des relations commerciales majeures avec la Chine, l'Inde, l'Europe, l'Afrique du Sud et les pays du Golfe. Pourquoi ne pas étudier plus sérieusement des mécanismes de règlement en yuans, en roupies indiennes, en euros ou en dirhams lorsque

les circonstances le permettent ? De tels corridors pourraient diminuer certains coûts de conversion, diversifier les réserves et offrir davantage de souplesse aux importateurs.

Mais cette transition exige de la prudence. La roupie mauricienne ne deviendra pas une monnaie internationale par décret. La confiance repose sur la discipline budgétaire, la stabilité politique, la crédibilité de la Banque de Maurice, la solidité des institutions et la capacité du pays à produire et exporter davantage. On ne défend pas durablement une monnaie avec des discours : on la défend par une économie productive et compétitive.

Le véritable danger serait donc de considérer la diversification monétaire comme une solution magique. Régler certaines transactions dans une autre devise ne corrigera ni le déficit commercial, ni notre dépendance aux importations, ni la faiblesse de certains secteurs exportateurs. On doit simultanément renforcer la production locale, développer les exportations africaines, consolider les services financiers et investir dans les nouvelles technologies de paiement.

Notre centre financier peut d'ailleurs transformer cette mutation en occasion stratégique. Grâce à sa position entre l'Afrique et l'Asie, Maurice pourrait devenir une plateforme facilitant les règlements commerciaux entre plusieurs zones monétaires. Encore faut-il anticiper les évolutions réglementaires, les monnaies numériques de banques centrales et les futurs réseaux de paiement transfrontaliers. Dans ce nouvel ordre mondial, la souveraineté économique ne signifiera pas l'isolement. Elle reposera sur la capacité de choisir entre plusieurs partenaires, plusieurs devises et plusieurs circuits financiers.

Maurice ne doit pas remplacer une dépendance par une autre. Notre intérêt n'est d'être ni prisonniers du dollar ni subordonnés au yuan. Il est de construire une stratégie monétaire équilibrée, pragmatique et tournée vers l'avenir. Le monde financier devient multipolaire. À nous de nous préparer avant que cette transformation ne nous soit, une fois encore, imposée.

Giacomo Valentini

Amsterdam : détenu six jours, un Mauricien dénonce une enveloppe pour acheter son silence



Refoulé par les autorités britanniques, renvoyé à Amsterdam, un Mauricien de 33 ans disparaît pendant six jours derrière les murs d'un centre de détention. Sans téléphone, sans soins, sans explications, il affirme avoir été privé de ses droits alors qu'il disposait, selon lui, de tous les documents nécessaires. À sa libération, les autorités néerlandaises évoquent une erreur administrative. Aujourd'hui, il veut que toute la lumière soit faite sur ce qu'il considère comme son pire cauchemar.

Un voyage pour tenter de se reconstruire

Sous le vernis des grandes institutions européennes, une erreur administrative peut parfois faire basculer un voyageur ordinaire dans une situation kafkaïenne. C'est du moins le récit livré au *Journal du Dimanche* par un habitant de Port-Louis âgé de 33 ans, qui affirme avoir été détenu pendant six jours aux Pays-Bas dans des circonstances qu'il juge arbitraires. Professionnel de la communication et père de famille, l'homme a souhaité conserver l'anonymat afin de protéger sa carrière. Il raconte une expérience qui l'a profondément marqué et dont il cherche aujourd'hui à obtenir réparation.

Tout commence quelques mois plus

tôt. Fragilisé par une grave épreuve personnelle, notamment la perte traumatisante de sa fille de six ans et la séparation de son foyer qui s'ensuit, le jeune homme se rend en Angleterre chez sa tante afin de changer d'environnement et de tenter de se reconstruire. Après quelques mois à Londres et un passage à Marseille, où résident sa mère et son frère, il prépare son retour à Maurice pour reprendre le cours de sa vie. À l'occasion de son anniversaire, ses proches lui offrent auparavant un court séjour de trois jours à Amsterdam. Une parenthèse qui devait lui permettre de souffler avant son retour au pays.

Refoulé par les autorités britanniques

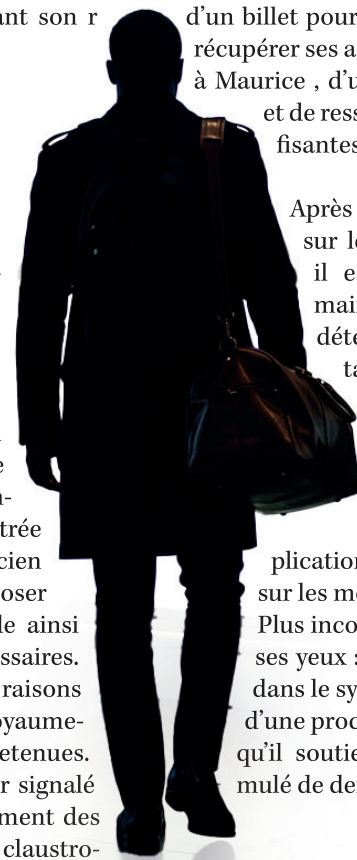
Son séjour à Amsterdam se déroule d'abord normalement. Mais lorsqu'il tente de repasser par le Royaume-Uni afin d'y prendre son vol de retour, les agents de l'immigration britannique lui refusent l'entrée sur le territoire. Le Mauricien affirme pourtant disposer d'un titre de séjour valide ainsi que des ressources nécessaires. Ses explications sur les raisons de son passage au Royaume-Uni n'auraient pas été retenues. Il indique également avoir signalé son état de santé, notamment des troubles anxieux, de la claustrophobie ainsi qu'un eczéma aggravé par le stress. Malgré ses protestations, il est renvoyé dès le lendemain vers Amsterdam.

De Schiphol à un centre de détention

À son arrivée à l'aéroport de Schiphol, la situation se complique davantage. Selon son témoignage, la police néerlandaise des frontières, la Koninklijke Marechaussee, ne procède pas aux vérifications qu'il réclame. Il assure pourtant disposer d'un passeport valide, d'un billet pour Marseille où il devait récupérer ses affaires avant son retour à Maurice, d'une réservation d'hôtel et de ressources financières suffisantes.

Après avoir passé une nuit sur les bancs de l'aéroport, il est transféré le lendemain dans un centre de détention accueillant notamment des étrangers en situation de rétention.

Il affirme n'avoir reçu, à ce stade, aucune explication suffisamment claire sur les motifs de son placement. Plus incompréhensible encore à ses yeux : il aurait été considéré dans le système comme relevant d'une procédure liée à l'asile alors qu'il soutient n'avoir jamais formulé de demande d'asile.



DIMANCHE 30 AOÛT AU 05 SEPTEMBRE 2026

Les autorités néerlandaises évoquent une « erreur administrative »

Du 25 juin au 1er juillet, le Mauricien affirme avoir vécu pratiquement coupé de l'extérieur. Il soutient que l'accès au téléphone lui a été refusé, l'empêchant de contacter normalement sa famille, les représentants diplomatiques mauriciens ou un avocat. Pour cet homme déjà fragilisé psychologiquement et souffrant de claustrophobie, l'enfermement devient particulièrement éprouvant. Il affirme également avoir demandé à consulter un médecin ou un psychologue, sans obtenir l'assistance qu'il réclamait. Son traitement contre l'eczéma aurait par ailleurs été confisqué. C'est finalement grâce à d'autres détenus, qui lui prêtent leur crédit téléphonique, qu'il réussit à prévenir ses proches en Angleterre.

Sa famille remue ciel et terre

À Londres, ses proches multiplient alors les démarches. Ils alertent l'ambassade de Maurice à Bruxelles, sollicitent un avocat privé et prennent contact avec le Meldpunt Vreemdelingendetentie, une organisation néerlandaise travaillant sur les conditions de détention des étrangers.

Selon le récit du jeune homme, les démarches diplomatiques se heurtent dans un premier temps à de grandes difficultés pour obtenir des informations précises sur sa situation. L'avocat privé sollicité par la famille ne peut, lui non plus, intervenir pleinement sans pouvoir obtenir directement l'autorisation de son client, lequel affirme toujours ne pas avoir librement accès au téléphone. C'est finalement après l'intervention du Meldpunt Vreemdelingendetentie que la situation évolue. Peu après, le Mauricien est libéré. Une chronologie qui l'interpelle encore aujourd'hui : sans cette intervention extérieure, combien de temps serait-il resté enfermé ?

Libéré... mais toujours menacé d'arrestation

Le 1er juillet, après six jours de détention, il retrouve enfin la liberté. Mais le soulagement est de courte durée. Avant sa sortie, il affirme avoir reçu un document entièrement rédigé en néerlandais, sans traduction ni véritable explication sur sa situation juridique. Lorsqu'il réussit finalement à joindre l'avocat commis d'office qui lui a été désigné, Me Blaw, celui-ci lui indique, selon son témoignage, qu'il a certes été libéré mais qu'il demeure considéré comme étant en situation irrégulière et doit quitter rapidement le territoire sous peine d'être de nouveau interpellé.



Commence alors une nouvelle période d'incertitude. Pendant plusieurs semaines, le trentenaire tente de comprendre son statut, de faire traduire les documents reçus et d'obtenir des réponses des différentes administrations. Il affirme avoir dû attendre près de sept semaines avant de pouvoir finalement quitter l'Europe et rentrer à Maurice.

Des explications qui se contredisent

Depuis sa libération, le professionnel dit avoir multiplié les démarches afin de comprendre les véritables raisons de son arrestation et de son refus d'entrée. Les réponses obtenues auraient cependant varié. Il lui aurait d'abord été reproché de ne pas disposer de ressources ou de garanties d'hébergement suffisantes. Une autre explication aurait ensuite évoqué un dépassement de la durée de séjour autorisée dans l'espace Schengen. Des justifications que le Mauricien conteste formellement.

Il affirme n'avoir reçu aucun décompte précis permettant d'établir un éventuel dépassement de séjour et soutient que ses documents démontraient au contraire la régularité de son voyage.

1 700 euros pour six jours de détention

L'affaire connaît ensuite un nouveau rebondissement. Selon notre compatriote, une indemnisation de 1 700 euros lui est proposée à la suite de sa détention.

Mais cette somme ne met pas fin à sa colère. Il affirme que 900 euros devaient être consacrés aux frais d'avocat, ne lui



laissant que 800 euros au titre de compensation effective. Pour lui, le montant est sans commune mesure avec ce qu'il dit avoir subi : six jours privé de liberté, l'impossibilité de contacter normalement ses proches, l'absence alléguée de prise en charge médicale, l'angoisse d'une nouvelle arrestation et plusieurs semaines d'incertitude administrative.

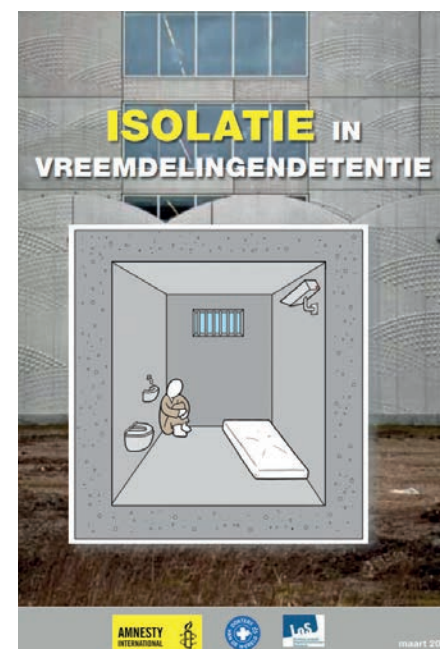
« Je ne veux pas seulement une indemnisation, je veux comprendre »

Le jeune homme affirme avoir refusé l'indemnisation proposée. Il entend désormais examiner les recours judiciaires possibles contre le centre de détention et, le cas échéant, contre les autorités qu'il estime responsables de son calvaire.

Au-delà de l'argent, il réclame surtout que les circonstances exactes de sa détention soient établies et que les responsabilités éventuelles soient déterminées.

Son histoire soulève plusieurs questions : sur quelle base juridique précise

a-t-il été détenu pendant six jours ? Pourquoi, selon son récit, n'a-t-il pas pu contacter librement un avocat ou les autorités consulaires ? Pourquoi ses demandes médicales n'auraient-elles pas été prises en compte ? Et comment expliquer les différentes versions qui lui auraient été données concernant son statut migratoire ? Autant de questions auxquelles le jeune homme veut désormais obtenir des réponses.



DIMANCHE 30 AOÛT AU 05 SEPTEMBRE 2026

Importation de cannabis : Ashley Rose localisé au Royaume-Uni, ses proches réfutent toute implication

Vendredi matin, nouveau rebondissement dans l'enquête sur les 155,7 kilos de cannabis saisis à La Réunion. Après plusieurs jours de recherches, Shaan Kumar Choolun, 43 ans, plus connu sous le surnom de « Mithun », s'est présenté de lui-même dans les locaux de l'Anti-Drug and Smuggling Unit (ADSU) de Rose-Belle, accompagné de son avocat, Me Raouf Gulbul.

Recherché depuis le 19 août, il faisait l'objet d'intenses recherches. Les enquêteurs avaient multiplié les vérifications dans plusieurs endroits qu'il avait l'habitude de fréquenter. Une interrogation avait alors commencé à circuler : Mithun avait-il réussi à quitter Maurice ? Les renseignements recueillis par *Le Journal du Dimanche* indiquaient pourtant qu'il se trouvait toujours sur le territoire. Sa reddition vendredi est venue le confirmer.

Désormais entre les mains de l'ADSU, Mithun devrait commencer à donner sa version des faits mercredi, en présence de ses hommes de loi. Ses déclarations seront particulièrement attendues alors que les enquêteurs cherchent à reconstituer les circonstances entourant la traversée présumée entre Maurice et La Réunion. Mais au moment où Mithun réapparaît, un autre nom revient au premier plan : celui d'Ashley Rose.

Ashley Rose localisé au Royaume-Uni : ses proches contre-attaquent

Selon nos informations, Ashley Rose se trouve actuellement à Londres. Il s'y serait rendu pour rendre visite à une personne souffrante. Interrogé sur la question de savoir s'il se trouvait toujours sur le territoire britannique, son entourage n'a pas souhaité répondre directement.

Ses proches ont toutefois décidé de sortir du silence auprès du *Journal du Dimanche*. Leur message est catégorique : « Ashley pena nanye a fer ar sa bann zafer-la. » Ils affirment qu'Ashley Rose n'est « nullement impliqué » dans l'importation présumée des 155,7 kilos de cannabis et contestent plusieurs informations circulant à son sujet. Selon eux, celles-ci seraient inexactes et por-



teraient atteinte à sa réputation ainsi qu'à celle de sa famille.

Ses proches soutiennent également qu'aucun élément concret ne permettrait, à ce stade, d'établir sa participation aux faits faisant l'objet de l'enquête. Ils disent faire confiance aux autorités pour établir les circonstances exactes de cette affaire.

Au Canada, Ashley Rose possède par ailleurs une société de services contractuels.

Un départ de Maurice qui soulève des questions

Le Journal du Dimanche avait révélé qu'Ashley Rose, désigné dans une précédente publication sous les initiales A.R., aurait quitté Maurice le 27 juillet, soit au lendemain de la saisie de Bras-Panon. Détenteur des nationalités mauricienne et canadienne, il aurait pris la direction de Paris avant de poursuivre son voyage à l'étranger.

Selon les informations alors recueillies, un report upon departure aurait été enregistré sur son passeport mauricien. Les autorités devront donc établir précisément dans quelles circonstances il a pu quitter le territoire et vérifier notamment si son passeport canadien a été utilisé.

À ce stade, aucune condamnation n'a été prononcée contre lui dans le dossier des 155,7 kilos de cannabis et ses proches rejettent toute implication.

Le départ d'Ashley Rose arrive au Parlement

Le député Joe Lesjongard a déposé une interpellation parlementaire portant sur les circonstances dans lesquelles Ashley Rose aurait quitté Maurice alors qu'il faisait l'objet d'une enquête de l'ancienne Independent Commission Against Corruption (ICAC), dont les fonctions ont depuis été reprises dans le nouveau dispositif institutionnel de la Financial Crimes Commission (FCC). Cette interpellation pourrait permettre d'obtenir des précisions sur l'existence et la portée d'une éventuelle objection au départ, ainsi que sur les contrôles effectués au moment où Ashley Rose a quitté le territoire.

Mithun : « Mo pa konn nanye dan sa zafer-la »

Dès ses premiers échanges avec les enquêteurs, Shaan Kumar Choolun, dit « Mithun », aurait adopté une position catégorique : « Mo pa konn nanye dan sa zafer-la », contestant toute implication dans l'importation présumée des 155,7 kilos de cannabis saisis à Bras-Panon, à La Réunion. Pour l'Anti-Drug and Smuggling Unit (ADSU), sa reddition ne met toutefois pas fin aux interrogations. Elle ouvre, au contraire, une nouvelle phase de l'enquête.

Les policiers le soupçonnent d'avoir comploté avec Ravindra Chimajee,

connu comme Kris, et Yogajee Govind, dit Gulshan, dans le cadre de l'acheminement présumé de la cargaison vers Maurice entre les 26 et 27 juillet. Daniel José Auguste, alias Bobo, est également détenu dans cette affaire. Mithun est ainsi le quatrième suspect arrêté à Maurice dans ce volet du dossier. Son interrogatoire formel devrait débiter mercredi, en présence de ses conseils légaux. Les enquêteurs chercheront notamment à reconstituer ses communications et ses éventuels contacts avec les autres suspects dans les jours précédant l'opération. Que savait-il de la traversée ?

Connaissait-il les personnes impliquées dans la logistique maritime ? Et surtout, qui aurait financé l'opération et devait réceptionner la marchandise à Maurice ?

Une opération qui déraile à Bras-Panon

L'affaire remonte au 26 juillet. Ce jour-là, les autorités réunionnaises interceptent à Bras-Panon 155,7 kilos de cannabis, une cargaison dont la valeur est estimée à Rs 234 millions. Selon la piste examinée par les enquêteurs, un hors-bord venu de Maurice aurait effectué la traversée jusqu'à La Réunion pour récupérer la marchandise. L'intervention des autorités aurait cependant bouleversé le scénario prévu et les occupants de l'embarcation auraient repris la mer.

L'ADSU veut reconstituer les pièces du puzzle avec Mithun

Le bateau sera ensuite retrouvé dans le lagon du Morne, à Maurice. Depuis, l'ADSU tente de reconstituer chaque étape de cette traversée : point de départ du bateau, identité des personnes qui se trouvaient à bord, contacts à La Réunion, organisation logistique et destination finale de la cargaison. Un Ford Raptor circulant avec une fausse plaque d'immatriculation constitue une autre pièce du puzzle. Le véhicule, qui aurait été dissimulé par Daniel José Auguste, a été placé sous scellés. Les enquêteurs cherchent à reconstituer ses déplacements et à déterminer s'il aurait joué un rôle dans l'expédition présumée.

Des images de surveillance dans le viseur

Avant la reddition de Mithun, les policiers avaient également perquisitionné



son domicile à Dilo Pourri, au Morne. Son épouse, Vinela Choolun, 38 ans, avait été arrêtée à La Marie, Vacoas. Une quarantaine de cartouches, un coffre-fort et un disque dur contenant

les enregistrements des caméras de surveillance de la propriété auraient été saisis. L'exploitation de ces images pourrait permettre aux enquêteurs de vérifier les mouvements enregistrés autour du domicile durant la période qui les intéresse : visiteurs, véhicules ou éventuelles rencontres. Vinela Choolun aurait affirmé ignorer la provenance des munitions, soutenant qu'elles étaient conservées par son époux.

Après Franklin, une reconstitution dans l'Ouest ?

Au-delà des événements des 26 et 27 juillet, l'enquête soulève une question plus large : les circuits présumés du cannabis entre Maurice et La Réunion se sont-ils réorganisés depuis l'incar-

cération de Jean-Hubert Célérine, dit Franklin ? Le nom de Mithun avait déjà émergé dans une enquête liée au dossier Franklin. En mars 2023, il avait été arrêté dans le cadre d'investigations de l'ICAC concernant son rôle présumé de prête-nom dans l'acquisition d'une BMW. Il était également président de l'Eco Deer Park Association.

Franklin a, pour sa part, été condamné à La Réunion en juin 2024 à six ans de prison, une amende de 50 000 euros et une interdiction définitive du territoire français dans une affaire de trafic de cannabis sur l'axe Maurice-La Réunion.

Depuis son incarcération, une interrogation persiste : qui, s'il y en a, a repris les circuits laissés derrière lui ? L'ADSU devra désormais déterminer si l'expédition de juillet s'inscrit dans une éventuelle reconstitution de ces réseaux.

Narcotrafic : La Réunion verrouille son port face aux réseaux criminels

Face à la montée des réseaux de drogue dans l'océan Indien, La Réunion renforce son dispositif de vigilance. Le préfet Patrice Latron, le Grand Port Maritime de La Réunion et plusieurs acteurs économiques ont signé une charte d'engagement partenariale destinée à mieux prévenir, détecter et signaler les risques liés au narcotrafic, à la corruption et au blanchiment d'argent.

Selon le préfet, la lutte contre les réseaux criminels ne peut pas reposer uniquement sur les forces de l'ordre.

Les professionnels qui travaillent quotidiennement dans l'environnement portuaire peuvent eux aussi jouer un rôle déterminant dans la détection des comportements suspects et la transmission des informations aux autorités.

Un port stratégique sous surveillance

Le Grand Port Maritime de La Réunion constitue une infrastructure stratégique pour l'économie de l'île. Il joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement du territoire et dans les échanges commerciaux. Sa protection contre les risques d'infiltration de réseaux criminels constitue donc un enjeu majeur pour les autorités.



La charte vise précisément à renforcer la vigilance collective au sein de la communauté portuaire et de son environnement économique. Elle entend également sensibiliser les professionnels aux risques de corruption et de blanchiment susceptibles d'accompagner les activités de narcotrafic. L'objectif est de permettre une détection plus précoce des tentatives d'infiltration et de faciliter la remontée d'informations vers les services de l'État.

Trois axes pour renforcer la vigilance

La démarche s'articule autour de trois axes principaux. Le premier concerne la sensibilisation des professionnels.

Ceux-ci doivent être mieux informés sur les modes opératoires utilisés par les réseaux de narcotrafic et être capables d'identifier certains « signaux faibles » pouvant révéler une situation anormale.

Le deuxième axe porte sur le signalement. Les acteurs concernés sont encouragés à faire remonter les situations suspectes et à faciliter la transmission des informations aux services de l'État. Le troisième volet concerne la sécurisation des accès et des flux. Il s'agit de réduire les vulnérabilités susceptibles d'être exploitées par les réseaux criminels pour introduire de la drogue ou mettre en place des complicités au sein de la chaîne portuaire.

La prévention comme première ligne

À travers cette charte, les autorités réunionnaises veulent ainsi renforcer la prévention en complément de l'action répressive. Le narcotrafic peut en effet chercher à exploiter les failles des infrastructures stratégiques, mais également les faiblesses humaines, notamment à travers la corruption ou les tentatives de recrutement de personnes travaillant dans des secteurs sensibles. D'où l'importance accordée à la vigilance des professionnels. Pour les autorités, chaque signalement peut contribuer à empêcher une opération criminelle ou à permettre aux enquêteurs de remonter plus rapidement vers un réseau.

Cette mobilisation intervient alors que le narcotrafic constitue une préoccupation croissante dans l'océan Indien. La position géographique de La Réunion, au cœur des routes maritimes régionales, renforce l'importance de la surveillance des flux et des infrastructures portuaires. La charte s'inscrit ainsi dans une volonté de créer une véritable culture de vigilance autour du port et de ses activités.

Le Premier ministre promet une révolution dans les enquêtes criminelles

Devant les nouvelles recrues de la Mauritius Police Force, Navin Ramgoolam a tracé les contours d'une profonde réforme de la lutte contre la criminalité. National Crime Agency, trafic de drogue, blanchiment, méritocratie dans la police et affaire Kistnen : le Premier ministre a multiplié les messages fermes. Face aux journalistes, le ton est encore monté lorsqu'il a été interrogé sur l'achat éventuel d'une voiture blindée, tandis qu'il s'est également exprimé sur le drame de Roche-Bois, la polémique Anil Bachoo et son éventuel déplacement aux Nations unies.



La sortie de promotion des nouvelles recrues de la Mauritius Police Force au Gymkhana de Vacoas a surtout servi de tribune à Navin Ramgoolam pour dévoiler sa feuille de route sécuritaire. Le Premier ministre a insisté sur le fait que la police n'est pas un travail classique de neuf heures à cinq heures. Porter l'uniforme implique des sacrifices, des responsabilités et parfois des décisions difficiles. Il a établi un parallèle avec sa propre formation médicale, racontant comment un professeur avait expliqué à ses étudiants que ceux qui choisissaient la médecine uniquement pour s'enrichir s'étaient trompés de profession.

Pour Navin Ramgoolam, le principe est identique dans la police : le service doit passer avant l'intérêt personnel. La confiance de la population demeure également essentielle. Navin Ramgoolam a salué le courage du constable Abdullah Nazir Legris qui, bien qu'hors

service, serait intervenu le 13 juillet pour protéger une femme agressée au sabre. Le Premier ministre l'a personnellement félicité, présentant son geste comme un exemple de courage et de sens du devoir.

Drogue : Ramgoolam veut atteindre les « gros poissons »

Le discours a ensuite basculé vers l'un des dossiers les plus sensibles du pays : le trafic de drogue. Pour Navin Ramgoolam, les réseaux se sont profondément implantés dans les villes comme dans les villages. La réponse ne peut donc plus se limiter aux consommateurs, aux petits revendeurs ou aux exécutants. Il faut remonter la chaîne.

Le Premier ministre veut que les enquêteurs atteignent les « big fish », ceux qui organisent, financent ou profitent véritablement du trafic. Cela signifie

également s'attaquer aux circuits financiers. Car derrière la drogue se trouvent l'argent, le blanchiment et les structures utilisées pour dissimuler les profits criminels. C'est précisément dans cette logique que s'inscrit la future National Crime Agency.

National Crime Agency : « Rien de moins qu'une révolution »

Le gouvernement devrait prochainement déposer à l'Assemblée nationale le projet de loi créant cette nouvelle agence. La structure devrait regrouper plusieurs divisions, dont une consacrée aux enquêtes criminelles et une autre à la fraude et au blanchiment d'argent. Elle fonctionnerait avec des enquêteurs spécialisés et une utilisation accrue du renseignement. Le gouvernement envisage également de faire appel temporaire-

ment à un ancien officier supérieur de Scotland Yard afin de participer à la mise en place de la structure et à la formation des enquêteurs. Pour Navin Ramgoolam, il ne s'agit pas d'un simple changement administratif. « *This will be nothing short of a revolution* », a-t-il déclaré. Le Premier ministre est même allé jusqu'à comparer l'ambition de la National Crime Agency à celle du FBI américain.

« Plus de cover-up » : Kistnen revient au premier plan

C'est probablement sur ce point que le discours a pris une autre tournure. Navin Ramgoolam a assuré que personne ne devait être placé au-dessus de la loi. Il a alors cité l'affaire Soopramanien Kistnen. Le Premier ministre affirme que des éléments de preuve auraient été détruits dans ce dossier. Il promet que les investigations se poursuivront afin d'établir les responsabilités. En évoquant ainsi l'affaire Kistnen au moment même où il annonce une nouvelle agence criminelle, Navin Ramgoolam établit un lien entre les dysfonctionnements qu'il dénonce et la réforme qu'il veut mettre en place. Son message est sans ambiguïté : plus de « cover-up ». La National Crime Agency sera donc attendue sur sa capacité à démontrer qu'elle peut enquêter indépendamment, y compris lorsque les dossiers sont politiquement ou institutionnellement sensibles.



Affaire Bachoo, drame de Roche-Bois, voiture blindée et voyage à l'ONU : le chef du gouvernement répond aux controverses

Roche-Bois : « Une tragédie qui ne doit jamais arriver »

Après la cérémonie, le Premier ministre a été interrogé sur plusieurs dossiers d'actualité. Le récent drame de Roche-Bois, où un nourrisson a perdu la vie, a été abordé.

Navin Ramgoolam a expliqué que tous les éléments n'avaient pas encore été recueillis. Il a rappelé avoir refusé de commenter l'affaire lorsqu'il se trouvait à la cathédrale Saint-Louis, estimant que le lieu ne s'y prêtait pas. « *C'est une tragédie qui ne doit jamais arriver* », a-t-il déclaré. Pour le Premier ministre, la responsabilité ne repose cependant pas uniquement sur la police. L'ensemble de la société doit s'interroger sur les moyens d'éviter que de tels drames se reproduisent. Le gouvernement, assure-t-il, étudie désormais les mesures pouvant être prises à la suite de cette tragédie.

Affaire Bachoo : Ramgoolam déplore les critiques

Interrogé sur la controverse entourant Anil Bachoo et son intervention dans un hôpital public, ainsi que sur la demande de Joe Lesjongard pour une enquête gouvernementale, Navin Ramgoolam s'est montré critique envers ce qu'il considère comme une tendance à dénigrer systématiquement le pays. Il a pris pour comparaison son récent déplacement en Afrique du Sud, évoquant un chômage très élevé, des difficultés énergétiques et un coût de la vie important. Pour le chef du gouvernement, les Mauriciens ne mesurent pas toujours la situation relativement privilégiée du pays.

« *Les gens ne réalisent pas ce qu'est l'île Maurice, mais ils sont là pour critiquer* », a-t-il déploré.

Rs 30 millions pour une voiture blindée : le ton monte

Sans confirmer ni infirmer directement l'acquisition ou le montant, Navin Ramgoolam a vivement dénoncé ce qu'il considère comme de la démagogie.



Le Premier ministre a rappelé que Sir Seewoosagur Ramgoolam ne disposait pas de véhicule blindé permanent. Mais la situation sécuritaire aurait changé après les attentats visant Sir Anerood Jugnauth en 1989. Des véhicules blindés avaient alors été acquis sur recommandation sécuritaire. Pour Navin Ramgoolam, la question ne doit donc pas être abordée comme une dépense de confort ou de prestige, mais comme une question de sécurité institutionnelle. Il a également expliqué qu'un seul véhicule ne suffit pas nécessairement puisqu'il faut prévoir les périodes d'entretien ou les éventuelles pannes.

« En 2025, la voiture est tombée trois fois en panne »

Le Premier ministre affirme d'ailleurs avoir personnellement été confronté au problème. Selon lui, le véhicule utilisé est tombé en panne à trois reprises en 2025, l'obligeant à changer de voiture. Il a également évoqué un problème technique survenu alors qu'un dignitaire étranger se trouvait à bord. Navin Ramgoolam affirme que le renouvellement du véhicule aurait dû intervenir en 2024. Selon lui, l'ancien gouvernement aurait pu hésiter à procéder à cette acquisition en pleine année électorale

afin d'éviter les critiques. À son retour au pouvoir, les services de sécurité lui auraient recommandé de procéder au remplacement. Le Premier ministre rappelle également que Maurice accueille régulièrement des dirigeants étrangers ayant leurs propres exigences en matière de sécurité. Il a notamment évoqué la perspective d'une conférence États-Unis-Afrique pouvant réunir plusieurs chefs d'État.

« Servi l'esprit impé »

Lorsqu'un journaliste lui a fait remarquer que le gouvernement affirmait

parallèlement que « *la caisse est vide* », Navin Ramgoolam a vivement réagi. Pour lui, il faut faire la différence entre une dépense superflue et une dépense indispensable.

Il a ironisé sur l'idée de demander au Premier ministre de se rendre au travail « *en charrette* » simplement pour démontrer que le gouvernement réalise des économies.

« *Servi l'esprit impé* », a-t-il lancé, demandant aux journalistes de ne pas tomber dans la démagogie. Son argument : faire des sacrifices budgétaires ne signifie pas compromettre la sécurité du chef du gouvernement ou celle des dignitaires étrangers.

ONU : le coût du voyage face à l'enjeu des Chago

La même logique a été invoquée concernant son éventuel déplacement à l'Assemblée générale des Nations unies. Navin Ramgoolam affirme avoir envisagé de ne pas se rendre à New York en raison du coût du voyage. Les billets d'avion, l'hébergement et les exigences de sécurité rendent ce type de déplacement particulièrement onéreux.

Le Premier ministre estime cependant qu'un chef de gouvernement en déplacement officiel ne peut être logé dans n'importe quelles conditions uniquement pour réduire la facture. Surtout, le dossier des Chagos donne cette année une importance particulière au rendez-vous onusien. Navin Ramgoolam affirme donc devoir arbitrer entre la maîtrise des dépenses et la nécessité de défendre les intérêts stratégiques de Maurice sur la scène internationale.



DIMANCHE 30 AOÛT AU 05 SEPTEMBRE 2026

Nouveau Leader de l'Opposition, nouvelle configuration et questions brûlantes

La rentrée parlementaire du mardi 1er septembre 2026 aura des allures de baptême du feu pour Chetan Baboolall. Pour la première fois depuis sa nomination comme Leader de l'Opposition, il se retrouvera véritablement « on the hot seat » face au Premier ministre, le Dr Navin Ramgoolam. Sa première Private Notice Question (PNQ) constituera le moment politique le plus attendu d'une séance particulièrement chargée, avec pas moins de 27 questions adressées au chef du gouvernement.

Nommé Leader de l'Opposition le 6 août dernier, il devra désormais passer de la période d'installation à l'exercice concret de ses nouvelles responsabilités. Et pour ce premier rendez-vous, il aura directement face à lui le Dr Navin Ramgoolam. Ce premier échange donnera surtout une indication sur le style que Chetan Baboolall entend imprimer à la fonction : offensif, technique, politique ou davantage consensuel.

La rentrée modifiera également la physionomie de l'opposition dans l'hémicycle. Au premier rang, le Front Militant Progresis réunira désormais Paul Bérenger, Joanna Bérenger et Chetan Baboolall. Joe Lesjongard et Adrien Duval devraient, eux, prendre place au deuxième rang. Une nouvelle configuration qui sera elle aussi observée de près.

27 questions pour Navin Ramgoolam

Au-delà de la première PNQ de Chetan Baboolall, le Premier ministre aura une séance particulièrement chargée. Pas moins de 27 questions lui seront adressées.

Les sujets sont nombreux : dépenses électorales, affaires suivies par la Financial Crimes Commission (FCC), investissements étrangers, disponibilité des devises, Air Mauritius, voyages ministériels, suicide, réforme de la politique sur le cannabis ou encore situation dans les prisons.

Joe Lesjongard compte notamment interpeller le Premier ministre sur les allégations de violations des dispo-



sitions encadrant les dépenses électorales lors des élections générales de 2024. Il cherchera à savoir où en sont les enquêtes initiées par le Commissaire de Police et le Commissaire électoral sur d'éventuels manquements.

L'ancien Leader de l'Opposition reviendra également sur le projet de désinvestissement des Casinos de Maurice. Il demandera si l'évaluation des casinos et les documents préparés par Price-waterhouseCoopers seront déposés au Parlement, mais également si les employés ou leurs représentants ont été consultés concernant la protection de leurs emplois et de leurs droits.

Le cas Ashley Rose au Parlement

Le nom d'Ashley Rose devrait également résonner dans l'hémicycle. Arrêté en 2023 dans le cadre d'une affaire alléguée de blanchiment d'argent, il fera l'objet d'une question de Joe Lesjongard. Celui-ci souhaite savoir si Ashley Rose a quitté Maurice depuis son arrestation et, dans l'affirmative, à quelle date. Le député Rookny s'intéressera, pour sa part, à la disponibilité des dollars américains sur le marché des changes. Joanna Bérenger questionnera le gouvernement sur les Rs 649,7 milliards de projets d'investissement annoncés par l'Economic Development Board. Elle réclamera notamment des précisions sur les investissements effectivement réalisés, les projets encore en préparation, la part des financements étrangers et le nombre d'emplois concernés.

Voyages des ministres : les dépenses réclamées

Les déplacements à l'étranger effectués par les membres du gouvernement depuis décembre 2024 feront également partie des sujets sensibles de cette rentrée.

Joanna Bérenger demandera, pour chaque mission ministérielle, le détail des réunions auxquelles les ministres ont participé, la durée de leurs déplacements ainsi que les dépenses engagées pour les billets d'avion, les per diem et les autres frais.

Elle souhaite également savoir si des rapports ont été rédigés à la suite de ces missions et s'ils pourront être déposés devant l'Assemblée nationale.

Le drame de Roche-Bois également au menu

Le drame de Roche-Bois sera lui aussi évoqué. Eshan Juman interrogera le Premier ministre sur le parcours judiciaire du suspect arrêté après la mort du petit Jean Keliana Andriano Perrine, âgé de sept mois. Le député veut notamment savoir si le suspect était déjà connu des services de police et s'il se trouvait sous caution ou faisait l'objet d'une quelconque supervision judiciaire au moment des faits allégués.

Suicide, cannabis et enquêtes de la FCC

La députée Daureeawo soulèvera, de son côté, la question du suicide. Elle réclamera les statistiques enregistrées durant les cinq dernières années, ventilées par tranche d'âge, ainsi que des informations sur les causes et les facteurs contributifs identifiés. Le député Babajee demandera des précisions sur le Technical Working Group on the National Cannabis Policy Reform. Il souhaite connaître sa composition, le nombre de réunions organisées et l'état d'avancement de son rapport.

La Financial Crimes Commission sera également au centre des interrogations. Le député Jhummun demandera combien d'enquêtes ont été ouvertes depuis novembre 2024, combien ont été complétées et transmises au bureau du Directeur des poursuites publiques, ainsi que les suites données à ces dossiers. Air Mauritius, les forces de police, les permis d'investisseur, les irrégularités alléguées à la MBC, les relations énergétiques avec l'Inde et la situation des détenus figurent également parmi les nombreux sujets inscrits à l'agenda.

Un premier duel très attendu

Mais politiquement, cette rentrée aura surtout valeur de test pour le nouveau Leader de l'Opposition. Chetan Baboolall disposera de sa première grande occasion pour montrer comment il compte utiliser l'une des armes parlementaires les plus importantes dont dispose l'opposition : la PNQ. En face, il trouvera un Navin Ramgoolam rompu depuis plusieurs décennies aux joutes parlementaires. Pour Baboolall, le temps de l'installation est terminé. Mardi, place au face-à-face.

Stéphanie Anquetil : « Le retrait du Protection Order ne signifie pas que tout doit s'arrêter »

Chief Whip du gouvernement et députée de Belle-Rose-Quatre-Bornes, Stéphanie Anquetil aborde la prochaine rentrée parlementaire dans un contexte de recomposition de l'opposition. Elle revient sur ses relations avec Joe Lesjongard et Adrien Duval, évoque la nouvelle configuration à l'Assemblée nationale et se confie surtout sur le décès du petit Adriano, une affaire qui a profondément bouleversé le pays.

■ **La rentrée parlementaire s'annonce dans un contexte de recomposition, avec notamment un nouveau leader de l'opposition. Comment abordez-vous cette nouvelle configuration ?**

Nous sommes actuellement en pleine recomposition. Plusieurs députés ont déjà soumis leurs questions et nous avons également préparé les nôtres sur les sujets d'actualité. De mon côté, je suis prête pour la rentrée parlementaire. Nous n'avons aucune raison d'avoir peur de poser des questions. Chaque député est libre de poser celles qu'il juge nécessaires. C'est aussi notre responsabilité de demander des comptes et de défendre les intérêts de la population.

■ **Vous avez travaillé avec Joe Lesjongard lorsqu'il était leader de l'opposition. Quel regard portez-vous sur son travail et son départ de ce poste ?**

Joe Lesjongard a très bien fait son travail. Il peut être un adversaire politique, mais nous le respectons énormément. C'est quelqu'un de très correct et de très professionnel. Je rejoins d'ailleurs ce que le Premier ministre a dit à son sujet. La ligne de communication que nous avions avec lui était extraordinaire. En tant que Chief Whip, je peux également dire que nos relations étaient très bonnes. Il fallait organiser le travail parlementaire et nous n'avons jamais eu le moindre souci avec lui.

■ **Et avec Adrien Duval, qui assumait auparavant les responsabilités de Whip de l'opposition ?**

Avec Adrien également, la communica-

« Nous sommes là pour défendre les citoyens et faire avancer les dossiers qui les concernent. »

tion était au top. Nous avons toujours pu travailler dans un esprit de dialogue. Dans certaines situations, j'ai même dû aller un peu plus loin dans mon rôle, parce que certains échanges ne passaient pas nécessairement par le Whip de l'opposition, mais directement par moi, notamment avec le Fron Militant Progresis. Lorsqu'il y avait un problème à régler ou quelque chose à faire avancer, nous travaillions ensemble. L'objectif était que le Parlement puisse fonctionner correctement.

■ **Vous vous attendez donc à maintenir cette collaboration avec le nouveau leader de l'opposition ?**

Chaque personne a son caractère et sa manière de travailler. Pour ma part, je suis là pour faire mon travail. Je gère une grande partie de l'organisation de l'Assemblée nationale et je continuerai à le faire avec le même état d'esprit. À l'heure où nous parlons, le FMP n'a pas encore pris contact avec moi concernant la prochaine séance de mardi. Nous attendons encore de voir comment les choses vont évoluer. Mais je reste ouverte au dialogue.

■ **Vous dites gérer une grande partie de l'organisation de l'Assemblée nationale. Quel est concrètement votre rôle en tant que Chief Whip ?**

Le rôle du Chief Whip est important dans le fonctionnement quotidien du Parlement. Il faut organiser, coordonner et faire en sorte que les travaux puissent avancer dans de bonnes conditions. Cela nécessite beaucoup de communication avec les différents députés, y compris ceux de l'opposition. Je considère que nous devons toujours privilégier le dialogue. Nous sommes là pour défendre les citoyens et faire



« Le système de protection doit être examiné »

avancer les dossiers qui les concernent.

■ **Le décès du petit Adriano a suscité une vive émotion dans le pays. Comment avez-vous personnellement vécu ce drame ?**

Le décès du petit Adriano m'a profondément bouleversée. Comme beaucoup de personnes dans le pays, j'ai été déchirée par ce qui s'est passé. C'est une situation extrêmement difficile. Dans des moments pareils, il faut avant tout penser à l'enfant et éviter les commentaires qui peuvent donner l'impression de faire porter toute la responsabilité sur la mère.

→
■ Certains estiment pourtant que la mère doit également répondre de ses responsabilités. Que leur répondez-vous ?

Je respecte les positions de mes collègues et je comprends que chacun puisse avoir son opinion. Mais il faut être extrêmement prudent. Dans une situation aussi tragique, dire directement que la responsabilité revient à la mère n'est pas la bonne approche. Il faut regarder l'ensemble du système ainsi que les responsabilités de toutes les personnes et institutions concernées.

■ Vous estimez donc qu'il faut davantage interroger le fonctionnement du système de protection ?

Absolument. Nous savons qu'il existait des mesures de protection et que, malgré cela, certaines choses se sont produites. Il y a des personnes qui ont des responsabilités. Lorsqu'une femme retire une mesure de protection, par exemple, cela ne signifie pas nécessairement que toutes les démarches doivent s'arrêter et que les contacts doivent être complètement coupés.

■ Que faudrait-il faire dans de telles situations ?

Les autorités doivent assurer un suivi beaucoup plus étroit. Lorsqu'une situation est identifiée comme étant à risque, il faut pouvoir revenir régulièrement sur le dossier, réévaluer les circonstances et vérifier si la situation de l'enfant et de la famille a réellement évolué. Les au-

« Certains me donnaient déjà perdante avant même les dernières élections »

torités doivent relire certains dossiers et renforcer les mécanismes de suivi. Ce sont des situations dans lesquelles il faut être extrêmement vigilant.

■ Votre position est-elle aussi un appel à revoir les procédures existantes ?

Oui. Il faut tirer les leçons de ce qui s'est passé. Je ne veux pas entrer dans une logique où nous cherchons simplement une personne à blâmer. Il faut comprendre ce qui n'a pas fonctionné et voir comment éviter qu'une telle tragédie puisse se reproduire. Lorsqu'un enfant est vulnérable, le système doit être capable de rester vigilant, même lorsque certaines circonstances changent.

■ Vous entamez votre troisième mandat à Belle-Rose-Quatre-Bornes, un résultat particulièrement marquant, alors que



certaines doutaient même de votre candidature ?

J'ai obtenu 29 398 voix, ce qui représente un nombre de voix historique pour une femme depuis l'Indépendance. Je suis profondément reconnaissante envers toutes les personnes qui m'ont accordé leur confiance. Pourtant, avant les dernières élections, certains disaient que mon siège était perdu d'avance. Il y a même eu beaucoup de choses faites pour que je n'obtienne pas de ticket. Mais je suis toujours là. Pour ma part, je reste au service de la population et

concentrée sur mes responsabilités. Je continuerai à faire mon travail du mieux que je peux et à être présente auprès des personnes que je représente.

■ Comment abordez-vous la rentrée parlementaire ?

Nous sommes prêts et déterminés. Nous n'avons pas peur de poser des questions et nous exercerons pleinement notre rôle de députés. Le Parlement doit permettre de soulever les préoccupations de la population et d'obtenir des réponses.

Sécurité routière : saisie des véhicules et retrait du permis, le projet de loi présenté mardi

Un nouveau tour de vis se prépare sur les routes. Le gouvernement entend renforcer les sanctions contre les comportements susceptibles de mettre en danger les automobilistes, motocyclistes, cyclistes et piétons. Le Road Traffic (Amendment) Bill 2026, qui sera présenté mardi à l'Assemblée nationale par le ministre Osman Mahomed, introduit plusieurs changements importants dans la législation routière.

L'une des mesures les plus fortes concerne la conduite sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de substances intoxicantes. Le nouveau dispositif prévoit notamment la possibilité de saisir le véhicule concerné et de retirer le permis de conduire. L'objectif est de renforcer les moyens d'action des autorités face aux conducteurs qui prennent le volant alors que leurs ca-

pacités sont altérées.

Le phénomène de « road rage » fait également son entrée dans le dispositif législatif. Le projet de loi prévoit la création d'une infraction spécifique afin de sanctionner les comportements agressifs et dangereux sur la route. Altercations entre automobilistes, comportements intimidants ou autres actes susceptibles de compromettre la sécurité routière pourront ainsi être traités dans un cadre légal spécifique.

Le texte s'intéresse également aux situations dans lesquelles un conducteur provoque la mort d'une personne alors qu'il ne possède pas de permis de conduire valide. Une nouvelle infraction sera ainsi créée pour les personnes impliquées dans un accident mortel alors qu'elles conduisent sans permis, sans permis provisoire ou sans permis

international valide.

Autre cible : les courses automobiles illégales sur la voie publique. Le « road racing », régulièrement associé à des comportements à haut risque, fera l'objet de dispositions renforcées. Le projet de loi prévoit également un durcissement des dispositions relatives aux accidents mortels. Sont notamment concernés les décès provoqués par une conduite dangereuse ou imprudente lorsque le conducteur se trouve sous l'influence de l'alcool, de drogues ou d'autres substances intoxicantes.

Le permis de conduire passe aussi au numérique

À côté du volet répressif, le gouvernement veut moderniser certaines

procédures. Le projet de loi ouvre ainsi la voie à l'introduction d'un permis de conduire numérique. Les automobilistes pourront également bénéficier d'un autre changement : certaines amendes émises sous forme de Fixed Penalty Notices pourront être réglées en ligne. Cette facilité ne s'appliquera cependant pas aux infractions relevant du système du Permis à Points.

Les nuisances sonores figurent aussi parmi les préoccupations du gouvernement. Le texte prévoit des dispositions visant les émissions sonores excessives provenant des véhicules, notamment celles liées aux pots d'échappement. Avec ce projet de loi, l'exécutif entend donc intervenir simultanément sur les comportements les plus dangereux et sur certaines pratiques devenues sources de préoccupations sur les routes.

Le gouvernement traque les activités privées non déclarées

Deuxième emploi, prestations rémunérées, direction d'une société ou activités commerciales : les fonctionnaires sont rappelés à l'ordre. Une nouvelle circulaire exige le respect strict des autorisations préalables et remet au premier plan la question des conflits d'intérêts. Ceux qui passent outre s'exposent à des sanctions disciplinaires.

Le ton se durcit dans la fonction publique. Face à des cas récents où les procédures encadrant les activités professionnelles extérieures n'auraient pas été respectées, les autorités rappellent aux fonctionnaires qu'ils ne peuvent exercer librement une activité privée rémunérée parallèlement à leur emploi public. Une circulaire signée par le Secretary for Public Service, Devendre Gopaul, et adressée aux chefs des ministères et départements, demande que les dispositions du Human Resource Management Manual et du Code of Ethics for Public Officers soient rappelées à l'ensemble des agents.

La démarche ne concerne pas uniquement les ministères. Les responsables sont également invités à porter ces règles à la connaissance des organismes parapublics, collectivités locales et autres institutions statutaires placées sous leur responsabilité.

L'objectif affiché est de garantir une application plus rigoureuse des principes d'intégrité et d'impartialité dans l'ensemble du secteur public.

Pas d'activité rémunérée sans feu vert

Le principe est clair : un fonctionnaire ne peut effectuer un travail privé contre rémunération, exercer une activité professionnelle indépendante ou occuper un emploi extérieur sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de son Responsible Officer.

L'autorisation doit donc intervenir avant le début de l'activité. Il ne s'agit pas d'exercer d'abord une activité parallèle puis de tenter de régulariser la situation par la suite.

Les exigences sont encore plus strictes lorsque l'activité extérieure touche au commerce ou à la gestion d'une entreprise.

Dans ce cas, l'autorisation du Secretary to Cabinet and Head of the Civil Service doit également être obtenue. Ce mécanisme doit permettre à l'administration de déterminer en amont si l'activité envisagée est compatible avec les responsabilités du fonctionnaire et si elle risque de créer un conflit avec ses fonctions officielles.

Du deuxième emploi à la direction d'une société

La notion d'outside employment est particulièrement large. Elle ne se limite pas au cas classique d'un fonctionnaire occupant un deuxième emploi après ses heures de travail.

Elle peut notamment englober un emploi rémunéré à temps partiel, des prestations effectuées sur une base contractuelle, des fonctions d'administrateur d'une compagnie, ainsi que la détention ou la gestion active d'une entreprise.

Un fonctionnaire ne peut donc considérer qu'une activité échappe automatiquement aux règles au seul motif qu'elle n'est pas présentée comme un « deuxième emploi ».

Dès lors qu'une activité professionnelle ou commerciale est exercée parallèlement aux fonctions publiques et qu'elle génère une rémunération ou un intérêt privé, la question de son autorisation peut se poser.

Les conflits d'intérêts dans le viseur

Derrière ce rappel administratif se trouve surtout une préoccupation : le conflit d'intérêts. Une activité extérieure peut devenir problématique lorsqu'elle interfère avec les responsabilités officielles d'un fonctionnaire ou lorsqu'elle crée l'impression que ses décisions pourraient être influencées par des intérêts personnels. La distinction entre conflit d'intérêts réel et apparent est importante. L'absence d'intervention directe d'un fonctionnaire au profit de son activité privée ne suffit pas nécessairement à écarter toute interrogation. La perception d'un possible conflit peut elle aussi porter atteinte à la confiance placée dans l'administration.

La question devient particulièrement sensible lorsqu'un agent dispose, dans l'exercice de ses fonctions, d'informations confidentielles ou privilégiées, participe à des procédures administratives ou intervient dans des décisions



concernant des entreprises ou certains secteurs économiques. Une activité privée exercée parallèlement dans le même domaine pourrait alors soulever des interrogations sur son impartialité et sur une éventuelle utilisation d'informations obtenues dans le cadre professionnel.

Intérêt public contre intérêt privé

L'enjeu dépasse donc la simple formalité administrative. Il touche aux principes fondamentaux d'intégrité, d'impartialité et de confiance dans le service public.

Les procédures d'autorisation permettent précisément à l'administration d'examiner une situation avant qu'elle ne devienne problématique. Les responsables des ministères et départements sont ainsi appelés à sensibiliser leurs staffs et à leur rappeler qu'ils doivent suivre les procédures établies avant d'entreprendre toute activité professionnelle extérieure concernée par ces règles. Et l'avertissement est explicite : le non-respect des procédures peut entraîner des mesures disciplinaires.

Des sanctions en cas de manquement

Cette référence aux sanctions donne une portée particulière à la circulaire. Les autorités ne présentent pas l'absence d'autorisation comme une simple

irrégularité administrative. Un fonctionnaire qui entreprend une activité privée sans respecter les procédures requises peut s'exposer à des conséquences sur le plan disciplinaire.

Le rappel intervient alors que, selon la circulaire, plusieurs cas récents auraient montré que les procédures établies n'étaient pas toujours respectées. L'administration veut ainsi remettre les règles au centre des responsabilités individuelles de chaque agent.

Le rappel étendu au secteur parapublic. La démarche ne s'arrête pas aux fonctionnaires employés directement dans les ministères et départements. Les responsables concernés sont également invités à transmettre le contenu de la circulaire aux dirigeants des organismes parapublics, collectivités locales et institutions statutaires relevant de leurs ministères.

Le signal envoyé est donc large : l'exercice d'une fonction publique ne donne pas carte blanche pour développer parallèlement des activités professionnelles ou commerciales.

Il ne s'agit pas d'une interdiction absolue de toute activité extérieure. C'est son exercice sans les autorisations requises, ou dans des circonstances susceptibles de créer un conflit d'intérêts, qui pose problème. Le rappel est désormais sans équivoque : les conséquences pourraient ne plus être seulement administratives, mais disciplinaires.

DIMANCHE 30 AOÛT AU 05 SEPTEMBRE 2026

Droque : après le « chimique », le cannabis adultéré fait craindre un nouveau fléau

● Sam Lauthan s'apprête à rendre public un rapport accablant

Le « chimique » pourrait-il désormais se cacher là où certains consommateurs pensent justement l'éviter ? À Maurice, plusieurs témoignages font état de cannabis qui aurait été modifié afin d'en renforcer artificiellement les effets. Sam Lauthan affirme documenter le phénomène depuis plusieurs années, tandis que le Dr Sameer Edun évoque des observations préoccupantes chez certains patients. Une nouvelle réalité inquiétante pourrait ainsi se dessiner sur le marché clandestin. Enquête, témoignages et zones d'ombre : c'est notre dossier de la semaine.

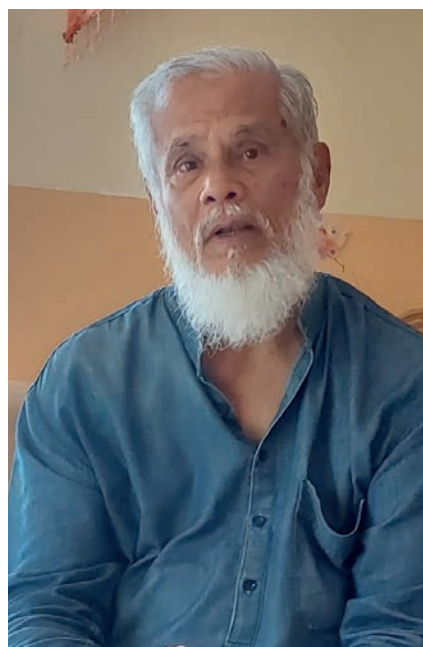
Pendant des années, une frontière semblait clairement établie dans l'esprit des consommateurs mauriciens : d'un côté le cannabis, ou « *gandia* », produit issu d'une plante ; de l'autre, le « *chimique* », terme générique désignant différentes drogues de synthèse, notamment les cannabinoïdes synthétiques. Cette frontière pourrait aujourd'hui devenir beaucoup plus difficile à tracer.

Une enquête menée auprès de plusieurs personnes familières du milieu de la drogue fait apparaître une pratique qui se serait progressivement installée sur le marché clandestin : certains cannabis de mauvaise qualité seraient modifiés avant d'être proposés aux consommateurs. Des substances étrangères pourraient être ajoutées à la matière végétale afin d'en augmenter les effets et de donner l'impression d'un produit beaucoup plus puissant.

À ce stade, aucune donnée publique ne permet toutefois d'établir quelle proportion du cannabis en circulation serait concernée. Les témoignages recueillis soulèvent donc une alerte qui doit encore être confrontée à des analyses scientifiques. Mais si le phénomène venait à être confirmé à une échelle significative, il ajouterait une nouvelle dimension à la problématique des drogues synthétiques dans le pays.



Sam Lauthan : « Des rubbish products extrêmement dangereux »



L'ancien ministre et travailleur social Sam Lauthan, engagé depuis de nombreuses années dans la lutte contre la drogue, affirme que les premiers signaux remontent à 2018. Selon lui, la composition d'une partie du cannabis vendu sur le marché clandestin aurait considérablement évolué. Il affirme que certains produits contiendraient ce qu'il qualifie de « *rubbish products extrêmement dangereux* ».

Il évoque notamment l'utilisation possible de différentes substances disponibles dans le commerce pour traiter

ou modifier la matière végétale. Pour lui, le marché du cannabis n'est donc plus nécessairement celui que certains consommateurs imaginent lorsqu'ils pensent acheter exclusivement une plante naturelle.

Sam Lauthan affirme avoir consacré d'importantes recherches à cette problématique et annonce la publication, dans les prochaines semaines, d'un document consacré au cannabis et à l'évolution des drogues synthétiques à Maurice. Ce dossier devrait, selon lui, apporter davantage d'éléments sur les transformations observées ces dernières années.

L'ancien ministre insiste toutefois sur un point : son alerte sur l'adultération du cannabis ne constitue nullement une défense de sa consommation. Il demeure fermement opposé à son utilisation chez les jeunes. Pour lui, la question est différente : il faut désormais déterminer scientifiquement ce que contiennent réellement certains produits vendus sous l'appellation de cannabis.

Transformer une herbe médiocre pour la vendre plus cher

Sur le terrain, les témoignages recueillis font apparaître une motivation principalement économique. Le cannabis demeure fortement demandé, alors que son approvisionnement reste soumis à



une pression constante. Les opérations policières, les saisies, les difficultés de production clandestine et les risques liés au trafic contribuent à maintenir des prix élevés.

Dans ce contexte, chaque quantité disponible représente une valeur importante.

Selon plusieurs sources, certains trafiquants chercheraient donc à tirer davantage de profit d'un cannabis jugé trop faible, trop sec, insuffisamment mature ou peu puissant.

Au lieu de vendre ce produit à un prix inférieur, il pourrait être modifié afin d'intensifier artificiellement ses effets. Une herbe de qualité médiocre pourrait ainsi être présentée comme un cannabis particulièrement puissant.

Pour le trafiquant, la logique est commerciale. Pour le consommateur, en revanche, le risque est considérable puisqu'aucune modification n'est évidemment indiquée au moment de l'achat. Et dans un marché entièrement clandestin, il n'existe aucun moyen simple de vérifier les affirmations du vendeur.

DIMANCHE 30 AOÛT AU 05 SEPTEMBRE 2026

Le piège pour ceux qui veulent éviter le « chimique »

C'est probablement le paradoxe le plus préoccupant de cette affaire. Une partie des consommateurs de cannabis refuse catégoriquement les drogues synthétiques. Dans leur perception, le « *gandia* » reste un produit végétal tandis que le « *chimique* » représente un univers totalement différent, associé aux molécules de synthèse et à des effets considérés comme beaucoup plus imprévisibles.

Cette distinction influence également les prix.

Selon les informations recueillies sur le terrain, un « *pouliah* » de cannabis peut être vendu entre Rs 300 et Rs 500. Un gramme présenté comme étant de qualité supérieure peut, lui, atteindre plusieurs milliers de roupies. À l'inverse, certaines doses de drogues synthétiques peuvent être disponibles autour de Rs 100. Certains consommateurs acceptent donc volontairement de payer beaucoup plus cher parce qu'ils pensent acheter du cannabis naturel et ainsi rester à distance du « *chimique* ». Mais si le produit vendu a été imprégné d'un cannabinoïde synthétique ou modifié avec une autre substance, cette distinction s'effondre.

À l'œil nu, pratiquement impossible de savoir



Le danger est accentué par la difficulté d'identifier un produit adulteré. Une matière végétale traitée peut continuer à ressembler à du cannabis. Son apparence extérieure ne permet pas nécessairement de déterminer ce qui a pu lui être ajouté.

Des consommateurs expérimentés peuvent parfois remarquer une odeur inhabituelle, une texture différente ou surtout des effets qui ne correspondent pas à ceux qu'ils connaissent. Mais aucun de ces indices ne constitue une méthode fiable permettant de déterminer la composition d'un produit.

Pour les consommateurs plus jeunes ou moins expérimentés, le piège peut être encore plus difficile à identifier. Ils peuvent ainsi découvrir que quelque chose ne va pas uniquement après avoir consommé le produit, lorsque les effets



deviennent anormalement puissants ou différents de ceux attendus. Le consommateur ne se trouve alors plus uniquement confronté aux risques associés au cannabis. Il peut être exposé à une substance dont il ignore la nature, la concentration et les effets.

Le Dr Sameer Edun tire également la sonnette d'alarme



Un autre témoignage vient renforcer les interrogations. En mai 2026, le Dr Sameer Edun, médecin exerçant à Triplet, avait publiquement évoqué plusieurs cas qui l'avaient interpellé. Selon le médecin, certains patients affirmant consommer exclusivement du cannabis avaient présenté, lors de tests de dépistage, des traces d'autres substances. Il avait alors évoqué la présence de « *various other chemical ingredients* ».

Joint dans le cadre de cette enquête, le Dr Edun maintient ses inquiétudes. Selon lui, le problème majeur réside dans le fait que certains consommateurs pourraient ne pas être conscients des substances auxquelles ils sont exposés. Il évoque, dans le contexte plus général du marché clandestin des drogues, différents psychotropes, pesticides, solvants et autres composés. Une précaution scientifique reste néanmoins indispensable : la présence d'une substance dans l'urine d'un patient ne permet pas d'établir automatiquement qu'elle provenait du cannabis consommé.

Pour confirmer formellement l'adulteration, il faudrait analyser directement le produit concerné en laboratoire.

Cette incertitude sur la composition représente justement l'un des principaux dangers sanitaires. Une personne

qui consomme du cannabis connaît généralement le type d'effets qu'elle recherche ou qu'elle pense pouvoir anticiper. L'ajout d'une autre substance bouleverse complètement cette équation. Selon la nature et la concentration du produit ajouté, les réactions peuvent être très différentes : forte anxiété, désorientation, perte de contrôle ou détresse psychologique.

Des effets impossibles à anticiper

Le risque de dépendance et d'autres complications peut également évoluer considérablement selon la molécule présente. Le problème est d'autant plus pervers que le consommateur peut ne pas comprendre l'origine de ces réactions. Convaincu d'avoir consommé uniquement du cannabis, il peut attribuer ses symptômes à la plante elle-même alors qu'une autre substance pourrait être impliquée.

La NADC : aucun contrôle possible sur un marché clandestin

Interrogé par notre rédaction, Amrish Buctowarsing, responsable de communication de la National Agency for Drug Control (NADC), rappelle une réalité fondamentale : le cannabis demeure une drogue prohibée. Il qualifie de « *malheureuse* » la situation des consommateurs susceptibles d'être exposés à des substances qu'ils n'avaient pas l'intention de prendre, tout en soulignant les risques inhérents à l'achat d'un produit sur un marché clandestin. Il n'y existe aucune certification, aucune traçabilité et aucune garantie sur la composition. La NADC estime toutefois que la réponse au problème de la drogue doit aller au-delà de cette seule question.

Pour Amrish Buctowarsing, il est désormais essentiel de comprendre les raisons qui poussent certaines personnes vers la consommation. L'environnement social, les difficultés économiques, la santé mentale ou encore la pauvreté peuvent constituer autant de facteurs à prendre en considération.

Plusieurs études seraient ainsi menées afin de mieux comprendre ces mécanismes et d'adapter les politiques publiques. Le temps où la prévention consistait simplement à dire que « *la drogue est mauvaise* » est dépassé, estime-t-il. Les consommateurs connaissent généralement les dangers. Il faut désormais comprendre pourquoi ils consomment malgré ces risques.

Le « chimique » a changé le marché de la drogue

L'apparition de cette nouvelle inquiétude doit également être replacée dans l'histoire récente des drogues synthétiques. Le « *chimique* » s'est imposé notamment en raison de son modèle économique. Des substances relativement peu coûteuses peuvent produire des effets extrêmement puissants et être commercialisées en très petites quantités.

À leurs débuts, certaines préparations auraient même été présentées comme une forme particulièrement forte de cannabis. Mais les comportements désorientés observés chez certains consommateurs, les intoxications et les complications sanitaires ont progressivement détérioré l'image du « *chimique* ». Une partie des consommateurs est alors revenue vers le cannabis, considéré comme plus traditionnel et surtout plus éloigné de cet univers synthétique. C'est précisément ce mouvement qui rend l'hypothèse d'un cannabis adulteré particulièrement préoccupante.

Des molécules qui changent constamment

Les données du National Drug Observatory démontrent la capacité d'évolution du marché synthétique. En 2024, les autorités ont recensé des cannabinoïdes synthétiques sous différentes formes : mélanges, produits purs, liquides ou supports imprégnés. Au fil des années, plusieurs molécules ont été identifiées. Il n'existe donc pas un seul « *chimique* ». Les molécules changent, les compositions évoluent et les trafiquants adaptent leurs produits. Certaines formes de cannabinoïdes synthétiques utilisent justement une matière végétale comme support. Celle-ci peut être imprégnée d'une substance active tout en conservant extérieurement l'apparence d'une simple matière végétale.

Les témoignages recueillis sont suffisamment sérieux pour soulever la question, mais ils ne permettent pas encore d'en déterminer l'ampleur. Pour savoir si le cannabis adulteré constitue un phénomène marginal ou une nouvelle tendance du marché, les autorités disposent d'un outil essentiel : l'analyse scientifique des saisies.

DIMANCHE 30 AOÛT AU 05 SEPTEMBRE 2026

Mauritius Post : 550 000 lettres au cœur d'une controverse entre un ancien cadre et la direction

Manque d'effectifs, départs de cadres, courrier en souffrance, fermetures de bureaux et tensions syndicales : un ancien haut responsable de la Mauritius Post Ltd dresse un tableau particulièrement sombre de la situation au sein de l'entreprise. La direction rejette toutefois l'idée d'une institution en crise. Son CEO, Anil Seeruttun, dénonce des « allégations infondées et sensationnalistes » et défend, au contraire, une compagnie engagée dans son redressement financier et sa modernisation.

La Mauritius Post Ltd traverse-t-elle une crise profonde ou une période de transformation rendue difficile par le manque de personnel et les mutations du secteur postal ? Deux versions diamétralement opposées s'affrontent désormais. D'un côté, un ancien haut cadre ayant récemment quitté l'entreprise affirme que les dysfonctionnements se multiplient.

Dans un enregistrement audio d'une vingtaine de minutes, il remet sévèrement en cause la gestion de la compagnie et soutient que son propre départ n'aurait pas été totalement volontaire. « *Tone ressi écarte moi depi sa poste la* », affirme-t-il, avant de s'en prendre aux compétences de certains responsables. « *Zot pena l'expérience dans la poste. Zot pa pe kapav manage correctement* », dit-il, allant jusqu'à évoquer une situation de crise dans plusieurs bureaux.

Le chiffre qui fait polémique

L'accusation la plus spectaculaire concerne l'accumulation de courrier. Selon l'ancien cadre, quelque 550 000 lettres provenant notamment d'une banque commerciale auraient, à un moment donné, été en attente de traitement et de distribution au centre de tri de Port-Louis.

« *Ena 550 000 lettres pe dormi dans la poste* », affirme-t-il. Il évoque également une valeur d'environ Rs 11 millions liée à ces envois et estime que certains courriers risquaient d'être distribués



avec plusieurs semaines de retard. Ces chiffres, qui n'ont pu être vérifiés de manière indépendante, sont cependant contestés dans leur interprétation par la direction.

Contacté, le CEO Anil Seeruttun reconnaît qu'un volume important de courrier a effectivement été en attente, mais réfute l'idée d'un dysfonctionnement structurel. Il explique cette situation par un pic saisonnier, particulièrement durant la période de juin, lorsque banques et autres institutions expédient simultanément d'importantes quantités de courrier.

Selon lui, le retard a depuis été résorbé grâce notamment à l'octroi d'heures supplémentaires. Le CEO affirme également vouloir discuter avec les institutions concernées afin de mettre en place une meilleure planification des gros volumes de courrier et éviter qu'une situation similaire ne se reproduise.

Effectifs insuffisants et surcharge de travail

L'ancien cadre pointe également du doigt le manque de personnel. À Va-coas, par exemple, quatre comptoirs seraient disponibles alors qu'un seul agent serait parfois affecté au guichet. Il évoque aussi des ruptures ponctuelles de timbres. Plusieurs catégories de personnel seraient concernées par les départs : cadres, chauffeurs, facteurs, Postal Officers, Digital Service Postal Assistants et employés des finances. L'ancien responsable cite notamment les fonctions d'Accountant, HR Manager, Operation Manager et Area Manager.

Sur le terrain, cette réduction des effectifs aurait pour conséquence d'alourdir considérablement la charge des em-

ployés restants, certains devant, selon les témoignages recueillis, assumer les responsabilités normalement confiées à plusieurs personnes.

Anil Seeruttun reconnaît l'existence d'un manque d'effectifs, mais rejette qu'il découlerait d'une politique délibérée de réduction du personnel. Selon lui, la Mauritius Post évolue dans un marché du travail devenu particulièrement difficile et peine à attirer des candidats vers certains métiers postaux. Quant aux cadres ayant quitté l'entreprise, il soutient qu'ils l'ont fait pour des raisons personnelles.

« Des allégations infondées »

Le CEO va plus loin dans sa réponse. Selon lui, les déclarations de l'ancien cadre relèveraient davantage d'un règlement de comptes que d'une analyse objective de la situation. Anil Seeruttun affirme que l'intéressé aurait démissionné pour des motifs personnels et serait aujourd'hui animé par une frustration liée à son départ. Il l'accuse également d'avoir proféré des menaces et d'avoir harcelé certains responsables de l'entreprise, avec, selon lui, des propos à caractère raciste. Il qualifie ainsi les accusations formulées contre sa gestion d'« *infondées et sensationnalistes* ».

Syndicats, promotions et régularisation

Cette confrontation intervient néanmoins dans un contexte social tendu. Les syndicats ont récemment saisi le ministère du Travail de plusieurs dossiers, notamment celui d'une centaine de Digital Service Postal Assistants et Assistant Postmen qui attendraient toujours leur

régularisation après deux années de service.

Les représentants des travailleurs réclament également une accélération des promotions et dénoncent les conséquences que certains retards auraient pu avoir sur la carrière et les droits à pension d'employés partis à la retraite. Le dossier des congés figure également parmi leurs revendications.

Les syndicats soutiennent que les salariés devraient bénéficier de 35 jours de congé annuel, alors que 15 jours seulement seraient actuellement accordés, et réclament les 20 jours restants. À cela s'ajoute la fermeture de plusieurs bureaux, notamment à Trianon, Cascavelle, Riche-Terre et Britannia, sur fond de contraintes financières.

La direction revendique un redressement financier

Face à ce tableau, Anil Seeruttun oppose les résultats du plan de restructuration engagé par la compagnie. Il rappelle que Mauritius Post traînait une dette bancaire et des passifs représentant plusieurs centaines de millions de roupies et affirme qu'une réduction considérable de cette dette historique a permis d'assainir les finances.

Pour l'exercice financier 2026, il avance que Rs 109 millions sont entrées dans les caisses grâce notamment à de nouvelles activités liées aux colis et à des collaborations internationales, dont Amazon, SkyNet et d'autres partenaires. La direction mise désormais sur la diversification des revenus, la digitalisation, le renforcement de la cyber-résilience et le développement de nouveaux services, notamment dans le domaine de l'assurance au comptoir.

DIMANCHE 30 AOÛT AU 05 SEPTEMBRE 2026

Pension: SAP Estimate permet à chacun d'anticiper sa retraite

Les futurs retraités disposent désormais d'un nouvel outil pour mieux anticiper leurs revenus à la retraite. Le State Age Pension (SAP) Estimate Application a été officiellement lancé vendredi lors d'une conférence de presse au New Treasury Building, à Port-Louis.

Cette application a été développée dans le cadre de la réforme des pensions annoncée dans le Budget 2026-2027 et prévue par la Finance Act. Elle permettra aux citoyens d'obtenir une estimation de leurs futures prestations de retraite et de mieux se préparer au changement de système.

La SAP remplacera la Basic Retirement Pension dès 2027

Le ministre de l'Intégration sociale, Ashok Subron, a rappelé que la State Age Pension remplacera la Basic Retirement Pension à partir du 1er janvier 2027.

Le nouveau système offrira trois possibilités aux citoyens :

- à partir de 60 ans : possibilité de bénéficier d'une SAP anticipée ;
- à 65 ans : SAP à l'âge prescrit de la retraite ;
- de 65 à 70 ans : possibilité de choisir une SAP différée.

Le ministre a également précisé que les personnes qui bénéficient actuellement d'une pension de vieillesse continueront à percevoir leur pension.

Autre changement majeur : le means testing est supprimé. La nouvelle SAP sera universelle pour les citoyens âgés de 60 ans et plus, l'âge constituant le seul critère d'éligibilité.



Ashok Subron a également dénoncé ce qu'il considère comme une campagne reposant sur des informations erronées. Il a souligné que les pensions ne seront pas basées sur les revenus des personnes. Le principe de Means Testing ne fait plus partie du nouveau système, affirme-t-il. Tout le monde ayant atteint l'âge requis pourra ainsi bénéficier d'une pension.

Une hausse projetée de 3,5 % par an

Lors d'une démonstration de l'application, le Junior Minister Kugan Parapen a expliqué que la SAP devrait connaître une augmentation annuelle projetée de 3,5 %.

Cette progression tiendra compte du coût de la vie de l'année précédente et sera basée sur l'objectif d'inflation à moyen terme de la Bank of Mauritius. La pension comportera également des augmentations liées à l'âge :

- À 75 ans : + Rs 1 500 par mois

SAP Estimate
Find out how your State Age Pension (SAP) will evolve over the years

63	2030	Rs 604	Rs 17,850
64	2031	Rs 1,228	Rs 18,474
65	2032	Rs 2,875	Rs 20,121
66	2033	Rs 3,544	Rs 20,790
67	2034	Rs 4,237	Rs 21,483
68	2035	Rs 4,954	Rs 22,200
69	2036	Rs 5,696	Rs 22,942
70	2037	Rs 6,464	Rs 23,710
71	2038	Rs 7,259	Rs 24,505
72	2039	Rs 8,081	Rs 25,327

- À 90 ans : + Rs 7 995 par mois
- À 100 ans : + Rs 5 185 par mois

La SAP actuelle est de Rs 15 555. Elle sera révisée chaque année au mois de janvier, selon un taux qui sera prescrit, en tenant compte de l'évolution du coût de la vie ainsi que des augmentations liées à l'âge.

Calculer sa pension depuis son smartphone

Le ministre des TIC0ub, Avinash Ramtohl, a souligné l'importance de la technologie pour rendre les services publics plus accessibles.

L'application permettra aux citoyens de vérifier et gérer directement leurs prestations de retraite depuis leur smartphone, à travers l'application Korek, ou via le site du ministère de l'Intégration sociale, de la Sécurité sociale et de la Solidarité nationale.

Il souligne que le gouvernement

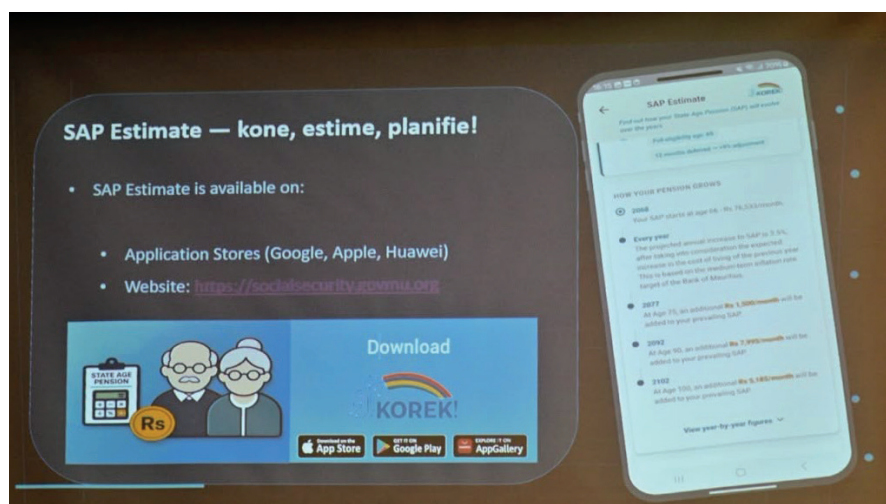
présente le SAP Estimate comme un outil destiné à réduire l'incertitude entourant la réforme et à permettre aux citoyens de mieux planifier leur retraite.

Travailler tout en touchant la SAP

Autre disposition importante : les bénéficiaires pourront continuer à travailler tout en percevant leur SAP.

À partir du 1er janvier 2027, chaque citoyen pourra donc choisir le moment où il souhaite commencer à percevoir sa pension, entre 60 et 70 ans, selon les modalités prévues par le nouveau système.

La réforme repose, selon Ashok Subron, sur trois piliers : une State Age Pension universelle, une pension contributive pour les Mauriciens actifs à travers la relance du National Pension Fund 2.0, ainsi qu'un lump sum approprié au moment de la retraite.



Women Prison et Richelieu: l'œil électronique ne laissera presque plus aucun angle mort

Un vaste dispositif de surveillance se prépare derrière les murs de deux établissements pénitentiaires. Caméras nouvelle génération, contrôle permanent, images conservées pendant plusieurs mois et systèmes de secours : le Mauritius Prison Service s'apprête à franchir un nouveau cap technologique. L'ampleur du projet, elle, se révèle dans les chiffres.



La surveillance des établissements pénitentiaires franchit un nouveau cap. Le Mauritius Prison Service prévoit le déploiement de près de 190 caméras IP à la Women Prison et à la Richelieu Open Prison afin d'améliorer la couverture des zones sensibles, de moderniser les équipements existants et d'accroître considérablement les capacités de surveillance et d'enregistrement.

À la Women Prison, 127 caméras sont prévues, contre environ 63 à Richelieu. Selon les besoins, les nouveaux équipements pourront compléter les installations existantes ou remplacer certaines caméras CCTV actuellement en service. Mais le projet va bien au-delà d'un simple renouvellement des caméras. Il prévoit la mise en place d'une véritable architecture de vidéo-surveillance IP comprenant contrôle centralisé, enregistrement permanent, stockage de longue durée et possibilités d'extension.

Une surveillance 24 heures sur 24

À Richelieu, le futur système devra fonctionner 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, y compris dans des conditions de faible luminosité ou par mauvais temps. L'objectif est d'assurer une surveillance continue de l'établissement, aussi bien en temps réel qu'à travers les images enregistrées. À la Women Prison, le dispositif devra au minimum couvrir l'ensemble des zones actuellement surveillées, avec la possibilité d'élargir cette couverture. Les accès principaux, les cours, les blocs, les zones considérées à risque ainsi que les secteurs nécessitant une attention particulière seront notamment concernés.

Les caméras devront offrir une résolution minimale de quatre mégapixels. Plusieurs types d'équipements sont prévus : caméras fixes de type bullet, modèles hémisphériques et caméras PTZ permettant des mouvements panoramiques et verticaux ainsi que des zooms. Cette combinaison permettra aux opérateurs de suivre les mouvements dans les différentes zones et de cibler à distance un secteur précis lorsqu'une situation l'exige.

Trois niveaux de contrôle à Richelieu

À la Richelieu Open Prison, l'architecture prévue repose sur trois espaces distincts : une Control Room, une Sub Control Room et une Redundant Backup Room. La salle de contrôle principale constituera le centre névralgique du système. Les utilisateurs autorisés pourront y visualiser les images et contrôler les différentes caméras. La salle secondaire permettra d'assurer la continuité des opérations, tandis que l'espace de sauvegarde servira à renforcer la résilience du dispositif en cas de problème technique.



À la Women Prison, les postes de surveillance devront également être distincts du serveur chargé de l'enregistrement. Cette séparation entre stockage et visualisation vise à assurer une exploitation plus efficace et plus sécurisée du réseau. Le système devra par ailleurs être évolutif afin de pouvoir accueillir ultérieurement de nouvelles caméras, de nouvelles fonctionnalités, voire une extension à d'autres sites.

Au moins 90 jours d'images conservées

Le stockage constitue l'un des éléments majeurs du projet. Les images provenant de l'ensemble des caméras devront être enregistrées sur des Network Video Recording Servers (NVR) capables de conserver les données pendant une période minimale de 90 jours. Le dispositif devra également prévoir un mécanisme de sauvegarde automatique permettant de préserver certaines données au-delà de cette période.

Cette capacité transforme la fonction même de la vidéosurveillance. Il ne s'agit plus seulement d'observer ce qui

se passe en direct : les autorités pourront également revenir sur des événements antérieurs afin de reconstituer les circonstances d'un incident lorsque cela s'avère nécessaire.

Trois heures pour rétablir le système

Les exigences imposées au prestataire sont également strictes. À la Women Prison, en cas de panne ou d'interruption, le délai de rétablissement est fixé à trois heures à compter du signalement. Si une réparation nécessite davantage de temps, le contractant devra fournir une unité temporaire afin d'éviter qu'une caméra hors service ne laisse une zone sans surveillance.

Des pénalités sont également prévues lorsque la durée d'indisponibilité dépasse les limites contractuelles. Leur montant sera notamment calculé en fonction du coût mensuel de location, de la durée de l'interruption et du nombre de caméras concernées.

À Richelieu, le prestataire devra assurer l'installation, les tests, la maintenance ainsi que la sécurisation de l'ensemble des équipements. Le contrat de location et de maintenance est prévu pour une période initiale de cinq ans, avec une possibilité de prolongation temporaire selon les conditions prévues.

La sécurisation ne concernera pas uniquement les caméras. Le câblage devra être protégé contre les manipulations, les dégradations et les rongeurs. Selon les zones, les installations pourront emprunter des conduits souterrains ou aériens conçus dans des matériaux suffisamment résistants. La fibre optique utilisée devra également respecter les spécifications techniques imposées par le projet.



Reward Money : l'heure des comptes devant la justice a sonné

Après plus d'un an d'enquête, l'affaire du « *Reward Money* » s'apprête à entrer dans une phase décisive. À partir du 9 septembre, plusieurs hauts gradés et anciens responsables de la Mauritius Police Force défileront devant la justice. Au cœur de ce dossier tentaculaire : des centaines de millions de roupies destinées aux informateurs, des sommes considérables ayant transité par des comptes personnels, des récompenses parfois sans commune mesure avec les barèmes indicatifs et de sérieuses failles dans les mécanismes de contrôle. Désormais, une question domine : qui devra répondre de quoi ?

Déclenchée le 29 avril 2025, l'enquête de la Financial Crimes Commission (FCC), baptisée opération DeepCode, avait provoqué une onde de choc au sein de la police. Elle s'est progressivement étendue à plusieurs unités et à des centaines de policiers. Plus de 395 personnes ont été interrogées, dont 92 sous avertissement, tandis qu'environ 318,1 MB de données ont été sécurisées et analysées. Si certains volets de l'enquête restent ouverts, plusieurs protagonistes ont désormais rendez-vous avec la justice.

Une facture qui explose

Les chiffres communiqués à l'Assemblée nationale donnent la mesure de l'explosion des dépenses liées aux informateurs. En 2020-2021, environ Rs 1,11 million avaient été versées. Le montant est passé à Rs 13,27 millions l'année suivante, avant de bondir à Rs 74,49 millions, puis à Rs 84,61 millions et enfin à Rs 56,01 millions en 2024-2025. À eux seuls, les exercices 2022-2023 à 2024-2025 représentent ainsi plus de Rs 215 millions versées aux informateurs. Mais c'est surtout la concentration des paiements en 2024 qui interpelle. En septembre, Rs 11,24 millions ont été déboursées. En octobre, le montant a atteint Rs 38,93 millions. Soit Rs 50,17 millions en seulement deux mois. Aucun paiement n'a ensuite été enregistré en novembre et décembre.



Des dépenses très au-dessus des budgets

Le rapport du Director of Audit pour l'exercice 2024-2025 apporte un éclairage supplémentaire. Pour 2022-2023, le budget initial consacré aux « *Medals, Prizes and Rewards* » était d'environ Rs 6,02 millions, alors que les dépenses ont atteint Rs 75,23 millions, soit un dépassement d'environ 1 150 %. En 2023-2024, Rs 85,50 millions ont été dépensées contre un budget de Rs 16,02 millions. En 2024-2025, les dépenses ont atteint Rs 57,46 millions, toujours pour une enveloppe initiale de Rs 16,02 millions. Un virement de Rs 41,5 millions a notamment dû être effectué pour couvrir ces dépenses.

Des failles signalées dès 2018

Les problèmes entourant le contrôle du Reward Money ne sont pourtant pas nouveaux. Dans son rapport 2024-2025, le National Audit Office rappelle qu'en 2018 déjà, il avait relevé l'absence de reçus confidentiels permettant de confirmer qu'un informateur avait effectivement reçu l'argent qui lui était destiné. En septembre 2025, l'Audit indiquait qu'il n'était toujours pas possible d'établir que toutes ses recommandations avaient été pleinement appliquées. Parmi les faiblesses relevées figurent notamment l'absence de certains rapports de l'Occurrence Book dans les dossiers de paiement, l'absence de rapports du Forensic Science Laboratory dans les pièces examinées, le manque de documents justifiant le calcul des

récompenses et l'insuffisance des vérifications par l'Internal Control Unit.

Rs 30 millions, Rs 33 millions : des récompenses hors normes

Une grille indicative établie en novembre 2021 prévoyait des récompenses pouvant atteindre Rs 4 millions, notamment en fonction de la valeur des drogues saisies. Or, plusieurs paiements examinés auraient largement dépassé ces références.

Le 29 février 2024, une somme de Rs 30 millions aurait ainsi été versée comme Reward Money dans un seul dossier. Le 4 octobre 2024, une récompense de Rs 33 millions aurait été accordée dans le cadre d'une saisie évaluée à environ Rs 332 millions, alors que le montant indicatif correspondant aurait été compris entre Rs 1 million et Rs 1,2 million. Autre cas : pour une saisie estimée à Rs 10,2 millions, le barème indicatif aurait prévu entre Rs 25 000 et Rs 30 000. Pourtant, Rs 3,5 millions auraient finalement été payées le 26 juillet 2024. Ces écarts, associés aux problèmes de traçabilité, constituent l'un des principaux points d'interrogation du dossier.

Lilram Deal : le premier dossier à franchir un cap

Le scandale avait pris une dimension publique avec l'arrestation, le 20 juin 2025, de l'ancien ACP Lilram Deal, qui avait notamment dirigé la Counter Terrorism Unit.



Les enquêteurs s'étaient initialement intéressés à un dépôt de Rs 4,587 millions, effectué le 28 juin 2022 sur un compte conjoint détenu par Deal et son épouse. Plusieurs transactions liées à ces fonds ont ensuite été examinées, dont un transfert de Rs 4,18 millions vers le compte personnel de Deal le 18 août 2022.

Le 11 août 2026, le dossier a franchi une nouvelle étape : le Directeur des poursuites publiques a engagé des poursuites formelles devant la Financial Crimes Division de la Cour suprême. Lilram Deal fait face à six accusations formelles, dont trois relatives à des transactions portant sur des biens représentant le produit allégué d'un crime. D'autres chefs concernent notamment des retraits totalisant Rs 125 000, la possession d'un Toyota RAV4 et un transfert de Rs 703 724,35 effectué le 17 janvier 2025 vers un compte conjoint. Son dossier est désormais distinct de l'enquête générale sur le Reward Money.

Dunraz Gangadin : Rs 160 millions dans le viseur

L'ACP Dunraz Gangadin, ancien responsable de l'Inquiry Team de la PHQ Special Striking Team, a été arrêté le 24 juillet 2025. La FCC s'est intéressée à environ Rs 160,4 millions ayant transité par son compte bancaire entre janvier 2023 et octobre 2024. Deux périodes sont visées : Rs 102,2 millions entre janvier 2023 et mars 2024 et Rs 58,192 millions entre juin et octobre 2024. Il répond de deux accusations provisoires de blanchiment d'argent.

Des audiences en septembre pour déterminer qui a fait quoi

Moniaruth et Seeboruth : une demande de Rs 3 millions sous la loupe

L'ASP Faraaz Moniaruth et le sergent Yeshdeo Seeboruth ont été arrêtés le 17 juillet 2025. Selon la FCC, Moniaruth aurait recommandé une demande de Rs 3 millions de Reward Money destinée à des informateurs, demande qui aurait ensuite été traitée par Seeboruth. Moniaruth répond provisoirement de l'accusation de « public official using his office for gratification ». Seeboruth est, lui, provisoirement poursuivi pour blanchiment d'argent. La FCC s'intéresse à Rs 19,3 millions ayant transité par son compte bancaire en septembre et octobre 2024.



Yusuf Hossen : plus de Rs 83 millions

Le sergent Yusuf Ali Hamuth Hossen, ancien membre de la PHQ Special Striking Team, fait face à deux accusations provisoires de blanchiment d'argent. Les montants concernés sont de Rs 65,89 millions, pour la période allant du 25 août 2022 au 5 février 2024, et de Rs 17,301 millions, entre le 5 avril et le 2 septembre 2024.

Au total, plus de Rs 83,19 millions sont concernés.

Ashik Jagai : des recommandations qui interrogent

L'ancien commandant de la PHQ Special Striking Team, le SP Ashik Jagai, fait face à trois accusations provisoires de «

public official using his office for gratification ».

La première concerne une recommandation de paiement de Rs 7 millions.

La deuxième porte sur une recommandation de Rs 65,89 millions, alors que la demande initiale aurait été de Rs 3,1885 millions. La troisième concerne Rs 17,301 millions, pour une somme initialement réclamée de Rs 292 300. Ashik Jagai a contesté avoir été responsable de ces demandes et a soutenu lors de son interrogatoire que la gestion administrative et financière relevait plutôt de l'ACP Dunraz Gangadin et du sergent Yusuf Hossen.

Anil Kumarsing Dip : la responsabilité au sommet

L'ancien commissaire de police Anil Kumarsing Dip est lui aussi concerné par le dossier. Deux accusations provisoires de « public official using his office for gratification » ont été retenues contre lui. Selon le dossier, il aurait approuvé des paiements de Reward Money concernant notamment la PHQ Special Striking Team, la Force Crime Intelligence Unit et la Special Supporting Unit Intelligence Cell.

Les montants visés sont de Rs 132,2695 millions et Rs 66,1197 millions. Son cas revêt une importance particulière : en sa qualité de commissaire de police, il se trouvait au sommet de la chaîne d'autorisation du système. Le rapport



de l'Audit rappelle que le mécanisme du Reward Money a fait l'objet de plusieurs amendements au Standing Order 122. Le dispositif permettant également l'octroi de récompenses à des policiers, introduit en décembre 2021 sous le Standing Order 122A, a finalement été révoqué le 2 septembre 2025.

Rajcoomar Seewoo : le volet de la Special Intelligence Cell

L'ASP Rajcoomar Seewoo, arrêté le 21 août 2025, constitue un autre volet du dossier.

La FCC avait initialement identifié environ Rs 34,75 millions versées sur son compte bancaire au titre du Reward Money entre septembre 2024 et août 2025. Les enquêteurs soupçonnaient que l'intégralité de ces fonds n'avait pas été remise aux informateurs concernés.

Des retraits de Rs 1 million effectués sur plusieurs jours en novembre 2024 avaient également attiré leur attention. L'accusation provisoire retenue contre lui porte toutefois sur un montant précis de Rs 4,465 millions. Son dossier est étroitement lié à l'ancienne Special Intelligence Cell, dont 54 dossiers de demandes de Reward Money ont été examinés par la FCC. Seewoo répond d'une accusation provisoire de blanchiment d'argent. Sa prochaine comparution : 4 novembre 2026.

La justice devra désormais déterminer les responsabilités de chacun et faire toute la lumière sur les rouages d'un système de Reward Money dont les dérives présumées auraient impliqué plusieurs niveaux de la hiérarchie policière.



DIMANCHE 30 AOÛT AU 05 SEPTEMBRE 2026

Naufrage du Sir Gaëtan : L'ancien Deputy Port Master jugé pour homicide involontaire

● Rs 370 millions réclamées à la MPA par les familles de trois victimes

Six ans après le naufrage du Sir Gaëtan, la tragédie revient au premier plan judiciaire. Les 9 et 24 septembre 2026, deux volets majeurs du dossier seront examinés devant les tribunaux. D'un côté, trois actions civiles totalisant Rs 370 millions contre la Mauritius Ports Authority (MPA). De l'autre, le procès pénal de l'ancien Deputy Port Master Kavidev Newoor, poursuivi pour homicide involontaire par imprudence. Au cœur de ces procédures : la mort de quatre hommes et une question qui, six ans plus tard, reste centrale : qui porte la responsabilité du drame ?

Le 31 août 2020, le remorqueur Sir Gaëtan, appartenant à la Mauritius Ports Authority, sombrait au large de Poudre-d'Or alors qu'il participait aux opérations menées dans le sillage du naufrage du MV Wakashio. Huit personnes se trouvaient à bord. Quatre ont survécu. Quatre autres ont perdu la vie : Jimmy Sylvain Addison, Lindsay Laval Plassan, Sujit Kumar Seewoo et le capitaine Moswadeck Bheenick. Le corps de ce dernier n'a jamais été retrouvé. Il a par la suite été officiellement déclaré décédé par la Cour suprême. Six ans après cette nuit tragique, les familles attendent toujours que toutes les responsabilités soient établies.

Rs 370 millions réclamées à la MPA

Le 9 septembre 2026, trois actions civiles seront appelées devant la Cour suprême contre la Mauritius Ports Authority. La famille du capitaine Moswadeck Bheenick, représentée par sa veuve et leurs deux enfants, réclame Rs 200 millions. Les héritiers de Sujit Kumar Seewoo réclament Rs 120 millions, tandis que la veuve et les deux enfants de Lindsay Laval Plassan demandent Rs 50 millions. Au total, les réclamations atteignent donc Rs 370 millions. Au-delà des sommes réclamées, ces procédures devront permettre à la justice d'examiner les éléments suscep-

tibles d'engager la responsabilité civile de la MPA dans les circonstances ayant conduit au drame.

Cette nuit du 31 août 2020

Le Sir Gaëtan avait été mobilisé dans le cadre des opérations entreprises après le naufrage du MV Wakashio. Le remorqueur participait notamment à une opération impliquant L'Ami Constant, une barge utilisée dans les travaux liés au nettoyage du site du Wakashio. Alors que l'opération se déroulait au large de la côte nord-est, le Sir Gaëtan est entré en collision avec la barge avant de sombrer. Le drame survenait quelques semaines seulement après le naufrage du Wakashio, alors que les autorités étaient engagées dans une vaste opération maritime d'urgence.

Une Court of Investigation, présidée par l'ancien juge Gérard Angoh, avait ensuite été instituée afin d'examiner les circonstances du naufrage, la collision, les pertes humaines et les dommages occasionnés. Son rapport a été remis au gouvernement en 2022, mais n'a pas été rendu public. Au fil des années, plusieurs interrogations ont également été soulevées concernant l'état du Sir Gaëtan, les conditions météorologiques et maritimes ainsi que la manière dont l'opération avait été préparée et organisée.



Kavidev Newoor : le volet pénal

Quinze jours après les audiences civiles, le dossier connaîtra un autre rendez-vous judiciaire important. Le 24 septembre 2026, le procès de l'ancien Deputy Port Master Kavidev Newoor se poursuivra devant la Cour intermédiaire. Il fait l'objet d'une accusation formelle d'homicide involontaire par imprudence. Le Directeur des poursuites publiques lui reproche d'avoir, par imprudence, causé la mort des quatre hommes décédés lors du naufrage. Kavidev Newoor, qui a plaidé non coupable, conteste toute responsabilité dans la tragédie.

Au cours du procès, son rôle dans l'opération du 31 août 2020 a été au

centre des débats. La défense a notamment soutenu qu'il était en « local leave » le jour du drame et qu'il n'avait donné aucune instruction concernant l'opération. La poursuite cherche, pour sa part, à établir si des actes ou omissions qui lui sont imputables peuvent constituer une imprudence ayant contribué au décès des quatre victimes. Les audiences ont également porté sur ses relations professionnelles avec certains membres de son équipe et, plus largement, sur la répartition des responsabilités au sein de la chaîne de commandement portuaire.

Plus qu'un naufrage, la question des responsabilités

Six ans après, l'affaire du Sir Gaëtan dépasse désormais la seule question des circonstances techniques du naufrage. La justice devra examiner les décisions prises avant et pendant l'opération, les responsabilités des différents intervenants et les éventuels manquements ayant pu contribuer à la catastrophe. Les conditions de navigation avaient-elles été correctement évaluées ? Les procédures de sécurité avaient-elles été respectées ? La chaîne de commandement était-elle suffisamment claire ? Certaines décisions auraient-elles pu empêcher le départ du remorqueur ou éviter le drame ? Autant de questions auxquelles les différentes procédures devront tenter d'apporter des réponses.

Le 9 septembre, la Cour suprême se penchera sur les demandes civiles totalisant Rs 370 millions. Le 24 septembre, le volet pénal concernant Kavidev Newoor reviendra devant la Cour intermédiaire. Deux procédures distinctes, mais une même tragédie en toile de fond.



Meurtre du petit Perrine : le lourd passé judiciaire du suspect donne froid dans le dos

Après la mort tragique d'un bébé de sept mois à Roche-Bois, le drame dépasse le seul cadre judiciaire. Drogue, précarité, violence, isolement et fragilité familiale s'entrecroisent, soulevant une question urgente : comment repérer les familles vulnérables avant que l'irréparable ne survienne ?

Le petit Jean Keliana Andriano Perrine, âgé de sept mois, a été mortellement poignardé à Roche-Bois le 23 août. Son père, Jean Daniel Perrine, 30 ans, provisoirement inculpé de meurtre, aurait déclaré aux policiers avoir entendu des voix lui intimant de s'en prendre à son enfant. Mais au-delà des circonstances troublantes de ce drame, c'est aussi le passé judiciaire du suspect qui interpelle et soulève de sérieuses questions.

Le parcours de Jean Daniel Perrine est également marqué par plusieurs antécédents judiciaires. Il avait notamment été condamné en 2017 pour des affaires de larcin, de possession d'une arme offensive et de larcin commis par plus de deux personnes. En 2018, il avait été condamné pour des relations sexuelles avec une mineure de moins de 16 ans, avec une peine de dix mois d'emprisonnement suspendue et 160 heures de travaux communautaires.

Une autre condamnation pour vol sur la voie publique est intervenue en 2019, puis une condamnation pour recel de biens volés en 2022. Ces antécédents font partie du parcours judiciaire du suspect, mais ne permettent pas, à eux seuls, d'expliquer la tragédie du 23 août. Ils doivent être replacés dans une réalité plus large, où se mêlent précarité, environnement social et consommation de substances.

Ne pas chercher une cause unique

Ce drame selon la National Drug and Alcohol Council (NADC) rappelle que la problématique de la drogue ne peut être considérée isolément. Elle peut se trouver au croisement de difficultés familiales et sociales, de problèmes de santé mentale, de violence et de précarité. Aucun de ces facteurs ne saurait, à lui seul, expliquer une tragédie de cette nature.



Elle affirme que la mise en œuvre du National Drug Control Masterplan 2026-2030 vise ainsi à renforcer la prévention, la réduction de l'offre et de la demande, le traitement, la réhabilitation et la réinsertion. Des initiatives telles que le Community Prevention Programme traduisent cette volonté de passer d'actions ponctuelles à une prévention structurée, ciblée et fondée sur les données.

Selon la NADC, la lutte contre la drogue ne peut toutefois reposer sur une seule institution. Elle exige la mobilisation et la coordination de tous les acteurs concernés : institutions publiques, services de santé, forces de l'ordre, travailleurs sociaux, établissements éducatifs, ONG, familles et communautés.

Le drame de Roche-Bois doit nous

interpeller collectivement affirme son président Kunal Naik. Il ne s'agit pas de rechercher dans la drogue une explication unique à cette tragédie, mais

de mieux comprendre les différents facteurs de vulnérabilité qui peuvent se conjuguer et fragiliser des individus, des familles et des communautés.



Meghna Raghoobur : « La drogue ne doit pas devenir toute l'histoire »

La sociologue Meghna Raghoobur, estime également qu'il faut faire preuve de prudence avant d'attribuer le drame de Roche-Bois à une seule cause. La consommation de drogue peut constituer un facteur important, mais elle s'inscrit dans un environnement social beaucoup plus large. « Si nous nous concentrons uniquement sur la présence de drogues, nous risquons de traiter les symptômes sans chercher à comprendre les conditions qui permettent à plusieurs vulnérabilités de se rencontrer », explique-t-elle.

Selon la sociologue, les familles ne vivent pas séparément les problèmes de consommation, les conflits ou violences au sein du foyer, la pauvreté, l'isolement social ou les difficultés psychologiques. Ces facteurs peuvent se renforcer les uns les autres.

La dépendance peut exercer une forte pression sur les relations familiales et les finances. À l'inverse, les conflits, le chômage, la pauvreté ou l'exclusion sociale peuvent également accroître la vulnérabilité d'une personne face à la consommation de substances. Lorsque plusieurs de ces difficultés s'installent en même temps, la capacité d'une famille à faire face peut progressivement s'effondrer.



ment s'effondrer.

« Où étaient les possibilités d'intervention ? »

C'est précisément sur ce point que Meghna Raghoobur estime qu'il faut porter le regard. Au-delà du comportement individuel, il faut s'interroger sur ce qui entoure la personne : quels soutiens sont disponibles ? La famille est-elle entourée ? Est-elle en contact avec des proches, des professionnels de santé, des travailleurs sociaux ou

d'autres services ? Les signaux d'alerte sont-ils identifiés suffisamment tôt ? Pour la sociologue, la question fondamentale après un tel drame ne devrait donc pas être uniquement : « La drogue est-elle la cause ? » Mais plutôt : « Quelles vulnérabilités étaient présentes et à quels moments une intervention était-elle encore possible ? »

Cette approche ne signifie pas que la responsabilité individuelle doit être écartée. Elle permet plutôt de comprendre que les choix d'une personne évoluent dans un contexte fait de relations, de conditions économiques, d'expériences personnelles, de traumatismes, de normes sociales et d'accès aux services.

Agir avant que la crise n'éclate

Meghna Raghoobur appelle également à sortir d'une approche essentiellement réactive. L'attention de la société se concentre souvent sur les familles après qu'un drame s'est produit. Pourtant, certaines peuvent traverser des difficultés pendant des mois, voire des années, avant qu'une intervention ne soit déclenchée.

La prévention suppose donc de repérer les situations à risque suffisamment

tôt et de créer un environnement dans lequel les familles peuvent demander de l'aide sans craindre le jugement ou la stigmatisation.

Cela passe, selon elle, par une meilleure coordination entre travailleurs sociaux, écoles, professionnels de santé, forces de l'ordre, associations et services de protection de l'enfance. Aucun de ces acteurs ne dispose, à lui seul, de l'ensemble des éléments permettant de comprendre une situation familiale complexe.



Pointe d'Esny : les accès publics sous surveillance, nouvelle visite prévue la semaine prochaine

Le ministère du Logement et des Terres a pris de nouvelles mesures pour garantir l'accès du public à la plage de Pointe d'Esny. Quatre panneaux ont été installés depuis cette semaine, en collaboration avec le Conseil de District de Grand Port, afin d'identifier clairement les deux accès publics menant à la plage. Le numéro de la Police des Terres figure également sur ces panneaux pour toute demande d'information. La Special Mobile Force a, de son côté, procédé au dégagement des arbres et de la végétation qui obstruaient l'un des accès. L'entretien des deux passages sera désormais assuré par le Conseil de District de Grand Port.

Une enquête menée par des officiers du ministère a révélé des modifications de la ligne des hautes eaux, notamment en raison de l'accumulation

naturelle de sable. Selon le ministère, certains résidents voisins auraient profité de cette évolution pour étendre leur occupation sur des portions du passage commun, entravant ainsi le passage du public.

Des notices ont été servies mercredi 26 août à plusieurs résidents. Ils disposent d'un délai de sept jours pour enlever les structures faisant obstacle aux accès publics et au domaine public. Une nouvelle visite des lieux est prévue la semaine prochaine afin d'évaluer les mesures prises et de suivre les problèmes encore en suspens.

Par ailleurs, le ministère du Logement et des Terres prépare de nouvelles règles pour garantir l'accès libre du public aux plages et aux Pas Géométriques. Les State Lands (Public Access to the Coastal Domain) Regulations



2026, prévoient notamment de mieux encadrer les clôtures et obstacles, le stationnement et la circulation des véhicules, le bruit, les déchets ainsi que les activités commerciales sur le littoral.

Le ministère précise que ces règles ne visent pas à exproprier les propriétaires et ne remettront pas en

cause les droits légalement acquis. La pêche et les activités familiales sur les plages resteront autorisées. Le projet est actuellement soumis à consultation publique. Les citoyens, pêcheurs, associations, professionnels et détenteurs de baux peuvent faire parvenir leurs commentaires à publicconsultationmhl@govmu.org.

Rajesh Ramlogun : vingt ans après, sa fille refuse que l'affaire soit oubliée

● « Ramgotee gardait du sang d'animaux et des couleuvres mortes dans des bocaux »
Vandinee Ramlogun

Elle avait cinq ans lorsque des policiers sont venus chercher son père. Elle ne le reverra vivant jamais. Vingt ans après la mort de Rajesh Ramlogun alors qu'il se trouvait sous la responsabilité de la police, Vandinee Ramlogun porte encore les images, les blessures et surtout les questions laissées par cette affaire. Aujourd'hui étudiante en droit, elle réclame ce que deux décennies de procédures n'ont pas réussi, selon elle, à lui donner : comprendre ce qui est arrivé à son père.

« J'étais la dernière personne à le rencontrer avant son arrestation. Après l'école, j'étais avec lui. Puis les officiers de la MCIT sont venus le chercher. Ils l'ont pris devant moi. »

À cet âge, elle ne comprend évidemment pas ce qui est en train de se jouer. Sa mère tente de la rassurer : son père reviendra. Mais Rajesh Ramlogun ne rentrera jamais chez lui. Lorsqu'elle le revoit, son corps porte, selon son témoignage, de nombreuses blessures. « Je ne l'ai pas reconnu. Il avait beaucoup de blessures. Ses talons étaient coupés en deux et avaient été recousus. Il avait aussi des marques et des blessures au visage. C'était traumatisant. » Ce souvenir d'enfant est devenu, avec les années, le point de départ d'une quête : que s'est-il passé entre l'arrestation de son père et sa mort ?

Du double meurtre à l'arrestation de Rajesh Ramlogun

L'affaire commence le 6 janvier 2006 à Lallmatie. Indira Jhurry et Asha Jhurry sont retrouvées mortes à leur domicile. La violence du double meurtre frappe les esprits : selon les constatations rapportées dans le dossier, Indira Jhurry a reçu 60 coups de couteau et Asha Jhurry 36.

Les enquêteurs s'intéressent rapidement à Avinash Ramgotee, alors âgé



d'une vingtaine d'années et étudiant à l'Université de Maurice. Blessé à l'abdomen, il est retrouvé non loin des lieux. Dans une déposition à la police, il met en cause son oncle Rajesh Ramlogun. Il affirme l'avoir aperçu sur les lieux du crime et soutient que celui-ci aurait agressé les deux femmes avant de le poursuivre et de le poignarder.

Cette version place Rajesh Ramlogun au cœur de l'enquête. Le 12 janvier 2006, six jours après le double meurtre, il est arrêté par des enquêteurs de la Major Crime Investigation Team (MCIT), alors dirigée par feu Prem Raddhoa. Selon le jugement rendu par la Cour suprême en 2016, son interrogatoire débute vers 18 heures et prend fin vers 21 heures. Il est ensuite conduit au centre de détention des Casernes centrales aux alentours de 22 heures. Il est désormais un suspect placé sous la responsabilité des autorités.

« On me disait que j'étais la fille d'un criminel »

Pour la famille Ramlogun, le décès n'est que le début d'une autre épreuve. À la douleur de perdre un père s'ajoute le poids du soupçon. Vandinee raconte avoir grandi avec le regard des autres et l'accusation qui avait été portée contre Rajesh Ramlogun.

« Les gens disaient que mon père avait commis un crime. Les gens ont commencé à nous juger. J'ai très mal vécu cela. La famille nous a mis à distance et la société aussi. » À l'école, les mots deviennent parfois cruels. « On me disait que j'étais la fille d'un criminel. » Ses deux frères doivent eux aussi vivre avec les conséquences de cette affaire. Mais Vandinee se souvient surtout de sa mère, confrontée à la mort de son époux et à tout ce qui suivra. « Pour ma maman, cela a été encore plus difficile. Elle a vécu un énorme traumatisme. »

Des policiers acquittés, mais des questions qui demeurent

Une enquête est menée sur les circonstances de la mort de Rajesh Ramlogun et quatre policiers sont poursuivis. Ils sont acquittés en 2009. Le Directeur des poursuites publiques conteste cette décision, mais l'appel est finalement rejeté par la Cour suprême en 2016. La justice considère notamment que les éléments présentés ne permettent pas d'établir, au-delà du doute raisonnable, la responsabilité pénale individuelle des policiers poursuivis.

L'acquittement met fin à cette procédure pénale, mais pas aux interrogations de la famille. La décision de la Cour suprême fait également état des violences physiques subies par Rajesh Ramlogun pendant sa détention. Pour



Vandinee Ramlogun

Vandinee, c'est précisément là que se trouve la question qui n'a jamais cessé de la poursuivre : si son père a subi des violences alors qu'il était détenu, qui les lui a infligées et dans quelles circonstances ?

« Comment est-il mort ? Qu'est-ce qui s'est passé ? Comment un homme placé sous la responsabilité de la police a-t-il pu mourir dans de telles circonstances ? »



DIMANCHE 30 AOÛT AU 05 SEPTEMBRE 2026

Avinash Ramgotee : « Pour moi, c'était une personne démoniaque »

La mort d'Avinash Ramgotee dans sa cellule à la prison de Melrose, le 15 août 2026, a brutalement ramené cette histoire dans la vie de Vandinee. Lorsqu'elle parle de lui, elle évoque des souvenirs particulièrement sombres.

« Pour moi, c'était une personne démoniaque. Il conservait du sang d'animaux dans sa chambre et des couleuvres mortes dans des bocaux. » Elle vit aussi difficilement le fait qu'il soit décédé

avant d'avoir purgé l'intégralité de sa peine. Selon elle, il aurait dû répondre jusqu'au bout de la condamnation prononcée contre lui.

Mais une autre coïncidence la trouble : Avinash Ramgotee est lui aussi mort alors qu'il se trouvait sous la responsabilité de l'État, cette fois au sein de l'administration pénitentiaire. Pour Vandinee, ce décès fait inévitablement remonter les interrogations laissées par celui de son père vingt ans auparavant. La petite fille de cinq ans a aujourd'hui grandi. Et plutôt que de tenter d'effacer cette histoire, elle a choisi de l'affronter sur le terrain même où elle s'est jouée : celui de la justice.



Sattar Hajee Abdoola : l'accusation provisoire tombe, la FCC envisage l'appel

La cour de Rose-Hill a rayé, cette semaine, l'accusation provisoire de blanchiment d'argent qui pesait sur Abdul Sattar Hajee Abdoola dans le cadre d'un paiement de Rs 3,696 millions effectué par Air Mauritius à Grant Thornton Advisory Services Ltd (GTAS Ltd). La magistrate Shaheen Dawreeawoo a estimé que les éléments présentés ne permettaient pas d'établir un lien concret entre le suspect et l'infraction alléguée. La Financial Crimes Commission (FCC) envisagerait toutefois de contester cette décision en appel.

L'affaire trouve son origine dans un contrat de Rs 8,5 millions conclu entre Air Mauritius Ltd et Grant Thornton Advisory Services Ltd pour des services de conseil. C'est dans ce contexte qu'un montant de Rs 3,696 millions avait été versé, le 31 mars 2020, sur le compte bancaire de GTAS Ltd auprès d'AfrAsia Bank. Sattar Hajee Abdoola, qui était alors directeur de la société, avait été arrêté le 19 novembre 2025 dans le cadre de l'enquête menée par la Financial Crimes Commission. Il avait par la suite été libéré sous caution.

Les soupçons de la FCC

L'enquête, initiée par la FCC, portait notamment sur les circonstances entourant l'attribution du contrat de Rs 8,5 millions. Selon la Commission, les procédures habituelles de passation de marché n'auraient pas été respectées. Le contrat n'aurait notamment pas été soumis au service des achats ni au département juridique d'Air Mauritius et n'aurait pas reçu l'approbation du conseil d'administration de la compagnie aérienne. La FCC soutenait également qu'aucun rapport de GTAS Ltd n'aurait été remis à la compagnie.



Les enquêteurs estimaient par ailleurs que Sattar Hajee Abdoola avait participé aux discussions concernant le contrat, notamment sur la nature des services à fournir, la fixation des honoraires et les modalités de paiement. La FCC s'était également intéressée à la rapidité avec laquelle le paiement avait été effectué, dans le contexte particulier du confinement lié à la pandémie de Covid-19, ainsi qu'à la nomination ultérieure de Sattar Hajee Abdoola comme administrateur conjoint d'Air Mauritius.

Selon la thèse de la Commission, les services concernés n'auraient pas été

exécutés et les fonds versés n'auraient pas été remboursés. Une ordonnance de saisie pénale avait ainsi été obtenue concernant la somme litigieuse.

La défense conteste le lien avec Sattar Hajee Abdoola

La défense a, pour sa part, soutenu que le paiement découlait d'un contrat conclu entre deux entités juridiquement distinctes. Elle a également mis en avant le rôle de Mariam Rajabally, elle aussi directrice de GTAS Ltd à l'époque. Selon les arguments présentés devant

la cour, c'est elle qui aurait négocié et signé l'accord, agi comme interlocutrice auprès d'Air Mauritius et signé aussi bien la facture que les instructions relatives au paiement.

La défense contestait ainsi l'existence d'éléments permettant de rattacher personnellement Sattar Hajee Abdoola à une éventuelle infraction de blanchiment d'argent.

« Des faits concrets », pas des conjectures

Dans sa décision, la magistrate Shaheen Dawreeawoo a rappelé la nature particulière d'une accusation provisoire. Celle-ci sert essentiellement à encadrer juridiquement un suspect pendant qu'une enquête est en cours et ne constitue en aucun cas une décision sur sa culpabilité.

La cour a reconnu que certains éléments avancés par la FCC pouvaient justifier la poursuite des investigations. Elle a toutefois estimé qu'ils ne permettaient pas, à ce stade, d'établir un lien suffisamment concret entre Sattar Hajee Abdoola et l'infraction alléguée. « La suspicion raisonnable doit reposer sur des faits concrets compatibles avec l'implication du suspect, et non sur une conjecture », a notamment souligné la magistrate.

En conséquence, l'accusation provisoire de blanchiment d'argent a été rayée le 27 août.

Cette décision ne signifie toutefois pas nécessairement la fin du dossier. La FCC envisage de faire appel, ce qui pourrait ouvrir un nouveau chapitre judiciaire dans cette affaire.

MUCH ADO ABOUT NOTHING

« Se soigner dans le public n'est pas un privilège :
c'est un acte de confiance »

La controverse entourant l'intervention chirurgicale d'Anil Bachoo révèle une dérive préoccupante : l'exploitation de la santé d'un homme à des fins partisans. Au lieu d'instruire sereinement les questions administratives qui subsistent, certains transforment une opération médicale en procès politique. Cette agitation ne doit toutefois occulter ni la présomption de bonne foi ni l'engagement constant du ministre auprès des personnes vulnérables.



Il faut le dire sans détour : le traitement public infligé au ministre de la Santé, Anil Bachoo, est disproportionné, indigne et profondément injuste. Depuis la révélation de son intervention chirurgicale à l'hôpital Dr A. G. Jeetoo, certains donnent l'impression qu'un crime aurait été commis. Les accusations fusent, les procès d'intention se multiplient et les opposants politiques, soudainement ressuscités, rivalisent de déclarations tonitruantes.

Mais de quoi parle-t-on
exactement ?

D'un ministre qui a choisi un hôpital public. D'une intervention réalisée, se-

lon ses explications, par un chirurgien du service public. De la présence de son médecin privé, qui le suit depuis une dizaine d'années, afin de favoriser la continuité de son suivi médical. Où est le scandale prétendument monumental ? Où est l'enrichissement personnel ? Où est le détournement que certains insinuent sans en apporter la démonstration ?

À ce jour, aucun élément rendu public n'établit qu'Anil Bachoo aurait commis un acte illégal. Poser des questions est légitime. Réclamer des éclaircissements sur les procédures administratives l'est également. Mais condamner un homme avant même

d'avoir établi les faits ne relève plus du contrôle démocratique : cela relève de l'acharnement.

Le choix courageux de
l'hôpital public

Anil Bachoo aurait pu se rendre dans une clinique privée luxueuse, loin des regards, entouré d'un confort inaccessible à une grande partie de la population. Qu'aurait alors affirmé l'opposition ? Qu'il ne croit pas au système placé sous sa responsabilité. Qu'il dirige les hôpitaux publics tout en refusant d'y être soigné. Qu'il réserve aux citoyens des services auxquels il ne ferait pas lui-même confiance.

Or, il a fait exactement le contraire. Il a choisi de recevoir ses soins dans un établissement public et d'être opéré par un chirurgien du public. Ce choix constitue un signal puissant de confiance envers nos professionnels, nos infrastructures et notre service national de santé. Il démontre qu'un ministre peut se placer entre les mains de ceux qui soignent quotidiennement des milliers de Mauriciens. Voilà le véritable message de cette affaire : le ministre de la Santé n'a pas fui l'hôpital public. Il lui a fait confiance.

Et c'est précisément parce que ce geste est difficile à attaquer sur le fond que certains cherchent désormais une polémique dans la présence de son médecin traitant.

Continuité médicale ne
signifie pas passe-droit

Un médecin qui connaît depuis longtemps les antécédents d'un patient possède des informations susceptibles d'être utiles à l'équipe appelée à le prendre en charge. Sa présence, si elle est autorisée par les responsables compétents et limitée au rôle convenu, peut participer à la continuité du suivi. Elle ne signifie pas automatiquement qu'il a réalisé l'opération ni qu'il s'est substitué au chirurgien public.

Les termes doivent donc être utilisés avec rigueur. Observer, conseiller, transmettre des informations ou assister ne sont pas nécessairement synonymes d'opérer. C'est justement pour mettre fin aux spéculations qu'il faut établir clairement le rôle de chacun, les autorisations données et les règles applicables.

Selon le ministre, la collaboration ponctuelle de médecins extérieurs avec les établissements publics n'est ni nouvelle ni exceptionnelle. Il affirme que plus de 150 praticiens privés, y compris des spécialistes venus de différents pays, ont déjà apporté leur concours au secteur public. D'autres personnalités, responsables gouvernementaux et citoyens auraient également bénéficié, dans le passé, de formes comparables de collaboration.



DIMANCHE 30 AOÛT AU 05 SEPTEMBRE 2026

Si cette pratique existe déjà, pourquoi la découvrir aujourd'hui comme si elle avait été inventée pour Anil Bachoo ? Pourquoi ce qui aurait été accepté hier deviendrait-il soudainement scandaleux lorsqu'il s'agit de lui ?

Oui aux éclaircissements, non au tribunal politique

Les syndicats sont dans leur rôle lorsqu'ils demandent quelles procédures permettent la présence d'un médecin privé dans un bloc opératoire public. L'administration doit répondre précisément. Elle doit dire si une autorisation a été accordée, sur quelle base et selon quelles conditions. Elle doit également préciser si cette possibilité peut être envisagée pour d'autres patients lorsque leur situation médicale le justifie.

La transparence protégera le ministre autant que l'institution hospitalière.

Cependant, réclamer des informations n'autorise personne à fabriquer une culpabilité. Une demande d'explication n'est pas une preuve d'illégalité. Une interrogation syndicale n'est pas une condamnation. Quant aux déclarations contradictoires d'adversaires politiques, elles ne remplacent ni des documents officiels ni les témoignages des professionnels directement concernés.

Que les faits soient vérifiés. Que les procédures soient publiées. Que les autorités répondent au Parlement. Mais que cesse immédiatement cette tentative de salir un homme sur la base de suppositions et de sous-entendus.

Quand l'opposition exploite la maladie

La politique doit-elle désormais entrer jusque dans les chambres d'hôpital ? Faut-il transformer le dossier médical d'un ministre en carburant partisan ? Il existe une frontière morale que certains semblent prêts à franchir pour obtenir quelques titres dans la presse ou quelques minutes de visibilité.

Les appels précipités à la démission



sont révélateurs. Avant même qu'une enquête ait conclu à une faute, avant même que les procédures aient été exposées, le verdict est déjà prononcé. Cette méthode ne cherche pas la vérité : elle cherche une victime politique.

Un ministre présent auprès des plus vulnérables

Les opposants qui se drapent aujourd'hui dans la défense de l'égalité devraient commencer par reconnaître un fait simple : Anil Bachoo n'a pas demandé à être transporté dans un univers de privilèges. Il s'est rendu dans un hôpital fréquenté par la population. Il a été pris en charge par les équipes du service public. Et il n'a pas dissimulé la présence du médecin qui connaît son historique médical.

Ceux qui réclament la justice doivent commencer par pratiquer l'équité. On ne peut pas dénoncer les passe-droits tout en refusant à un ministre la présomption de bonne foi accordée à n'importe quel citoyen.

Ceux qui connaissent Anil Bachoo savent qu'il ne se résume pas à cette

polémique artificielle. Ils connaissent un homme humble, accessible et profondément engagé auprès des personnes en détresse. Ils connaissent un responsable qui ouvre ses portes, écoute les familles et tente d'apporter des solutions à ceux que la maladie, la pauvreté ou l'isolement ont fragilisés. Le ministère de la Santé est l'un des portefeuilles les plus exigeants. Il faut gérer les urgences, les attentes, les pénuries, les souffrances humaines et les faiblesses accumulées du système. Il est toujours plus facile de commenter depuis une estrade que de porter, matin, midi et soir, la responsabilité de services dont dépend la vie de la population.

Anil Bachoo s'efforce de redonner une

direction à un secteur complexe. Il mérite d'être jugé sur son travail, ses décisions et les résultats obtenus, non sur les fantasmes entretenus autour d'une intervention médicale mineure. Défendre Bachoo, c'est défendre un principe

Soutenir Anil Bachoo dans cette épreuve ne signifie pas refuser la transparence. Cela signifie exiger que la vérité l'emporte sur la rumeur, que les règles soient examinées sans haine et que la dignité humaine survive à la bataille politique.

S'il existe une ambiguïté administrative, qu'elle soit levée. Si les protocoles doivent être clarifiés, qu'ils le soient pour tous. Si une procédure uniforme doit être créée, faisons-le. Mais qu'on ne transforme pas rétroactivement une pratique déjà utilisée en faute personnelle uniquement parce que le patient est ministre.

Le pays affronte des défis sanitaires autrement plus sérieux. Les Mauriciens attendent des améliorations dans l'accès aux soins, les délais, les équipements et les conditions de travail du personnel. C'est sur ces enjeux que l'opposition devrait présenter des propositions crédibles.

Assez de vacarme. Assez de récupération. Anil Bachoo a choisi le service public et ses chirurgiens. Il a assumé sa confiance dans l'hôpital mauricien. Ce geste mérite non pas un lynchage, mais du respect. Car se soigner dans le public n'est pas un privilège : c'est affirmer que l'hôpital de la population est aussi celui de ses dirigeants.



PUBLIC NOTICE

SCAM ALERT: SOCIAL MEDIA POST PERTAINING TO INVESTMENT SCHEME

29 August 2026

It has come to the notice of the Bank of Mauritius (Bank) that a scam in the form of a post containing an AI-generated image of the Governor of the Bank of Mauritius, Dr Priscilla Muthoor Thakoor, and that of a business personality, and enticing members of the public to subscribe to an investment scheme is currently circulating on social media.

Members of the public are strongly cautioned against investing in this fraudulent scheme which falsely and maliciously purports to be endorsed by the Bank and commercial banks operating in Mauritius. If consumers of financial services and products feel that they may have been scammed, they should immediately report the matter to the Police.

The public is encouraged to bring to the Bank's attention any such social media posts.

Members of the public who have any doubt about the authenticity of a social media post, email, letter or telephone communication pertaining to banking services and products, or purportedly from, for, or on behalf of the Bank and/or its officials, or any of its licensees, should call on 202 3800 or send an email on communications@bom.mu before taking any action that could result in falling prey to fraud.

BANK OF MAURITIUS Sir William Newton Street, Port Louis, Mauritius

Telephone: +230 202 3800

Email: communications@bom.mu

Website: www.bom.mu



EDB : le nouveau plan de bataille économique se prépare

Face à une économie mondiale en pleine recomposition, l'Economic Development Board (EDB) prépare déjà son cap pour l'après-2026. Investissements, exportations, compétitivité et nouveaux relais de croissance : son Strategic Plan 2027-2030 devra fixer les priorités et surtout les traduire en résultats concrets. Pour bâtir cette nouvelle feuille de route, l'institution fera appel à un Lead Consultant chargé de challenger les orientations, confronter la vision de l'EDB aux attentes du secteur privé et accompagner un exercice stratégique qui s'étalera sur 20 semaines.



Le futur plan devra également tenir compte des transformations de l'environnement international : évolution des chaînes de valeur, concurrence accrue entre juridictions pour attirer les capitaux, émergence de nouveaux secteurs, changements technologiques et nouvelles attentes des investisseurs.

L'institution compte construire elle-même une partie importante du Strategic Plan en mobilisant son expérience, ses équipes et sa connaissance des différents secteurs économiques. Cette approche doit permettre de conserver la maîtrise des choix stratégiques et, surtout, de favoriser une meilleure appropriation du futur plan par ceux qui seront ensuite chargés de l'exécuter.

Un consultant pour « challenger » l'EDB

La feuille de route devra s'inscrire dans les grandes orientations nationales. Elle devra notamment être cohérente avec le Government Programme 2025-2029, les orientations budgétaires, Vision 2050 ainsi qu'avec le mandat légal de l'EDB. L'objectif sera ainsi de faire le lien entre les ambitions économiques affichées au niveau national et leur traduction concrète en matière de promotion des investissements, de facilitation des affaires et de développement des exportations.

Si le travail sera largement porté en interne, l'EDB veut néanmoins bénéficier d'un regard extérieur. Un Lead

Consultant sera recruté afin d'accompagner le Board, la direction et les équipes dans cet exercice. Son rôle ne sera pas uniquement de compiler les propositions formulées lors des consultations. Il devra aussi questionner les orientations existantes, tester certaines hypothèses et pousser l'organisation à examiner de nouvelles options.

Dans les deux semaines suivant son engagement, le consultant devra présenter un plan d'action détaillé comprenant la méthodologie, les principales étapes, le calendrier et les différents jalons du projet.

La mission devrait s'étendre sur 20 semaines

L'EDB veut ainsi éviter que son prochain plan stratégique ne soit qu'un catalogue de bonnes intentions. Le processus devra conduire à des choix, à une hiérarchisation des priorités et à une véritable feuille de route opérationnelle. Les consultations constitueront l'un des piliers de l'exercice. Board, haute direction et employés de l'EDB seront associés aux discussions. Mais l'institution prévoit également d'élargir la réflexion aux ministères, agences publiques concernées et représentants du secteur privé.

Une session de pré-planification d'une demi-journée réunissant le Board et la direction doit notamment permettre de lancer le processus. Des rencontres avec les membres du Board et des

échanges réguliers avec la haute direction suivront.

Cette ouverture vers l'extérieur est importante. Les investisseurs, exportateurs et entreprises sont directement confrontés aux obstacles administratifs, aux changements sur les marchés internationaux et à la concurrence de nouvelles destinations d'investissement. Leur contribution devra donc permettre de confronter les ambitions institutionnelles aux réalités du terrain.

L'un des défis sera précisément de rapprocher des attentes parfois différentes : celles de l'État, des investisseurs, des exportateurs, des entreprises et de l'EDB elle-même.

Passer de la vision aux résultats

C'est probablement sur ce terrain que le prochain Strategic Plan sera le plus attendu. L'EDB veut traduire ses grandes orientations en objectifs précis et mesurables. Chaque priorité devra pouvoir être accompagnée d'actions, de responsabilités clairement définies et d'un mécanisme permettant d'en mesurer l'avancement.

Des Key Performance Indicators (KPIs) devront ainsi être intégrés au futur dispositif de suivi. L'idée est simple : pouvoir déterminer, au fil des quatre années, si les objectifs fixés produisent réellement les résultats attendus et corriger la trajectoire lorsque cela s'avère nécessaire.

Le travail devra également identifier les risques stratégiques, les opportunités et les facteurs critiques de succès susceptibles d'influencer l'action de l'EDB entre 2027 et 2030. Cette approche intervient alors que la compétition internationale pour attirer les investissements devient de plus en plus intense. Il ne suffit plus de promouvoir une destination : il faut être capable d'offrir un environnement compétitif, des procédures efficaces et une proposition économique suffisamment attractive face aux juridictions concurrentes.

Un exercice qui doit laisser des traces

Le choix du Lead Consultant sera donc déterminant. L'EDB recherche un profil capable d'interagir aussi bien avec son Board et sa haute direction qu'avec les responsables opérationnels, les décideurs publics et les acteurs du privé. Il devra surtout être capable de transformer une masse de consultations et de données en quelques priorités cohérentes et réalisables.

Mais sa mission comportera également un autre volet : le transfert de compétences. L'EDB souhaite profiter de l'exercice pour renforcer ses propres capacités en matière de planification stratégique. Méthodologies, outils et bonnes pratiques devront ainsi être transmis aux équipes afin qu'elles puissent, après le départ du consultant, assurer le suivi du plan et l'adapter lorsque les circonstances l'exigeront.

DIMANCHE 30 AOÛT AU 05 SEPTEMBRE 2026

Chagos : Mistry Mandarin défie Londres — « Nous ne nous rendrons pas »

À l'approche de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre, le dossier des Chagos pourrait connaître une nouvelle poussée de tension. Mistry Mandarin, qui se présente comme le « *First Minister* » chagossien, hausse le ton et interpelle directement le Premier ministre britannique Andy Burnham. Opposé au transfert de souveraineté de l'archipel à Maurice, il affirme que les Chagossiens partageant sa position sont prêts à « se battre bec et ongles » pour maintenir les Chagos sous souveraineté britannique.

Le dossier des Chagos s'apprête à connaître une nouvelle séquence diplomatique. À l'approche de l'Assemblée générale des Nations unies, prévue en septembre à New York, la question de la souveraineté sur l'archipel pourrait de nouveau cristalliser les tensions entre le Royaume-Uni, Maurice et certains groupes chagossiens.

Dans une déclaration à GB News, Mistry Mandarin, qui se présente comme le « *First Minister* » chagossien, a directement interpellé Andy Burnham. Son message au chef du gouvernement britannique est sans ambiguïté : il lui demande de prendre en considération la position des Chagossiens qui souhaitent voir leur terre ancestrale rester sous souveraineté britannique. « *C'est un moment qui peut être décisif pour lui afin de montrer son leadership au monde et de dire : "J'écoute mon propre peuple"* », a-t-il déclaré, en référence au prochain déplacement du Premier ministre britannique à New York.

« Notre patrie doit rester britannique »

Pour Mistry Mandarin, la situation des Chagossiens ne peut être dissociée de leur statut et de leur attachement au Royaume-Uni. Malgré l'éloignement géographique de l'archipel, il estime que les Chagossiens doivent pouvoir décider eux-mêmes de leur avenir. « *Même si nous sommes au milieu de l'océan Indien, nous sommes toujours britanniques* », a-t-il affirmé.

Selon lui, ceux qui défendent cette po-



sition souhaitent non seulement conserver leur lien avec le Royaume-Uni, mais également pouvoir retourner vivre sur leurs terres ancestrales en tant que citoyens britanniques. « *Ils veulent que leur patrie reste britannique et ils veulent s'y installer en tant que citoyens britanniques* », soutient-il.

Cette prise de position intervient alors que Londres et Port-Louis ont conclu un accord visant à régler le différend sur la souveraineté de l'archipel. Dans le cadre de cet arrangement, Maurice doit exercer sa souveraineté sur les Chagos, tandis que le Royaume-Uni conserverait l'usage de la base militaire stratégique de Diego Garcia à travers un accord de très longue durée.

La contestation chagossienne monte d'un cran

Mais cet accord continue de susciter l'opposition de certains représentants et membres de la communauté chagossienne. Ceux-ci estiment que leur voix n'a pas été suffisamment prise en compte dans les discussions menées entre Londres et Port-Louis. Mistry Mandarin va plus loin et promet une résistance déterminée si le gouvernement britannique poursuit la mise en œuvre de l'accord. « *Si Andy Burnham décidait d'aller de l'avant avec cet accord honteux, nous pouvons nous battre bec et ongles pour que notre patrie reste britannique* », a-t-il déclaré. Et d'insister : « *Nous sommes ici en tant que citoyens britanniques et nous ne nous rendrons pas.* »

Des propos particulièrement offensifs qui donnent la mesure de la contestation portée par cette frange de la communauté chagossienne, alors que le dossier pourrait une nouvelle fois

s'inviter dans les discussions internationales.

Le retour sur les îles change la donne

Mistry Mandarin fait également référence au retour, plus tôt cette année, d'un groupe de Chagossiens sur l'archipel, malgré les restrictions imposées par le Royaume-Uni. Leur présence sur les îles vise notamment à réaffirmer leur revendication d'un droit à vivre de manière permanente sur leur terre ancestrale. Pour Mistry Mandarin, cette évolution constitue un nouvel élément dans le rapport de force. Il affirme que des Chagossiens vivent désormais sur les îles depuis plus de sept mois et qu'ils disposent du statut de citoyens du Territoire britannique d'outre-mer.

« *Maintenant, les Chagossiens vivent depuis plus de sept mois. Ce sont des citoyens du Territoire britannique d'outre-mer. Ce sont des citoyens britanniques sur un territoire britannique* », avance-t-il. Cette présence physique sur l'archipel est ainsi présentée par ses partisans comme un argument supplémentaire dans la bataille juridique et politique entourant l'avenir des Chagos.

L'autodétermination brandie comme nouvelle bataille

Au-delà de la question de la souveraineté, Mistry Mandarin place le principe d'autodétermination au centre de son argumentaire. Il estime que les Chagossiens doivent pouvoir décider eux-mêmes de leur avenir et que cette question devrait occuper une place prioritaire dans les discussions internationales. « *Le principal sujet pour l'ONU*



est l'autodétermination des peuples », affirme-t-il, considérant ce principe comme « *primordial dans le droit* ».

Son discours vise ainsi à déplacer le centre du débat : ne plus limiter le dossier à un différend de souveraineté entre le Royaume-Uni et Maurice, mais imposer la question de la représentation et du consentement des Chagossiens eux-mêmes.

Une position qui reste toutefois contestée, y compris au sein de la communauté chagossienne, où différentes sensibilités existent quant au statut futur de l'archipel et aux relations avec Maurice et le Royaume-Uni.

Londres sous pression avant le rendez-vous de New York

Le prochain rendez-vous aux Nations unies pourrait donc constituer une étape particulièrement sensible. Maurice devrait continuer à défendre sa souveraineté sur les Chagos, tandis que Londres devra composer avec plusieurs impératifs : ses engagements envers Port-Louis, les enjeux stratégiques entourant Diego Garcia et les revendications exprimées par différents groupes chagossiens.

Pour Mistry Mandarin, le Premier ministre britannique dispose désormais d'une occasion de démontrer qu'il entend les revendications de ceux qui refusent le transfert de souveraineté. « *Nous parlons davantage de la vie de personnes réelles* », affirme-t-il.

Et de conclure sur un ton de défi : « *Nous sommes ici en tant que citoyens britanniques et nous ne nous rendrons pas face à l'ONU ou au gouvernement britannique sous Andy Burnham.* »

Élections régionales 2027 : Entre bilan, jeu des alliances et course à la succession

Entre défis économiques, grands projets, alliances politiques et bataille pour le pouvoir, Rodrigues entre déjà dans une période décisive. À l'approche du scrutin de 2027, le débat ne fait que commencer et la bataille s'annonce intense. Avec 34 150 électeurs inscrits en 2026, Rodrigues se prépare à un tournant pour les cinq prochaines années.

Grandcourt veut une alliance « nouvelle formule »

À la tête de l'exécutif régional, Franceau Aubret Grandcourt ne cache pas sa volonté de repartir au combat, mais avec une formule renouvelée. Pour lui, l'Alliance Libération devra évoluer si elle veut conserver la confiance des Rodriguais.

« *Nou krwar ki nou bizin al dan enn alliance, c'est sûr* », affirme-t-il, tout en estimant qu'il faudra sortir des schémas traditionnels. « *Nou bizin pense enn lot kaliter alliance zordi. Think out of the box. Politik osi pareil.* »

L'idée serait ainsi de bâtir une plateforme plus large, avec une nouvelle identité, un nouveau symbole et éventuellement de nouveaux partenaires. Des discussions auraient déjà été proposées à plusieurs acteurs politiques.

Franceau Grandcourt pose toutefois une condition : éviter toute concentration du pouvoir. « *Foder pa ena one-man show. Pa enn ti group dimounn pou riss tou lor zot. Li pa pou marcer sinon. Nou bizin fer les choses dan l'harmonie.* » Le message est clair : la majorité veut présenter en 2027 une alliance capable de dépasser les structures actuelles et de rassembler davantage.

Le bilan avant la campagne

Avant de solliciter un nouveau mandat, l'Alliance Libération devra cependant défendre son bilan. Et l'un de ses principaux arguments devrait être l'eau, problématique qui demeure centrale dans la vie quotidienne des Rodriguais. Le projet de dessalement de Pointe Cotton occupe une place importante dans cette stratégie. Une unité d'une capacité de 3 000 m³ par jour fait l'objet d'un contrat de Rs 208 millions. Le



programme d'investissement public 2026-2027 prévoit également l'acquisition d'une quatrième unité de traitement par osmose inverse ainsi que la construction d'un réservoir de 1 000 m³ à Mt Piquant. Pour l'exécutif régional, ces investissements doivent démontrer que la question de l'eau est passée du stade des promesses à celui des réalisations. L'aéroport constitue l'autre chantier majeur. Son extension et sa modernisation sont présentées comme essentielles pour améliorer la connectivité, soutenir le tourisme et ouvrir de nouvelles perspectives économiques.

Financement : le dossier qui pourrait peser lourd

Mais derrière les infrastructures se trouve une question plus politique : celle des moyens accordés à Rodrigues. L'exécutif régional insiste sur le statut particulier de l'île et sur les responsabilités conférées à l'Assemblée régionale par le Rodrigues Regional Assembly Act. Son argument : l'autonomie ne peut fonctionner pleinement que si les ressources financières permettent d'exercer les compétences attribuées à Rodrigues.

Eau, routes, agriculture, infrastructures, services sociaux et équipements publics nécessitent des investissements importants. Cette question devrait donc être au menu des discussions lors de la visite annoncée du Premier ministre Navin Ramgoolam à Rodrigues le 12 octobre. Franceau Grandcourt entend profiter de cette visite pour aborder directement les finances et l'avancement des grands projets. « *Nous attendons le Premier ministre pour pouvoir discuter avec lui des questions de financement et des autres dossiers importants pour Rodrigues* », affirme-t-il.



Johnson Roussety : « Nous voulons terminer le travail »

Johnson Roussety veut, de son côté, couper court aux spéculations entourant la date du scrutin. Il rappelle que l'actuelle Assemblée régionale a été élue en février 2022 et que le processus électoral est encadré par des dispositions précises. Les Rodrigues Regional Assembly Elections Regulations 2002 organisent notamment les délais entre l'émission du writ of election, le Nomination Day et le Polling Day. Le dépôt des candidatures doit intervenir entre 15 et 30 jours après l'émission du writ. Lorsqu'un scrutin est nécessaire, celui-ci intervient ensuite entre 15 et 45 jours après le Nomination Day.

Pour Johnson Roussety, il faut donc distinguer l'expiration du mandat, la dissolution de l'Assemblée et la date effective du vote. Il rappelle également que la dissolution ne signifie pas l'arrêt du fonctionnement institutionnel. L'article 35(4) du Rodrigues Regional Assembly Act prévoit que l'Executive Council continue d'exercer ses fonctions durant la période où l'Assemblée régionale est dissoute. Son objectif politique reste néanmoins simple : aller jusqu'au bout des projets engagés avant de présenter le bilan de l'équipe au pouvoir. « *Nous voulons terminer le travail* », résume-t-il, avec notamment la question de l'eau parmi les priorités.

L'OPR prépare déjà sa riposte

Face à la majorité, l'Organisation du Peuple de Rodrigues (OPR) ne reste pas inactive. Francisco François avait annoncé dès avril que le meeting du 1er mai devait servir de rampe de lance-



ment à la campagne du parti pour 2027. La composition de l'équipe qui affrontera l'Alliance Libération reste cependant l'une des principales inconnues. Un nom revient avec insistance : celui de Rose Marie Franchette Gaspard Pierre Louis, Minority Leader de l'Assemblée régionale depuis 2022. Dans les milieux politiques rodriguais, l'hypothèse de la voir occuper une place centrale lors du prochain scrutin circule déjà.

Une candidature au poste de Chef Commissaire constituerait un tournant historique puisqu'elle pourrait ouvrir la voie à la première femme à prendre la tête de l'exécutif régional. À ce stade, aucune candidature officielle n'a toutefois été annoncée.

Francisco François demeure également une pièce importante de l'équation OPR. Son positionnement et celui de Rose Marie Franchette Gaspard Pierre Louis seront particulièrement observés lorsque le parti dévoilera sa stratégie. La bataille qui s'annonce ne devrait donc pas être une simple répétition de 2022. Les alliances pourraient changer, de nouvelles ambitions émerger et le bilan de l'actuelle majorité sera passé au crible.



Ramgoolam aux jeunes « L'avenir de Maurice est entre vos mains »

Le Premier ministre, Dr Navin Ramgoolam, a lancé ce vendredi la 5^e édition du National Youth Parliament (NYP) à l'Assemblée nationale, en appelant la jeunesse mauricienne à prendre une part active dans la construction de l'avenir du pays. Organisée sur deux jours, les 28 et 29 août 2026, cette simulation parlementaire réunit 75 jeunes âgés de 14 à 23 ans, qui ont l'occasion de se familiariser avec les procédures parlementaires, les débats et le dialogue démocratique.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence notamment de la Speaker de l'Assemblée nationale, Shirin Aumeeruddy-Cziffra, de plusieurs ministres et députés, ainsi que de la Speaker de l'Assemblée nationale des Seychelles, Azarel Ernesta.

Trois grands thèmes au cœur des débats

Les jeunes parlementaires auront à débattre de trois motions portant sur

des enjeux majeurs pour l'avenir du pays : l'intelligence artificielle (IA), la sécurité alimentaire et le développement durable, ainsi que la paix, la justice et des institutions solides.

Ces thèmes s'inscrivent directement dans les priorités définies dans le Government Programme 2025-2029. Dans son discours, Navin Ramgoolam a encouragé les participants à profiter pleinement de cette expérience pour approfondir leur connaissance du fonctionnement du Parlement, des procédures parlementaires et des principes démocratiques.

Le Premier ministre a également insisté sur l'importance de l'apprentissage et de l'expérience dans la formation de futurs dirigeants. Pour lui, une démocratie saine repose notamment sur une opposition forte, des institutions solides et le respect de l'État de droit.

« Ne soyez pas uniquement des consommateurs de technologie »

L'intelligence artificielle a occupé une place importante dans l'intervention du Premier ministre. Il a appelé Maurice à saisir les opportunités offertes par les nouvelles technologies tout en



préparant sa jeunesse à un monde en constante évolution.

Il a notamment encouragé les jeunes à devenir créateurs, innovateurs et entrepreneurs, plutôt que de rester de simples consommateurs de technologies. Navin Ramgoolam a également insisté sur la nécessité d'utiliser l'IA de manière éthique et inclusive. Il a invité les jeunes à dépasser les considérations politiques immédiates et à adopter une vision à long terme pour le développement du pays.

De son côté, la Speaker de l'Assemblée nationale, Shirin Aumeeruddy-Cziffra, a présenté le National Youth Parliament comme une occasion unique pour les jeunes de se mettre dans la peau de parlementaires et de découvrir concrètement le fonctionnement de la démocratie parlementaire.

Elle a souligné que le programme

leur permet d'apprendre à exprimer et défendre leurs opinions tout en respectant les points de vue divergents. Elle a également salué le travail des formateurs et des personnes-ressources ayant contribué à préparer les jeunes parlementaires.

La Speaker de l'Assemblée nationale des Seychelles, Azarel Ernesta, a pour sa part salué cette initiative comme une plateforme importante de participation des jeunes à la démocratie parlementaire. Elle a rappelé que les décisions prises par une génération peuvent avoir des conséquences durables sur la suivante.

Elle a ainsi encouragé les 75 participants à tirer pleinement profit de cette expérience et à mettre à profit leur énergie, leur passion et leur volonté de contribuer aux débats sur l'avenir du pays.

Sécurité mondiale : Bruneau Laurette signe deux ouvrages pour comprendre et agir

Six ans après la marche citoyenne qui avait rassemblé une foule importante dans les rues de Port-Louis, Bruneau Laurette revient sur le devant de la scène, cette fois par l'écriture. L'activiste a lancé, vendredi à Voilà Bagatelle, deux ouvrages consacrés au narcoterrorisme, au renseignement, à la gestion des crises et à l'exercice responsable de l'autorité.

L'événement s'est déroulé devant plusieurs personnalités, parmi lesquelles le ministre Shakeel Mohamed, des députés ainsi que l'ancien vice-Premier ministre Xavier-Luc Duval. Au-delà du lancement littéraire, la soirée a pris la forme d'une réflexion sur l'intégrité, la justice et la responsabilité de ceux chargés de protéger la population. La

date choisie revêtait une dimension symbolique. Elle coïncidait avec le sixième anniversaire de la « marée humaine » ayant envahi les rues autour de la cathédrale Saint-Louis, lors de la marche citoyenne initiée par Bruneau Laurette.

Dans une intervention remarquée, Shakeel Mohamed est revenu sur les épreuves traversées par l'activiste, notamment son arrestation. Le ministre a évoqué une époque durant laquelle, selon lui, certains auraient eu recours aux intimidations, aux fausses accusations et à d'autres procédés pour tenter de faire taire ceux qui s'opposaient au pouvoir. Ces propos ont donné une portée politique et citoyenne particulière

à l'événement. Le premier ouvrage, *Narcoterrorism in Africa and the Indian Ocean – Part I*, a été coécrit avec le professeur Efthymis D. Tourtidis. Il explore les liens entre trafic de drogue, violence organisée, commerce clandestin et déstabilisation des États africains et de l'océan Indien.

Fruit d'une association entre expérience opérationnelle et recherche académique, le livre cherche à décrypter les réseaux invisibles qui fragilisent les institutions. Bruneau Laurette affirme que l'ouvrage a été intégré à un cursus universitaire grec. Il le présente comme un outil destiné à aider les nouvelles générations à mieux comprendre les formes contemporaines de la criminalité transnationale.

Son deuxième livre, *The Umbrella: The Power Behind Global Law*, s'adresse principalement aux professionnels de la sécurité. S'appuyant sur plus de vingt-cinq années d'expérience de terrain, l'auteur y propose un cadre moderne pour l'application de la loi et la gestion des crises.

L'ouvrage pose une question centrale : comment exercer l'autorité sans sacrifier la dignité humaine ? Bruneau Laurette défend une sécurité reposant moins sur la force brute que sur le discernement, la discipline, l'éthique et le respect de l'État de droit. À travers ces deux publications, l'activiste souhaite prolonger son engagement citoyen sur le terrain intellectuel.

GO-EXPORT : les coopératives se préparent à conquérir les marchés étrangers

Les coopératives mauriciennes veulent désormais voir plus loin que le marché local. Pour les accompagner dans cette transition, l'Economic Development Board (EDB), en collaboration avec le National Co-operative College (NCC), lancera le GO-EXPORT Programme for Cooperatives ce lundi 31 août à Ébène.

Cette nouvelle initiative de renforcement des capacités réunira environ 90 participants, principalement des représentants de sociétés coopératives. L'objectif est leur donner les connaissances, les outils pratiques et l'accompagnement nécessaires pour se préparer à l'exportation et accéder aux marchés régionaux et internationaux. Passer du marché local à l'international. Le programme s'inscrit dans le Government Programme 2025-2029, qui prévoit notamment un cadre légal renouvelé et de nouvelles mesures destinées à renforcer la capacité et la compétitivité des coopératives.

Pour de nombreuses sociétés coopératives, l'enjeu est désormais de franchir un nouveau cap : ne plus se limiter à produire et vendre à Maurice, mais identifier des marchés à l'étranger, comprendre leurs exigences et développer des produits capables de rivaliser à l'international.

Le lancement sera marqué par un atelier consacré notamment aux opportunités d'exportation comme nouvelle voie de croissance pour les coopératives, au soutien offert par l'EDB aux PME exportatrices ainsi qu'aux procédures d'exportation, à la logistique, à la documentation et au financement du commerce.

De la certification au packaging

Le GO-EXPORT Programme ira toutefois bien au-delà de la théorie. Des sessions de formation permettront aux coopératives d'évaluer leur niveau de préparation à l'exportation et d'identifier les marchés correspondant à leurs produits.

Elles seront également accompagnées sur les accords commerciaux, les normes de conformité, les certifications, la fixation des prix à l'export, les Incoterms, la logistique et la documen-



tation.

Une attention particulière sera accordée au conditionnement et à l'étiquetage, deux éléments essentiels pour qu'un produit mauricien puisse répondre aux normes et aux attentes des consommateurs étrangers.

L'intelligence artificielle au service des coopératives

Autre volet important : la transformation numérique.

Le programme encouragera les coopératives à utiliser le e-commerce, le marketing digital et l'intelligence artificielle pour rechercher de nouveaux marchés, identifier des clients potentiels et accroître leur visibilité à l'étranger.

L'objectif est de permettre aux petites structures de disposer d'outils qui étaient autrefois essentiellement accessibles aux entreprises disposant de moyens importants.

Grâce à ces technologies, une coopérative pourra notamment mieux étudier la demande sur un marché donné, repérer des acheteurs potentiels et promouvoir ses produits auprès d'une clientèle internationale.

Une démarche qui a commencé en 2025

Le GO-EXPORT Programme fait suite à un premier atelier organisé le 8 octobre 2025 par la Cooperatives Division du ministère de l'Industrie, des PME et des Coopératives.



Cette première rencontre avait réuni 21 coopérateurs issus de 20 sociétés coopératives. Elle visait à leur permettre de mieux comprendre les possibilités offertes par l'exportation, les exigences à respecter et les étapes nécessaires pour devenir « export-ready ».

Le nouveau programme vient donc approfondir cette démarche et l'élargir à un plus grand nombre de coopératives. Plantation Vanille, un exemple à suivre. Parmi les exemples qui illustrent le potentiel du secteur figure la Plantation Vanille Multi-Purpose Co-operative Society Ltd.

Créée en 2023 avec seulement cinq membres, cette coopérative produit environ 500 kg de vanille par an. Mais au lieu de commercialiser uniquement la vanille brute, elle a développé toute une



gamme de produits à valeur ajoutée : poudre, essence, pâte et thé à la vanille, commercialisés sous le label Made in Moris.

La coopérative produit également du cacao, des fruits, des légumes et des plants, tout en adoptant des pratiques agricoles durables.

Son approche lui a valu le Creativity and Innovation Award lors des National Cooperative Excellence Awards 2026. Elle a également bénéficié d'un accompagnement du ministère, notamment en matière de préparation à l'exportation et de packaging durable.

En 2026, Plantation Vanille a obtenu un Export Development Certificate, étape supplémentaire dans sa volonté de se tourner vers les marchés internationaux.



Emirates monte en gamme à Maurice : le Premium Economy débarque le 1er septembre



Une nouvelle expérience de voyage s'apprête à décoller de l'aéroport international SSR. Dès le 1er septembre 2026, Emirates introduira sa cabine Premium Economy sur deux de ses trois vols quotidiens vers Dubaï, à bord de l'Airbus A380 et du Boeing 777 modernisé. Plus d'espace, davantage de confort et un service rehaussé : cette montée en gamme permettra également aux voyageurs de poursuivre leur périple via Dubaï vers quelque 70 destinations desservies en Premium Economy à travers l'Europe, l'Asie et les Amériques.

La nouvelle offre sera disponible sur les vols EK703/704, opérés en Airbus A380, ainsi que sur les EK709/710, assurés par un Boeing 777 modernisé. Pour la compagnie, l'enjeu va au-delà d'un simple changement de cabine. Il s'agit de proposer une option intermédiaire aux voyageurs qui souhaitent davantage de confort sur les longues distances sans nécessairement opter pour la classe Affaires. L'Airbus A380 affecté aux vols EK703/704 sera configuré avec 76 sièges en classe Affaires, 56 en Premium Economy et 437 en Économique.

Le Boeing 777 des vols EK709/710 disposera pour sa part de 38 sièges en classe Affaires, 24 en Premium Economy et 214 en Économique.

L'introduction simultanée du produit sur deux types d'appareils permet ainsi à Emirates de proposer cette nouvelle expérience sur une part importante de sa capacité quotidienne entre Maurice et son hub de Dubaï. Pour Oomar Ramtoola, Manager d'Emirates pour les îles de l'océan Indien, ce déploiement témoigne de l'importance accordée au marché local et de l'engagement de la



compagnie envers les voyageurs ainsi que le secteur du voyage et du tourisme.

Plus d'espace sans passer par la classe Affaires

Avec sa Premium Economy, Emirates cible particulièrement les voyageurs effectuant des trajets long-courriers. Le siège affiche une largeur de 19,5 pouces et propose davantage d'espace pour les jambes ainsi qu'une inclinaison supérieure à celle de l'Économique. Il est équipé d'un appuie-tête réglable dans six directions, d'un repose-pied et de prises permettant de recharger les appareils électroniques. Chaque passager bénéficie également d'une tablette latérale avec finition bois et d'un écran individuel de 13,3 pouces pour le divertissement à bord. L'objectif est de



créer une véritable catégorie intermédiaire : plus confortable et plus raffinée que l'Économique, mais plus accessible que la classe Affaires.

Une expérience qui dépasse le siège

Emirates mise également sur le service pour différencier sa Premium Economy. L'expérience débute notamment avec une boisson de bienvenue. Les repas, élaborés à partir d'ingrédients de saison, sont servis dans de la vaisselle Royal Doulton et accompagnés d'une sélection élargie de boissons. Des trousse de confort conçues dans une démarche plus durable, ainsi que des couvertures et oreillers de grande taille, complètent la prestation.

Les passagers bénéficient aussi de l'embarquement prioritaire. À l'aéroport international de Dubaï, une zone d'enregistrement spécifique est réservée aux voyageurs Premium Economy.

Maurice mieux connectée au réseau Premium d'Emirates

L'intérêt de cette nouvelle offre ne se limite toutefois pas au trajet Maurice-Dubaï.

Dubaï constitue le principal hub d'Emirates et permet aux passagers au

départ de l'île de poursuivre leur voyage vers de nombreuses destinations en Europe, en Asie et dans les Amériques. La compagnie indique que son réseau Premium Economy dessert désormais environ 70 destinations. Pour les voyageurs au départ de Maurice, cela signifie qu'il sera possible, selon les correspondances et les appareils utilisés, de conserver cette catégorie de voyage sur une partie plus importante du trajet international.

Des destinations comme Bangkok sont notamment concernées. Emirates met également en avant ses six vols quotidiens vers Londres Heathrow, un axe particulièrement important de son réseau. Cette extension du Premium Economy peut ainsi renforcer l'attractivité des correspondances via Dubaï, alors que les compagnies aériennes rivalisent pour capter une clientèle recherchant davantage de confort sur les longues distances.

Un marché desservi depuis 2002

Le déploiement intervient dans le prolongement d'une présence de plus de deux décennies dans l'île. Emirates dessert Maurice depuis 2002 et a progressivement renforcé ses capacités et ses fréquences. La compagnie met également en avant son rôle dans la promotion de la destination auprès de sa clientèle internationale et dans la connexion du pays avec plusieurs de ses principaux marchés touristiques et économiques.

L'arrivée de cabines de nouvelle génération s'inscrit désormais dans cette stratégie de montée en gamme. Pour le secteur touristique, l'évolution n'est pas anodine. La connectivité aérienne, la fréquence des vols et la diversité des catégories proposées constituent des éléments importants dans la capacité d'une destination à attirer différents profils de visiteurs, notamment une clientèle long-courrier à plus forte contribution.

Le pari gagnant d'Urvashi Heerah : du courage à la réussite

Elle est la preuve qu'un petit départ peut mener loin. Après avoir quitté l'école à seulement 15 ans pour entrer dans le monde du travail, elle se lance plus tard dans la vente de draps et de couvertures de lit avec à peine Rs 2 500 en poche. Elle commence modestement depuis chez elle avant de faire grandir son activité et d'ouvrir son propre commerce. Derrière cette réussite, il y a surtout une femme qui lui a appris la valeur du travail : sa mère.

À 34 ans, Urvashi Heerah, habitante de Lallmatie, est aujourd'hui à la tête de son propre petit commerce, spécialisé notamment dans la vente de draps, oreillers, couvertures et d'articles de literie. Elle vend également en gros à d'autres commerçants et développe parallèlement son activité en ligne. Mais son parcours entrepreneurial a commencé bien loin d'un magasin.

Urvashi n'a pas eu un parcours scolaire classique. À l'âge de 15 ans, elle décide d'arrêter ses études et commence à travailler dans une usine de textile. Elle y découvre un univers qui lui sera finalement très utile pour

la suite de son parcours. Elle travaille notamment avec les tissus et apprend à reconnaître les différentes matières. « *Mo ti travay dan World Knit, mo ti en charge fabric. Mo ti aprann konpran la toile* », raconte-t-elle.

Cette expérience lui permet de mieux connaître les tissus, leurs qualités et leurs particularités. Une connaissance qui lui servira plus tard lorsqu'elle commencera à vendre des articles de literie en ligne.

Puis arrive le déclic du Covid

Comme pour beaucoup de Mauriciens, la période de la Covid-19 vient bouleverser son quotidien. Urvashi quitte finalement son emploi et doit trouver une nouvelle manière de gagner sa vie. Elle décide alors de se lancer pleinement dans la vente en ligne.



« Mo mama finn toujours travaille. Li ti vend pistache lor chemin pou garde so bann zenfants. »

Au départ, tout se fait depuis la maison. Les commandes arrivent progressivement. Le bouche-à-oreille fonctionne. Les clients sont de plus en plus nombreux. Petit à petit, son activité prend de l'ampleur. Les clients commencent à lui faire confiance et son commerce à domicile devient trop petit pour ses ambitions.

Du business en ligne au magasin de Belvédère

Urvashi décide alors de franchir une nouvelle étape. Elle investit dans un local et ouvre son magasin à Belvédère. Aujourd'hui, elle propose toute une gamme de draps, oreillers, et couvertures. Une partie de ses produits provient de l'étranger, notamment de l'Inde et de la Chine, tandis qu'elle travaille également avec des fournisseurs locaux. « *Et mo meme mo pique ban draps la* », affirme-t-elle.

Mais Urvashi ne souhaite pas seulement vendre directement aux consommateurs. Elle veut également permettre à d'autres personnes de se lancer. Elle développe ainsi la vente en gros, en fournissant d'autres petits commerçants qui souhaitent à leur tour démarrer ou développer leur activité.

Sa première entrepreneure : sa maman

Lorsqu'on lui demande d'où vient cette volonté d'entreprendre, Urvashi n'hésite pas. Elle parle de sa mère qui vend depuis des années des pistaches dans la rue. Un petit commerce qui lui a permis de faire vivre sa famille et de subvenir aux besoins de ses enfants.

Et aujourd'hui encore, elle continue son activité. Pour Urvashi, il n'y a absolument aucune honte à cela. Bien au contraire. « *Mo mama finn toujours travaille. Li ti vend pistache lor chemin*



pou garde so bann zenfants. » C'est cette image d'une femme qui se lève, travaille et se bat pour sa famille qui l'a profondément marquée. Sa mère est devenue sa première source d'inspiration. « *Sa pa enn honte. Au contraire, mo fier de mo mama.* »

Pour Urvashi, le travail n'a pas de petite ou de grande valeur. Ce qui compte, c'est la volonté de se débrouiller honnêtement et de ne pas attendre que les opportunités viennent à soi.

Un message aux femmes : ne pas abandonner

Elle reconnaît volontiers que l'entrepreneuriat n'est pas toujours facile. Il y a des périodes où les ventes sont bonnes et d'autres où les difficultés s'accumulent. La fin du mois peut être compliquée. Il faut parfois recommencer, revoir ses stratégies et continuer malgré les découragements.

« *Ena des moments difficiles. Fin du mois parfois ena coup. Mais bizin remonte. Bizin continuer.* » C'est justement cette capacité à se relever qu'elle considère comme essentielle. Urvashi encourage ainsi les femmes à croire en leurs capacités, à apprendre, à essayer et surtout à ne pas se décourager lorsqu'elles rencontrent leurs premières difficultés.



Kevisen Cattaree : l'étonnant paradoxe d'un artiste connu à l'étranger mais peu à Maurice

Son nom ne résonne peut-être pas encore auprès du grand public local. À Dubaï, en Europe ou sur certaines des grandes scènes de la musique électronique, l'histoire est tout autre. À 28 ans, Cattaree s'est déjà fait une place sur la scène internationale comme DJ et producteur. Après un parcours entre musique, entrepreneuriat et collaborations prestigieuses, Kevisen Cattaree se produira pour la première fois à Maurice le 10 octobre, au PURE.

Tout a commencé avec une raquette

Avant Cattaree, il y avait Kevisen. Et avant les platines, il y avait le tennis. À six ans, il commence à jouer et le sport devient rapidement une partie importante de son enfance. Il participe aux compétitions nationales, connaît les entraînements intensifs, les victoires, mais aussi les défaites. Il intègre même l'équipe nationale junior et participe à des tournois ITF.

Il ne deviendra finalement pas joueur professionnel. Mais le tennis lui laissera quelque chose de beaucoup plus durable : la discipline, la capacité à encaisser les défaites et l'envie de recommencer. Pendant ce temps, une autre passion se développe dans l'ombre. Son oncle, DJ à Maurice depuis les années 1990, lui fait découvrir très tôt l'univers musical. À sept ans, Kevisen apprend déjà à mixer sur vinyle. Il découvre les ordinateurs, les logiciels et cette mécanique invisible qui transforme une idée en morceau de musique. Il ne le sait pas encore, mais son avenir est déjà en train de se dessiner.

Le son plutôt que le court

Après Le Bocage International School, jusqu'en Form 5, Kevisen part s'installer à Dubaï avec sa mère. Le changement de décor accélère son parcours. Il choisit de se consacrer au son et entreprend des études d'ingénierie audio à SAE Dubaï. Puis il poursuit avec un Master en production audio à l'Université de



Westminster, à Londres. Et là encore, il termine son Master juste avant ses 20 ans, devenant l'un des plus jeunes étudiants de l'université à atteindre ce niveau.

Kevisen développe son identité artistique sous le nom de Cattaree, tout en multipliant les casquettes. DJ, producteur, ingénieur du son, entrepreneur. Son travail l'amène à collaborer avec des entreprises et enseigner internationales telles qu'Emirates, XDubai, Skydive Dubai, Coca-Cola et Aape, ainsi qu'avec plusieurs marques de mode.

Il devient également Brand Ambassador pour Puma Middle East et développe parallèlement des cours en ligne pour transmettre ses connaissances en production de musique électronique à

de jeunes artistes.

Cattaree se produit au Moyen-Orient, en Asie et en Europe. Parmi ses expériences les plus marquantes figure une prestation à l'Ultra Music Festival en Croatie. Il partage également la scène avec certains des artistes les plus reconnus de la musique électronique, notamment Tale of Us, ARTBAT, Vintage Culture, WhoMadeWho, Øostil, Dubfire, Satori et Rafael Cerato.

En 2024, il est nommé « *Producer of the Year - Middle East* » aux Musivv Music Awards. En 2026, nouvelle reconnaissance : MixMag UAE lui attribue le titre de « *Best Local DJ - Organic/Melodic* ». À seulement 28 ans, son CV raconte déjà plusieurs vies professionnelles.

Mauricien, surtout

Mais dans cette ascension internationale, il n'a jamais vraiment laissé Maurice derrière lui. Au contraire. Il considère son identité mauricienne comme une force. Lorsqu'il arrive à Dubaï, il se retrouve souvent dans la position de l'outsider, sans appartenir véritablement à un cercle ou à une communauté particulière. Avec le temps, il comprend que cette différence peut devenir un avantage.

« *Je ne faisais pas vraiment partie d'une communauté ou d'un cercle en particulier, mais j'ai finalement transformé cette différence en force* », explique-t-il. Il voit également dans cette capacité à évol-

uer au milieu de cultures différentes quelque chose de profondément mauricien. « *Nous sommes habitués à vivre dans un environnement multiculturel, à parler plusieurs langues et à nous adapter facilement.* »

Il y a toutefois un paradoxe dans son histoire. À l'étranger, Cattaree est davantage connu qu'à Maurice. Lorsqu'il rencontre des gens aux quatre coins du monde et leur annonce qu'il vient de Maurice, la réaction est souvent faite de surprise et de curiosité.

Pour lui, ces moments sont précieux. Ils lui rappellent qu'au-delà de la musique, il représente aussi une petite île dont il est profondément fier.

Le 10 octobre aura donc une saveur particulière.

Cattaree se produira au PURE, à Maurice, pour sa toute première performance dans son pays natal. Il a eu l'occasion de jouer pour PURE aux Émirats aux côtés de Miss Monique. Il retrouvera à Maurice, Stephan Bodzin, avec lequel il a déjà partagé la scène en Suisse.

Mais cette fois, le public sera différent. Ce sera celui de son île. « *Depuis le début de ma carrière, jouer dans mon pays natal a toujours été un rêve* », confie-t-il. Et il n'a pas l'intention de ralentir. Avec Rishabh Sowambar de Kyros Events et Ashley Rambojun de Upfluence Agency, il prépare déjà un nouveau concept pour le 16 octobre. Un projet dont les détails seront dévoilés prochainement.



Le Journal
Dimanche

ON AIR

FACE à FACE

Des vérités, des idées, des solutions.
Un face-à-face *sans détour*.

À SUIVRE SUR NOS PLATEFORMES



ANIMÉ PAR

HABIB MOSAHEB

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE



VENDREDI

à partir de 16 h



FACE À FACE —

Un grand entretien avec **Habib Mosaheb**



SAMEDI

à 9 h



L'ACTU COMMENTÉE PAR BYE HABIB —

Retour sur les faits marquants de la semaine,
décryptés et commentés.

DIMANCHE 30 AOÛT AU 05 SEPTEMBRE 2026

Népal : plus de 3 000 personnes toujours portées disparues après les inondations dévastatrices

Quatre jours après les inondations catastrophiques qui ont frappé le nord du Népal et la région frontalière avec le Tibet, les opérations de recherche se poursuivent sans relâche. À Trishuli Bazaar, l'une des zones les plus durement touchées, les habitants fouillent encore la boue et les décombres à la recherche de proches disparus. Des équipes de secours poursuivent également leurs opérations dans des conditions particulièrement difficiles.

Le bilan humain s'est considérablement alourdi depuis le déclenchement de la catastrophe. Plus de 600 personnes ont perdu la vie et quelque 3 000 autres sont toujours portées disparues, selon les dernières informations disponibles. Des communautés entières ont été dévastées par les eaux et les coulées de boue, tandis que de nombreuses familles ont perdu leur maison, leurs biens et leurs moyens de subsistance.

La catastrophe s'est produite après un effondrement glaciaire qui a déclenché une gigantesque vague de boue, de roches et d'eau dans la rivière Lhunde Khola, un affluent de la Bhotekoshi. Le phénomène a frappé un corridor montagneux reliant Katmandou à Lhassa, une région fréquentée par des randonneurs, des touristes et des pèlerins.

Des villages rayés de la carte

La violence de la crue a laissé derrière elle un paysage de destruction. À certains endroits, des habitations et des infrastructures ont été entièrement recouvertes de boue ou emportées par les eaux.

Des survivants ont raconté la rapidité avec laquelle la catastrophe s'est abattue sur leurs communautés. Keshav Prasad Baral, 68 ans, a expliqué à Reuters qu'il avait tenté de sauver son épouse lorsque la boue a commencé à envahir leur maison. Il a été secouru plusieurs heures plus tard par hélicoptère, mais sa femme est toujours portée disparue.

Un responsable du secteur touristique ayant survolé la région a décrit des localités pratiquement effacées. Dans



certaines zones, les maisons, hôtels et restaurants ont tout simplement disparu sous la puissance des eaux et des débris.

Des milliers de personnes recherchées

Au Népal, environ 910 personnes avaient été signalées disparues dans les premières heures suivant la catastrophe, dont plus de 500 ressortissants étrangers. Au Tibet voisin, les autorités chinoises avaient également fait état de centaines de personnes portées disparues.

Parmi les étrangers recherchés figurent notamment des ressortissants de l'Inde, des États-Unis, de l'Australie, du Royaume-Uni, du Canada, de l'Allemagne et de la Chine. De nombreux disparus seraient des touristes ou des pèlerins qui se trouvaient dans la région au moment du drame.

L'Inde compte parmi les pays les plus touchés. Les autorités indiennes ont indiqué que plusieurs centaines de leurs ressortissants étaient sans nouvelles au Népal, tandis que d'autres se retrouvaient bloqués en Chine dans l'attente d'une évacuation.

Plus de 5 000 militaires et policiers mobilisés

Face à l'ampleur de la catastrophe, le Népal a mobilisé plus de 5 000 membres de l'armée et des forces de police. Les opérations comprennent la recherche de survivants, l'évacuation des personnes isolées et l'acheminement de produits de première nécessité.

Des hélicoptères sont notamment utilisés pour atteindre les zones rendues inaccessibles par les inondations.



Des tentes, de la nourriture et d'autres fournitures ont été acheminées vers les communautés coupées du reste du pays.

Cependant, le relief montagneux particulièrement accidenté complique les opérations. Les routes et les infrastructures endommagées rendent l'accès à certaines zones extrêmement difficile. Les autorités doivent également composer avec des ressources limitées.

Une nouvelle menace plane sur les zones sinistrées

Alors que les secours poursuivent leurs recherches, une autre menace inquiète les autorités : un lac formé par les eaux de crue pourrait déborder ou céder, provoquant potentiellement une nouvelle vague d'inondations.

Les équipes doivent donc avancer avec prudence, dans un environnement où les risques demeurent élevés.

Les scientifiques établissent également un lien entre cette catastrophe et l'instabilité croissante des glaciers himalayens. Une avalanche de glace et

de roches aurait notamment bloqué temporairement le cours d'eau avant de provoquer une soudaine montée des eaux.

Des spécialistes de l'environnement soulignent que le réchauffement climatique contribue à accélérer la fonte des glaciers dans l'Himalaya. Une étude récente a notamment montré que la perte de glace dans la région de l'Hindu Kush-Himalaya s'est fortement accélérée depuis le début des années 2000.

La rivière Lhunde Khola avait déjà été frappée par une importante inondation en août 2025, qui avait fait neuf morts. La solidarité internationale s'organise. Face à l'ampleur des besoins, la communauté internationale commence à apporter son soutien. La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) a débloqué 1,4 million de dollars pour venir en aide aux populations touchées. Cette aide comprend notamment de l'eau, des couvertures, des matelas, des trousseaux de premiers secours, des brancards et du matériel d'urgence.

L'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni ont également annoncé différentes formes de soutien aux autorités népalaises. Washington prévoit notamment l'envoi d'un conseiller spécialisé dans les interventions après catastrophe, accompagné d'une aide financière.

Mais sur le terrain, l'urgence demeure avant tout humaine. Dans les villages dévastés, des familles continuent d'attendre des nouvelles de leurs proches. Les secouristes, eux, poursuivent les recherches dans l'espoir de retrouver des survivants, alors que l'ampleur réelle des pertes ne pourra être connue qu'une fois les opérations de recherche terminées.

DIMANCHE 30 AOÛT AU 05 SEPTEMBRE 2026

« Je crains que nous finissions dans une Troisième Guerre mondiale » : Keith Kellogg compare Poutine à Hitler

L'ancien envoyé spécial américain pour l'Ukraine, Keith Kellogg, lance un avertissement particulièrement sévère sur les intentions de Vladimir Poutine. Pour le général trois étoiles à la retraite, le maître du Kremlin ne se contenterait pas du Donbass en cas de victoire russe dans l'est de l'Ukraine. Établissant un parallèle avec la politique expansionniste d'Adolf Hitler à la veille de la Seconde Guerre mondiale, il redoute qu'une politique de concessions territoriales ne conduise à une confrontation beaucoup plus vaste.

Lors d'un entretien accordé au Kyiv Independent à l'occasion de son déplacement en Ukraine, l'ancien général américain a estimé que les ambitions du Président russe dépassaient cette région de l'est ukrainien. « *Il ne s'arrête pas là. C'est ça, Poutine* », a-t-il déclaré, avant d'établir une comparaison particulièrement forte avec Adolf Hitler. Pour Kellogg, croire que des concessions territoriales suffiraient à satisfaire Moscou pourrait constituer une grave erreur stratégique.

Le précédent de Munich

Pour expliquer son raisonnement, l'ancien responsable américain s'est tourné vers l'histoire européenne et les accords de Munich de septembre 1938. À l'époque, Adolf Hitler revendiquait les Sudètes, une région de Tchécoslovaquie où vivait une importante population germanophone. Dans l'espoir d'éviter une nouvelle guerre en Europe, la Grande-Bretagne et la France avaient accepté que ce territoire soit annexé par l'Allemagne nazie.

Le Premier ministre britannique Neville Chamberlain était alors rentré de Munich convaincu d'avoir préservé la paix. Mais quelques mois plus tard, Hitler poursuivait son expansion et, en septembre 1939, l'invasion de la Pologne précipitait l'Europe dans la Seconde Guerre mondiale. C'est précisément ce scénario historique que Keith Kellogg dit redouter aujourd'hui.

Selon lui, l'erreur serait de considérer le Donbass comme l'objectif final de



Vladimir Poutine et de croire qu'une concession territoriale pourrait automatiquement mettre un terme aux ambitions russes. « *Un an après le jour où Chamberlain est revenu de Munich, nous étions dans la Seconde Guerre mondiale* », a rappelé Kellogg. C'est à partir de ce parallèle qu'il formule son avertissement le plus spectaculaire : il craint qu'une mauvaise gestion du conflit ukrainien puisse, à terme, contribuer à entraîner le monde vers une troisième guerre mondiale.

Un avertissement qui intervient à un moment crucial

Les déclarations de Keith Kellogg interviennent alors que les discussions autour d'un éventuel règlement du conflit continuent de se heurter à la question territoriale.

Le Donbass, composé principalement des régions de Donetsk et de Louhansk, demeure au centre des revendications russes. Pour Kiev, abandonner des territoires sous pression militaire constituerait non seulement une perte considérable, mais pourrait aussi créer un précédent dangereux.

Kellogg considère ainsi que la véritable question n'est pas uniquement de savoir combien de kilomètres carrés la Russie pourrait contrôler à la fin des combats. Il faut, selon lui, déterminer si une telle concession suffirait réellement à arrêter Moscou.

Sa réponse est clairement négative. L'ancien émissaire affirme même que

Vladimir Poutine pourrait mettre fin au conflit très rapidement s'il le souhaitait, estimant que la poursuite de la guerre traduit une volonté politique du Kremlin plutôt qu'une impossibilité de parvenir à une cessation des hostilités.

« Si Poutine veut ces territoires, il devra les conquérir par la force. »

Lors de cette nouvelle visite, il s'est notamment entretenu avec le Président ukrainien Volodymyr Zelensky. Les discussions ont porté, entre autres, sur les besoins urgents de l'Ukraine en matière de défense aérienne, notamment en missiles Patriot.



Son retour intervient donc dans un contexte où Kiev cherche toujours à convaincre ses partenaires occidentaux de maintenir une pression militaire, économique et diplomatique suffisante sur Moscou. Keith Kellogg défend depuis longtemps le principe d'une « *paix par la force* ». Selon cette approche, une négociation ne peut aboutir à une paix durable que si l'Ukraine dispose d'une position suffisamment solide pour empêcher la Russie d'imposer ses conditions.

Il refuse ainsi l'idée selon laquelle Moscou serait nécessairement en position de force simplement parce que la guerre se prolonge. L'ancien général souligne que la Russie n'a pas réussi à conquérir plusieurs objectifs stratégiques majeurs depuis le début de l'invasion à grande échelle. Il estime également que les pertes subies par l'armée russe pourraient, à terme, peser lourdement sur le Kremlin. Concernant les territoires de la région de Donetsk encore contrôlés par Kiev, son message est sans ambiguïté : si Vladimir Poutine les veut, il devra les conquérir militairement. Kellogg affirme conserver une grande confiance dans la capacité des Ukrainiens à résister.

Derrière la comparaison controversée avec Hitler se trouve donc une interrogation beaucoup plus vaste : une paix obtenue par des concessions territoriales peut-elle réellement empêcher une nouvelle guerre ? Pour Kellogg, l'histoire de Munich montre précisément les limites d'une stratégie reposant uniquement sur les concessions faites à une puissance qu'il considère comme expansionniste.

DIMANCHE 30 AOÛT AU 05 SEPTEMBRE 2026

Gandhari : Taapsee Pannu déchaîne la fureur d'une mère dans un thriller d'action intense

Après Assi, Taapsee Pannu poursuit dans un registre intense avec Gandhari, prochain film de Netflix inspiré de certains éléments du Mahabharata. L'actrice y incarne Bani, une mère confrontée à son pire cauchemar : la disparition de son enfant.

L'histoire se déroule à Joypurra, une ville fictive où règnent la peur, le silence et les mystères. Les Behrupiyas, figures liées à la culture locale, occupent une place importante dans cette intrigue qui semble mêler traditions, secrets et danger.

Lorsque sa fille est enlevée, Bani se retrouve plongée dans une réalité

beaucoup plus sombre qu'elle ne l'aurait imaginé. Face à une enquête qui soulève de nombreuses interrogations, elle décide de ne plus attendre et prend elle-même les choses en main. Le trailer mise particulièrement sur la transformation de Bani. Au début,

Taapsee Pannu apparaît dans un registre maternel et affectueux, partageant des moments de complicité avec sa fille. Mais tout bascule lorsque l'enfant disparaît.

La peur et la panique laissent progressivement place à une détermi-

nation féroce. Bani se transforme alors en une mère prête à affronter tous les obstacles pour retrouver son enfant. Cette évolution émotionnelle constitue l'un des éléments les plus marquants de la bande-annonce. Les premières images dévoilent également une Taapsee Pannu très physique, engagée dans plusieurs scènes d'action. Coups, poursuites et affrontements viennent renforcer l'atmosphère sombre du film.

Avec son atmosphère sombre, son héroïne déterminée et son mélange d'action et de mystère, Gandhari affiche donc des ambitions de thriller nerveux. Le trailer laisse surtout entrevoir une performance intense de Taapsee Pannu, dont le personnage pourrait bien être l'un des principaux atouts du film. Gandhari sera prochainement disponible sur Netflix.



Daayra : Kareena et Prithviraj se retrouvent au cœur d'une affaire troublante

Le mystère s'installe autour de Daayra. Les premières images dévoilées par les producteurs mettent en avant Kareena Kapoor Khan et Prithviraj Sukumaran dans un face-à-face qui soulève déjà de nombreuses questions.

Sur le nouveau poster, les deux acteurs apparaissent dos à dos, entourés de rubans de police. À l'arrière-plan, un visage partiellement dissimulé renforce l'atmosphère inquiétante du visuel. Tout semble indiquer que leurs personnages sont liés

à une affaire criminelle dont les véritables enjeux restent encore secrets.

Kareena et Prithviraj semblent représenter deux perspectives différentes d'une même affaire, sans que la nature exacte de leur relation ne soit dévoilée. Le film conserve pour l'instant ses principaux secrets, laissant le public s'interroger sur les personnages, leur passé et surtout sur ce qui les réunit.

Le ruban de police visible sur le poster apporte égale-

ment un indice sur l'univers du film, qui devrait mêler enquête, tension et révélations. Réalisé par Meghna Gulzar, Daayra mise sur un duo d'acteurs particulièrement attendu avec Kareena Kapoor Khan et Prithviraj Sukumaran.

Le public pourra en découvrir davantage avec la sortie du trailer, prévue le 31 août. Celui-ci devrait lever une partie du voile sur cette mystérieuse affaire et donner un premier aperçu de l'affrontement entre les deux personnages.



L'acteur Ankur Ratan échappe de peu aux inondations de Nepal



Alors que les inondations soudaines qui ont frappé le Népal et le Tibet ont fait des centaines de morts, l'acteur indien Ankur Ratan raconte avoir échappé de justesse à la catastrophe. Il se trouvait au même endroit quelques heures seulement avant les intempéries.

« Nous étions là seulement un jour auparavant », Ankur Ratan, qui participait à un pèlerinage vers le mont Kailash, a raconté avoir été à Rasuwa, un district situé au nord de Katmandou, quelques heures avant que la situation ne bascule.

L'acteur voyageait avec son épouse et un cousin au sein d'un groupe de 28 personnes, conduit par SAAD Mountaineers, un club enregistré dans l'État indien du Maharashtra.

Box-office : derrière l'été triomphal d'Hollywood, des signes inquiétants

Hollywood connaît l'un de ses meilleurs étés depuis une décennie. Portées par des productions comme *Spider-Man: Brand New Day*, *The Odyssey*, *Toy Story 5*, *Michael* ou encore *The Devil Wears Prada 2*, les salles nord-américaines devraient générer environ 4,5 milliards de dollars durant la saison estivale.

Cinq films sortis en 2026 ont déjà franchi la barre symbolique du milliard de dollars de recettes mondiales, confirmant le retour en force des grands blockbusters après plusieurs années marquées par la pandémie et l'essor du streaming.

Mais derrière ces chiffres spectaculaires se cache une réalité plus contrastée. La fréquentation des cinémas reste nettement inférieure à celle d'avant la crise

sanitaire. À la mi-août, environ 547 millions de billets avaient été vendus en Amérique du Nord, contre près de 796 millions sur la même période avant la pandémie.

La hausse du prix des billets, notamment pour les formats premium comme IMAX, contribue ainsi fortement à l'augmentation des recettes. Autre changement majeur : l'offre s'est réduite. Environ 300 films devraient être projetés cet été, contre quelque 400 en 2019. Le nombre d'écrans a également fortement diminué.

Brad Pitt reprend le rôle de Cliff Booth dans un nouveau film signé David Fincher

Brad Pitt retrouvera l'un de ses personnages les plus marquants avec *The Further Mis-Adventures of Cliff Booth*, un nouveau film consacré au cascadeur

de *Once Upon a Time in Hollywood*. Le long-métrage sera réalisé par David Fincher et écrit par Quentin Tarantino.

Le retour de Cliff Booth se précise. Netflix a officiellement dévoilé le titre du prochain film porté par Brad Pitt, qui reprendra son personnage de cascadeur mystérieux introduit dans *Once Upon a Time in Hollywood*, le film de Quentin Tarantino sorti en 2019.

Intitulé *The Further Mis-Adventures of Cliff Booth*, le film sera réalisé par David Fincher, tandis que Quentin Tarantino en a écrit le scénario. Il s'agit d'un nouveau chapitre consacré à Cliff Booth, sans que Tarantino ne repasse derrière la caméra.

L'histoire se déroulera en 1977, huit ans après les

événements de *Once Upon a Time in Hollywood*. Cliff Booth devra alors évoluer dans un Hollywood qui a profondément changé. Le projet marque ainsi une rencontre particulièrement attendue entre deux univers majeurs du cinéma américain : celui de Tarantino, à l'écriture, et celui de Fincher, à la réalisation.



Insidious: Out of The Further : un film plus intense qu'effrayant

Le nouvel opus de la franchise *Insidious* arrive avec une approche davantage centrée sur l'atmosphère et le suspense. Réalisé par Jacob Chase, le film réunit Amelia Eve, Brandon Perea, Maisie Richardson-Sellers, Lin Shaye et Sam Spruell.

Insidious: Out of The Further suit Gemma, une jeune mère qui élève sa fille Maya dans la maison où elle a

grandi. Leur quotidien bascule lorsqu'elle commence à être confrontée à d'étranges phénomènes et à trois mystérieuses silhouettes âgées.

Gemma découvre alors qu'elle possède une capacité particulière : elle peut entrer dans *The Further*, le monde mystérieux au cœur de l'univers *Insidious*. Mais surtout, elle peut en ramener des créatures dans le monde réel.

Cette découverte transforme rapidement sa vie en cauchemar. Les démons comprennent qu'ils peuvent utiliser ce pouvoir à leur avantage et font de la réalité leur nouveau terrain de jeu.

Le film se distingue par son utilisation de l'ambiance et du sound design. Plutôt que de multiplier les apparitions soudaines, Jacob Chase privilégie une tension progressive, en jouant sur les

espaces sombres, les sons inquiétants et l'attente.

Amelia Eve livre une prestation solide dans le rôle de Gemma. Lin Shaye fait également son retour dans la peau d'Elise Rainier, personnage emblématique de la franchise, tandis qu'Island Austin interprète Maya, la fille de Gemma.

Insidious: Out of The Further est sorti le 21 août 2026.

Mutiny : Jason Statham face à une violente lutte pour sa survie

Jason Statham reprend du service dans *Mutiny*, un film d'action réalisé par Jean-François Richet. L'acteur britannique y tient le rôle principal dans une histoire marquée par la trahison, le danger et une course contre la montre.

Le film suit un homme qui se retrouve pris dans une situation qui échappe rapidement à tout contrôle. Alors que les événements se précipitent, il doit lutter pour sa survie

et tenter de comprendre les forces qui se dressent contre lui. Comme souvent dans les productions portées par Jason Statham, *Mutiny* mise sur des scènes d'action musclées, des combats et une tension constante. Le personnage incarné par l'acteur est confronté à des adversaires déterminés, l'obligeant à utiliser autant sa force que son instinct pour rester en vie.

Derrière la caméra, Jean-

François Richet orchestre cette nouvelle aventure. Le réalisateur, connu pour ses films d'action et ses thrillers, retrouve ici un terrain particulièrement adapté au style physique de Jason Statham.

Le casting réunit également plusieurs acteurs autour de la star britannique, tandis que l'histoire cherche à combiner action spectaculaire et intrigue basée sur les rapports de confiance et de trahison.



DIMANCHE 30 AOÛT AU 05 SEPTEMBRE 2026

Le fiasco Liverpool : Maurice paie le prix fort, le Rwanda récolte les fruits de son soft power

● « On nous a volé notre argent » : le coûteux mirage de Liverpool

Le pari était ambitieux, coûteux, et présenté comme une porte d'entrée royale vers le rayonnement international. Pourtant, le contrat de partenariat entre la Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA) et le Liverpool Football Club s'est transformé en un naufrage stratégique et financier. À l'heure où les nations africaines, à l'instar du Rwanda, transforment le sponsoring sportif en un levier puissant de « soft power », Maurice, elle, semble avoir confondu visibilité et vacuité, accumulant les bourdes, les dépenses somptuaires et les résultats inexistantes. Analyse d'un fiasco qui interroge la gouvernance de notre promotion touristique ou tout simplement d'une énième bourde de l'ancien régime du MSM.

Un contrat léonin pour des résultats fantomatiques

Tout avait commencé sous les auspices de la grandeur. En 2019, le gouvernement mauricien, par l'entremise de la Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA), annonçait un partenariat avec l'un des clubs de football les plus prestigieux au monde : le Liverpool Football Club (LFC). Le montant avancé pour séduire les foules et attirer les touristes était colossal : environ 381 millions de roupies (pouvant dépasser les 400 millions avec les coûts cachés) sur une période de trois à quatre ans.

L'objectif, martelé par les autorités, était de profiter de la fan-base mondiale des Reds, estimée à 450 millions de personnes, pour faire de Maurice une destination de premier plan. Pourtant, à la lecture du contrat, une vérité brutale apparaît : il ne s'agissait pas d'un partenariat de développement, mais d'une transaction de pure forme, déséquilibrée, où Maurice a endossé



toutes les charges pour un retour sur investissement quasi nul.

Les clauses de cet accord, révélées ultérieurement, illustrent une naïveté déconcertante. Pour 381 millions de roupies, la MTPA a acquis le droit à deux minutes d'affichage publicitaire par match à Anfield et huit billets d'entrée par an. Pire encore, les frais de préparation des affiches, les déplacements, l'hébergement, et même les séances photo avec les joueurs étaient à la charge exclusive de la partie mauricienne. En résumé, le contribuable a financé un club milliardaire sans aucune garantie de conversion touristique.

La clause 3.2.4 est, à cet égard, révélatrice : rien n'obligeait le club anglais à visiter Maurice, et aucune clause de remboursement n'était prévue en cas de contre-performance sportive ou d'élimination précoce.



L'incident d'Anfield : Symbole d'une négligence coûteuse

L'image de marque d'un pays est son capital le plus précieux. Lorsqu'il s'agit de s'exposer sur la scène mondiale, la rigueur est de mise. Or, le 16 décembre 2020, lors d'un match opposant Liverpool à Tottenham, c'est l'humiliation qui a remplacé la promotion. Sur les panneaux LED du mythique stade d'Anfield, le nom de notre pays est apparu mal orthographié : « Mauritius » au lieu de « Mauritius » pour l'adresse du site MauritiusNow.com.

Cette bourde, qualifiée de « regrettable erreur » par la MTPA, a cristallisé le sentiment général : celui d'un manque de sérieux flagrant. Comme le soulignait Sean Kelly, un observateur sur les ré-



seaux sociaux, « si le gouvernement veut faire de la publicité pour son site web pendant un match de Liverpool, la moindre des choses est d'épeler le nom du pays correctement ». Cet incident ne fut pas seulement une faute de frappe ; il fut le symbole d'une gestion cavalière d'un investissement public massif. Pour des millions de téléspectateurs, le message était clair : Maurice était un partenaire secondaire, traité avec désinvolture par une institution qui n'avait pour notre destination que l'intérêt de son propre compte bancaire.

Le mirage de l'Académie : Un bilan académique à zéro

Si le volet promotionnel fut une déception, le volet éducatif, incarné par la Liverpool FC International Academy Mauritius, s'est avéré être un autre gouffre financier. Présenté comme une opportunité historique pour la jeunesse mauricienne de se former au contact de l'élite mondiale, le projet a coûté plus de 168 millions de roupies sur six ans. Le bilan, présenté devant l'Assemblée nationale, est sans appel. Sur les 545 jeunes formés, seuls quatre ont réussi à intégrer le milieu professionnel, et aucun n'a eu le privilège de se frotter au niveau d'excellence de l'académie mère à Anfield. Les joueurs, loin de connaître une éclosion fulgurante, n'ont jamais bénéficié de ce « frottement » avec les meilleurs, essentiel à toute progression de haut niveau. Comme l'a noté le ministre des Sports, Deven Nagalingum, en mettant fin à ce contrat en 2025, l'investissement n'a pas produit les résultats escomptés. Il s'agissait, en somme, d'une vitrine de prestige qui a occulté la nécessité d'une véritable politique nationale de développement du football.

DIMANCHE 30 AOÛT AU 05 SEPTEMBRE 2026

Le Rwanda vend un récit, pas seulement un logo

À l'opposé du modèle mauricien, le Rwanda propose une étude de cas fascinante. Depuis 2018, Kigali a investi le sport mondial non pas comme une dépense publicitaire, mais comme un axe stratégique de diplomatie économique. Le récent partenariat avec Aston Villa, estimé à environ 20 millions de livres sterling par an, en est la parfaite illustration. Le club de Birmingham a validé sa place en Champions League cette année grâce à ses performances en championnat de Premier League et à sa victoire en Ligue Europa.

La différence fondamentale réside dans l'intégration. Là où Maurice a acheté du temps d'antenne, le Rwanda achète de l'influence. Le logo « Visit Rwanda » ne se contente pas de défiler sur des panneaux LED ; il s'affiche sur le maillot des joueurs, devenant indissociable de l'identité du club. Le partenariat inclut des volets sur le développement du football, le commerce (fournisseur officiel de café rwandais) et des programmes caritatifs.

Le résultat ne se fait pas attendre. En 2024, le Rwanda a accueilli 1,36 million de visiteurs, générant près de 647 millions de dollars de revenus. Si le sponsoring sportif ne fait pas tout, il crée une « présence mentale » : le nom du pays est associé à la performance, à l'innovation et à l'ouverture. Paul Kagame et son gouvernement ont compris une règle d'or du marketing territorial : on ne vend pas un produit, on vend un récit. Maurice, elle, a essayé de vendre un contrat de services, sans récit ni vision.

De la nécessité de rendre des comptes

La comparaison entre le contrat léonin de la MTPA et la stratégie rwandaise est cruelle pour les décideurs mauriciens.



Il est impératif, à ce stade, de demander des comptes. Comment un contrat aussi déséquilibré, géré par des personnalités aux compétences discutables dans le domaine du marketing sportif international, a-t-il pu être signé dans le dos du public ?

Le « soft power » ne s'improvise pas. Il demande une stratégie cohérente, des objectifs mesurables et, surtout, une rigueur absolue dans l'exécution. Maurice a les atouts pour être une destination de premier plan, un hub financier et touristique respecté. Mais cela ne se fera jamais à coup de millions déversés dans les caisses de clubs étrangers sans retour sur investissement.

Il est temps de tirer un trait sur ces « aventures » coûteuses qui transforment notre pays en risée internationale. L'argent du contribuable mauricien n'est pas destiné à financer le train de vie de joueurs milliardaires ou à acheter des sourires de circonstances. Il doit servir le développement, l'attractivité réelle et le rayonnement durable de notre île. Si la leçon de Liverpool doit nous servir, c'est celle de l'humilité : la promotion d'une nation exige bien plus que de la publicité ; elle exige une vision, une stratégie et, par-dessus tout, le respect

de son propre nom.

La différence entre Maurice et le Rwanda est donc moins une question de montant qu'une question de méthode. Maurice a acheté de la visibilité. Le Rwanda tente de construire de l'influence.

L'île aurait pu négocier avec Liverpool des stages réguliers à Anfield, des échanges techniques, des tournois

internationaux à Maurice, des campagnes numériques ciblées et des offres touristiques destinées aux supporters. Elle aurait pu associer le football à la promotion de son secteur financier et de ses opportunités d'investissement.

Au lieu de cela, le pays a semblé financer une présence ponctuelle sans s'assurer qu'elle produirait des résultats durables. Le pays a donné l'impression de financer la notoriété d'un club étranger sans parvenir à construire sa propre influence. « On finançait un club et des joueurs milliardaires pour humilier notre pays. On doit les poursuivre pour réclamer notre argent », lâche un observateur.

Le problème n'est pas d'être associé à un grand club. Le sport peut être un puissant instrument de rayonnement. Mais il ne remplace ni une stratégie, ni une évaluation, ni la transparence.

Maurice n'a pas seulement mal orthographié son nom à Anfield. Elle a aussi mal défini son ambition. Pendant que Liverpool bénéficiait de recettes garanties, l'île cherchait encore à démontrer la valeur de son investissement.



PREMIER LEAGUE : 2E JOURNÉE

Manchester United doit réagir face à Ipswich

Après une entrée en matière inquiétante en Premier League, Manchester United retrouve déjà la pression avant son deuxième rendez-vous de la saison. Ce dimanche 30 août, les Red Devils accueillent Ipswich Town avec l'obligation de décrocher leur première victoire après une défaite surprenante face à Hull City lors de la première journée. Battus 2-0 par un promu très discipliné, les Mancuniens ont envoyé un signal d'alerte à leurs supporters, rappelant les difficultés qui ont marqué les dernières saisons.

Une défaite à Hull qui a appelé les vieux problèmes

Le déplacement à Hull City devait être l'occasion pour Manchester United de démarrer une nouvelle saison avec ambition. Au contraire, les Red Devils ont livré une prestation inquiétante, incapables de trouver la solution face à une équipe promue qui a parfaitement exploité leurs faiblesses. Hull s'est imposé 2-0 grâce notamment à une efficacité remarquable sur coups de pied arrêtés, un secteur qui continue de poser problème à United. Au-delà du résultat, c'est surtout le manque de créativité offensive et d'intensité qui a préoccupé.

Manchester United a eu la possession du ballon mais a manqué de rythme, d'idées et de précision dans les trente derniers mètres. Bruno Fernandes lui-même n'a pas caché sa frustration après cette défaite, estimant que son équipe répétait certaines erreurs déjà observées auparavant. Pour une équipe qui ambitionne de retrouver les sommets du football anglais, perdre dès la première journée face à un promu représente un avertissement sérieux. La rencontre contre Ipswich devient donc déjà un test de caractère.

Bruno Fernandes, plus qu'un joueur : le symbole de United

S'il y a un joueur capable de remettre



Manchester United sur les bons rails, c'est bien Bruno Fernandes. Depuis son arrivée en 2020, le Portugais est devenu le cœur du jeu mancunien. Sa capacité à créer des occasions, à prendre ses responsabilités et à entraîner ses coéquipiers fait de lui un leader naturel. La saison dernière, Fernandes a réalisé une campagne exceptionnelle, avec des statistiques qui ont marqué les esprits. Sa régularité, son influence dans les grands moments et son rôle dans la progression de l'équipe lui ont permis d'être reconnu par ses propres collègues comme le meilleur joueur du championnat. Cette récompense arrive également comme une reconnaissance de son leadership. Alors que Manchester United traverse une période de reconstruction, Bruno Fernandes représente le lien entre l'exigence historique du club et les nouvelles ambitions. Il n'est pas seulement celui qui distribue les passes ou qui tente sa chance devant le but : il est celui qui doit donner une identité à cette équipe. Face à Ipswich, son rôle sera donc déterminant. Il devra être le premier créateur, mais aussi celui qui impose le rythme et l'attitude. Après une défaite frustrante, les supporters attendent une réaction de leur capitaine.

Une équipe qui doit retrouver confiance

L'arrivée d'Ipswich à Old Trafford ne sera pourtant pas une formalité. Le promu a montré lors de son premier match qu'il possède des arguments et une grande capacité de réaction. Une victoire inaugurale contre Sunderland a démontré que cette équipe n'est pas revenue en Premier League uniquement pour jouer les figurants. Manchester United devra

donc éviter tout excès de confiance.

Les équipes promues jouent souvent avec une énergie supplémentaire en début de saison et profitent du moindre doute chez leurs adversaires. Pour les hommes de Michael Carrick, l'objectif sera avant tout de retrouver une base solide : plus d'agressivité dans les duels, une meilleure organisation défensive et davantage de mouvement en attaque. La défaite contre Hull a montré que le talent individuel ne suffit pas lorsque l'intensité collective n'est pas au rendez-vous.

Le moment pour les nouveaux leaders

Cette saison doit également être celle où Manchester United confirme sa nouvelle direction. Les nouveaux joueurs doivent rapidement s'adapter aux exigences d'Old Trafford, mais la

supplémentaire. Son défi sera également de transformer ses paroles en actions. Être élu meilleur joueur par ses pairs est une immense reconnaissance, mais les supporters de Manchester United attendent surtout des performances capables de ramener le club vers les sommets.

Une victoire obligatoire ?

Après seulement une journée, il serait prématuré de parler de crise. Mais à Manchester United, chaque faux pas prend une dimension particulière. La pression autour du club reste immense et chaque match est scruté avec attention. Une victoire contre Ipswich permettrait de calmer les inquiétudes et de relancer une dynamique positive.

Une nouvelle contre-performance, en revanche, renforcerait les doutes autour de la capacité de cette équipe à rivaliser avec les meilleures formations de Premier League. Ce dimanche à Old Trafford, Manchester United ne jouera donc pas seulement pour trois points. Les Red Devils joueront pour montrer qu'ils ont appris de leurs erreurs. Et au centre de cette mission se trouvera Bruno Fernandes, le capitaine, le créateur et désormais le joueur reconnu par ses pairs comme l'un des meilleurs d'Angleterre.

Pour United, l'heure de la réaction a sonné. Et comme souvent depuis son arrivée, le destin des Red Devils semble encore lié aux inspirations de son numéro 8.



responsabilité ne peut pas reposer uniquement sur les recrues. Les cadres comme Bruno Fernandes, devront montrer la voie. Dans les moments difficiles, les grandes équipes s'appuient toujours sur leurs leaders. Le Portugais devra utiliser cette reconnaissance individuelle comme une source de motivation

Premier League : Liverpool encore freiné, Newcastle frappe fort et Hull continue de surprendre

Liverpool a dû puiser dans ses ressources pour arracher le nul face à Nottingham Forest à Anfield, tandis que Newcastle a confirmé ses ambitions en dominant Tottenham. De son côté, Hull City poursuit son étonnant début de saison avec une deuxième victoire consécutive, cette fois à Coventry. Manchester City avait, lui, lancé le week-end dès vendredi soir avec une large victoire contre Crystal Palace.

Liverpool sauvé par le bijou de Munoz

Liverpool devra encore patienter avant de véritablement lancer sa saison. À Anfield, les Reds ont été contraints de revenir deux fois au score pour obtenir un nul 2-2 contre une équipe de Nottingham Forest qui leur a posé de sérieux problèmes.

Forest a d'ailleurs été le premier à prendre les commandes. Après plusieurs avertissements dans la surface de Liverpool, Dan Ndoye a ouvert le score à la 24e minute. Un long dégagement de Matz Sels a été maîtrisé par Igor Jesus avant que Morgan Gibbs-White ne serve Ndoye. Ce dernier a parfaitement ajusté Alisson d'une frappe enroulée. Liverpool a tenté de réagir. Florian Wirtz pensait avoir égalisé quelques minutes plus tard, mais son but a été annulé pour hors-jeu. L'Allemand a encore inquiété Sels avant la pause, sans parvenir à trouver la faille.

Il a fallu attendre l'heure de jeu pour voir les Reds revenir. Cody Gakpo s'est débarrassé de Neco Williams avant de servir Alexander Isak devant le but. L'attaquant n'a pas tremblé et a inscrit son premier but de la saison.

Mais à peine Liverpool avait-il retrouvé l'espoir que Forest frappait de nouveau. Sur une action rapidement jouée, Williams s'est retrouvé dans la surface et Alisson l'a déséquilibré. Morgan Gibbs-White a transformé le penalty pour redonner l'avantage aux visiteurs.

Liverpool semblait alors se diriger vers une grosse désillusion à domicile. C'était sans compter sur Victor Munoz. À la 82e minute, pour sa première titularisation en Premier League, l'Espagnol a reçu une passe incisive de



Wirtz, s'est retourné dans la surface et a envoyé une frappe spectaculaire sous la barre. Un éclair individuel qui permet aux Reds d'éviter la défaite, mais pas les interrogations. Après deux matches nuls consécutifs, Liverpool cherche encore le déclic qui lui permettra de réellement lancer sa campagne.

Newcastle enfonce Tottenham

Newcastle a, en revanche, transformé ses bonnes intentions en trois points. Les Magpies ont signé une victoire convaincante face à Tottenham, battu 2-0. Après leur nul spectaculaire contre Liverpool la semaine précédente, les hommes de Matthias Jaissle ont affiché davantage de maîtrise. La première période a pourtant été disputée. Tottenham a eu ses opportunités, mais Lukas Hrnicek s'est montré solide dans le but de Newcastle.

Le tournant est intervenu à la 62e minute. Après une ouverture de Nico Gonzalez, Amar Dedic a remis le ballon de

la tête vers Anthony Elanga. Le Suédois s'est retourné avant de conclure avec précision.

Dix minutes plus tard, les Magpies ont porté le coup de grâce. Sur corner, Nick Woltemade a remis le ballon vers Yoane Wissa, laissé beaucoup trop libre par la défense londonienne. L'attaquant a trouvé le chemin des filets d'un geste acrobatique.

Newcastle décroche ainsi sa première victoire de la saison et grimpe dans le haut du classement. Tottenham se retrouve déjà dans une situation beaucoup moins confortable. Après avoir été balayés 3-0 par Brentford lors de la première journée, les Spurs subissent un deuxième revers consécutif. Deux rencontres, zéro point et toujours aucun but inscrit : le début de saison est particulièrement difficile.

Hull City, le promu qui bouscule déjà la hiérarchie

Hull City continue, lui, d'étonner. Le promu a remporté son deuxième match consécutif en allant s'imposer 1-0 à Coventry. Pour Coventry, cette rencontre marquait pourtant un moment historique : le club retrouvait la Premier League devant son public après 25 années d'absence. Portés par l'ambiance, les hommes de Frank Lampard ont commencé fort. Taiwo Awoniyi a notamment eu plusieurs occasions, mais s'est heurté à un Konstantinos Tzolakis impressionnant.

Le gardien de Hull a réalisé l'une des parades du match avant la pause en détournant une tentative à bout portant d'Awoniyi.

Coventry a continué à pousser, mais Hull a attendu son heure. Elle est arrivée à la 82e minute. Mohamed

Belloumi a lancé Liam Millar dans la profondeur et l'attaquant a résisté à la défense avant de tromper Carl Rushworth. Avec deux victoires en deux journées, Hull réalise un départ rêvé parmi l'élite et s'installe déjà aux avant-postes.

Everton arrache le nul

Bournemouth pensait également tenir sa première victoire après l'ouverture du score d'Alex Scott à la 41e minute. Les Cherries ont longtemps résisté, notamment grâce à un excellent Djordje Petrovic, auteur de plusieurs arrêts déterminants.

Mais Everton n'a jamais renoncé. À la 91e minute, sur un corner mal négocié par la défense de Bournemouth, James Tarkowski a décoché une puissante reprise pour arracher l'égalisation. Score final : 1-1, avec beaucoup de regrets pour Bournemouth.

City avait donné le ton vendredi

Manchester City avait lancé le week-end dès vendredi soir en écrasant Crystal Palace 4-1 à Selhurst Park. Erling Haaland et Rayan Cherki ont été les grands hommes de la soirée avec un doublé chacun. Haaland a ouvert le score dès la 17e minute d'une tête sur un centre d'Antoine Semenyo. Cherki a ensuite pris les commandes après la pause en inscrivant deux buts. Palace a brièvement réduit l'écart lorsqu'un coup franc de Jeremy Pino a heurté la barre avant de rebondir sur Gianluigi Donnarumma.

Mais City a rapidement éteint tout espoir de retour. Cherki a redonné deux buts d'avance aux Citizens avant que Haaland ne signe son doublé à la 84e minute sur un service de Phil Foden. Manchester City affiche ainsi six points en deux journées et prend déjà les commandes du championnat.



13e journée : At My Command prend les commandes dans un final à couper le souffle

● Danielson et Gujadhur frappent fort avec un retentissant triplé

La 13e journée restera celle d'At My Command. Dans un final haletant, le pensionnaire de l'écurie Gujadhur a arraché l'Azul Cup à Underworld dans les toutes dernières foulées, offrant du même coup un retentissant triplé au tandem Raymond Danielson-Gujadhur. Déjà vainqueur du Barbé, At My Command confirme son retour au premier plan, tandis que New World et Ashikule ont poursuivi leur impressionnante série.

The Azul – Corceptive Lab Trophy, épreuve de Groupe 3 disputée sur 1 400 mètres et réservée aux chevaux crédités d'un rating de 55 et plus, constituait le temps fort de cette 13e journée. Boundless Energy, favori de l'épreuve et associé à Pierre Corne Orffer, a rapidement pris les commandes. Le représentant de l'écurie Paul Foo Kune a imprimé le rythme pendant une grande partie du parcours avant de montrer des signes de fatigue à l'approche des 300 derniers mètres.

Underworld, piloté par Grant Van Niek-erk pour l'écurie Jevin Awotar, a alors placé son attaque. Prenant l'avantage dans la ligne droite, il semblait avoir fait le plus difficile et se dirigeait vers la victoire. Mais Raymond Danielson n'avait pas dit son dernier mot.

Patient avec At My Command, le jockey a lancé son cheval au moment opportun. Le pensionnaire de Gujadhur a alors produit une remarquable accélération pour refaire mètre après mètre son retard sur Underworld.

Les deux chevaux ont franchi le poteau pratiquement ensemble. Il aura fallu la photo-finish pour les départager : At My Command l'emporte d'un rien. Underworld doit se contenter de la deuxième place devant Boundless Energy, alors que Pennsylvania, monté par Dinesh Sooful pour l'écurie Preetam Daby, complète le quarté. Le vainqueur a bouclé les 1 400 mètres en 1m23.77s. Ce succès confirme surtout le retour au sommet d'At My Command. Déjà vainqueur du Barbé, il enchaîne une deux-



ième victoire consécutive et retrouve progressivement le niveau qui avait fait sa réputation en Afrique du Sud.

New World poursuit son incroyable série

Le festival Gujadhur-Danielson avait commencé plus tôt avec New World dans la quatrième épreuve. Grand favori, New World a une nouvelle fois répondu aux attentes en décrochant une quatrième victoire consécutive. Cette fois, Danielson a préféré patienter dans le sillage de National Award, chargé d'animer la course sous la monte de Donavan Mansour.

Dans la ligne droite, les deux chevaux

se sont livré une belle explication. National Award s'est montré particulièrement accrocheur, mais New World a progressivement pris sa mesure avant de faire la différence dans les derniers mètres. Van Hunks, associé à Luis Corrales pour l'écurie Preetam Daby, a terminé troisième à nette distance, devant Mfethu, monté par Ryan Curatolo pour Vincent Allet. New World s'impose en 1m24.27s et porte ainsi sa série à quatre victoires consécutives.

Ashikule revient et frappe encore

Après New World, Ashikule a permis au tandem Gujadhur-Danielson de doubler la mise. Le cheval effectuait pour-

tant son retour à la compétition après avoir été éloigné des pistes à la suite d'un épisode de fièvre. Mais cette interruption n'a visiblement rien entamé de ses moyens. Raymond Danielson a commencé à rapprocher progressivement sa monture à environ 600 mètres de l'arrivée pour revenir sur Carnarvon. Dans le dernier tournant, Ashikule s'est retrouvé dans le sillage de son principal rival avant de devoir déboîter en pleine épaisseur pour trouver le passage. Malgré les mètres supplémentaires parcourus, le pensionnaire de Gujadhur a placé une accélération décisive et pris la mesure de Carnarvon.

Cybotix a conservé la troisième place, tandis que Military Force, auteur d'une prestation encourageante, a pris la quatrième. Ashikule s'impose en 1m29.44s et signe lui aussi une troisième victoire consécutive.

Nordic Prince ouvre enfin son compteur



La réunion avait débuté avec la victoire attendue de Nordic Prince. Grand favori de la première épreuve, le pensionnaire de Vincent Allet, confié à Ryan Curatolo, a décroché son premier succès en carrière. Bien parti depuis le premier couloir, Nordic Prince a bénéficié d'un parcours idéal en troisième position derrière les animateurs.

Curatolo a attendu l'entrée de la ligne droite pour lancer son partenaire. Nordic Prince a immédiatement répondu en produisant une belle pointe de vitesse. Lunar Descent, longtemps aux commandes sous la monte de Ianish Taka, a tenté de résister avant de céder face à l'accélération du futur vainqueur. Canford Lights, associé à Luis Corrales, a pris la troisième place devant Balouchi.



Holds The Key trouve la clé

La deuxième épreuve, disputée sur 990 mètres, a elle aussi offert une arrivée particulièrement serrée. Holds The Key, grand favori, a finalement ouvert son palmarès après avoir été monté différemment par Grant Van Niekerk.

Contrairement à ses habitudes, le pensionnaire de Jevin Awotar a été placé en attente pendant que Simbine prenait rapidement les commandes. Le représentant de Vincent Allet semblait encore avoir course gagnée dans la phase finale, mais Holds The Key a terminé très fort. Dans les derniers mètres, il est revenu sur Simbine avant de l'ajuster pratiquement sur le poteau. Jet Blackfire, contraint d'effectuer une partie importante du parcours le nez au vent, s'est classé troisième devant William Blake. Le chrono s'est arrêté à 55.73 secondes.

Summer Snow de bout en bout



L'écurie Paul Foo Kune a également trouvé son bonheur avec Summer Snow. Le cheval a une nouvelle fois démontré qu'il pouvait devenir particulièrement difficile à reprendre lorsqu'il parvient à imposer son rythme aux avant-postes. Rapidement installé en tête par Tejash Juglall, Summer Snow a contrôlé l'épreuve avant d'accélérer à environ 600 mètres de l'arrivée. La réaction a été immédiate. Le cheval s'est détaché



de ses poursuivants et s'est mis hors de portée pour offrir à l'écurie Paul Foo Kune son premier succès de la journée. Pour Tejash Juglall, il s'agit d'une deuxième victoire cette saison après celle obtenue avec Xavion.

Blue Bay a pris la deuxième place devant We Have Touchdown, qui n'a pu produire l'accélération attendue dans la phase finale. Tyrion Lannister a complété le quarté. Summer Snow s'est imposé en 1m38.06s.

Blackjack Randall défie les 62 kg

La dernière épreuve a permis à Blackjack Randall de renouer avec le succès. Le gris de l'écurie Rameshwar Gujadhur était le grand favori malgré un handicap conséquent de 62 kg. Après deux deuxième places consécutives derrière Ashikule puis Exalted, Blackjack Randall avait quelque chose à prouver.

Présenté cette fois sans œillères et confié à Donovan Mansour, il a bénéficié d'un parcours idéal en troisième posi-

tion. Bugle Boy a assuré le train tandis que Mansour patientait derrière les animateurs.

Une fois dans la ligne droite, le jockey a demandé à Blackjack Randall de produire son effort. Le cheval a rapidement fait parler sa classe pour prendre la mesure de Bugle Boy et filer vers une victoire convaincante malgré son lourd handicap. Bugle Boy s'est classé deuxième, Captain Marsala a confirmé ses progrès en terminant troisième et The Centurion a complété le quarté. Le temps : 1m28.83s.

Commissaires : Quasiforsure suspendu

Cette 13e journée a également donné lieu à plusieurs interventions des commissaires de courses. Quasiforsure a notamment hésité à l'ouverture des stalles et perdu énormément de terrain dès le départ. Les commissaires ont décidé de le suspendre pour 14 jours. Avant de pouvoir être de nouveau engagé en compétition, le cheval devra participer à un Barrier Trial et donner satisfaction

aux officiels.

Donavan Mansour, en selle sur National Award dans la quatrième course, a reçu un avertissement après s'être rabattu devant New World à l'approche des 1 200 mètres sans disposer d'une marge suffisante.

Raymond Danielson a également été averti pour un incident impliquant At My Command et Pennsylvania aux environs des 1 300 mètres. Sur le plan vétérinaire, Blue Bay, At My Command, Pennsylvania et Bugle Boy ont toussé après leur course, tandis que The Centurion présentait une légère blessure au postérieur gauche.



Maiden Cup : les principales écuries affûtent leurs armes

À peine la 13e journée refermée que les regards se tournent déjà vers la Phoenix Maiden Cup 2026, l'un des rendez-vous les plus attendus de la saison. Au Champ de Mars, les principales écuries affûtent leurs armes et préparent leurs meilleurs atouts pour la grande bataille.

Arveen Nagadoo pourrait miser sur Good Council et Bacchus, tandis que Rameshwar Gujadhur dispose

de Future Swing et Rapidash. Secret Oasis pourrait défendre les couleurs d'Aqua Stallions. Paul Foo Kune avance, lui, avec plusieurs cartouches, notamment Selukwe, Superior Force et Palermo, alors que Gujadhur pourrait également compter sur Join The Dots, Courtly et View Of The World. Prime Example, Master Of Mystery et Quantifier figurent aussi parmi les chevaux annoncés.



NIC
GROUP

Finance the acquisition
of land, apartment, land
& house or property

NIC HOME LOAN

Get your quote

602 3000 | loanoperations@nicl.mu

Terms & Conditions apply